LIBRARY OF

Dr. Z. P. Metcalf

1885–1956

1 vol. large 8vo
1 vol. large folio

A Monsieur Le Marquis de Brême,
Témoignage de haute estime et
de respectueux dévouement,
Guérin Méneville

INSECTES.

Par

M^r. Guérin Méneville.

ORDRE DES COLÉOPTÈRES.

FAMILLE DES CARNASSIERS.

TRIBU DES CICINDÉLÈTES.

—

CICINDÈLE DE PETIT. — Pl. I, Fig. 1 et 2.

CICINDELA PETITII.

C. suprà viridis; elytris vittâ mediâ flavâ intùs bidentatâ nigro-marginatâ (in mare maculis duabus triangularibus et lineolâ posticâ); corpore infrà pedibusque violaceo-cupreo-nitentibus, albo-pilosis, tibiis et articulis tarsorum basi subtestaceis.

L. 0,012 à 0,0145; l. 0,0045 à 0,0055.

Cette curieuse espèce appartient à la cinquième division de M. Dejean (*Species*, I, p. 39) qui ne renferme que des Cicindèles africaines et asiatiques.

La Cicindèle de Petit ressemble, pour la taille et pour la forme, à la *C. campestris*. Sa tête est d'un beau vert-pré dessus et dessous, finement granuleuse et offrant des stries longitudinales et très-serrées, situées au-dessus et au-dessous des yeux. La lèvre supérieure est plus large que longue, avancée au milieu et armée en avant de cinq fortes dents ; elle est largement bordée de noir, surtout chez la femelle, et porte en dessus et près du bord antérieur quatre gros points enfoncés, au fond de chacun desquels s'insère un fort poil noir dirigé en avant. Les mandibules sont assez grandes, jaunes chez le mâle avec l'extrémité noire ; chez la femelle, on peut dire qu'elles sont noires avec le côté externe de leur base taché de jaune. Les palpes sont jaunes, avec les deux derniers articles des maxillaires et le dernier seulement des labiaux, noirs, garnis de poils ou cils blancs ; la lèvre inférieure, ou menton, est cuivreuse ; les antennes ont leurs quatre premiers articles lisses et luisants, cuivreux à reflets rouges et verts ; le cinquième est tomenteux, noir, avec la base testacée, et les suivants sont noirs et également tomenteux. Chez le mâle, la base des trois premiers articles est jaune, et le cinquième est presque entièrement de cette couleur.

Le corselet est trapézoïde, rétréci en arrière avec les côtés droits et le disque assez aplati ; il offre en dessus deux sillons transversaux assez marqués, arqués, réunis au milieu par une faible ligne longitudinale. Il est d'un beau vert-pré avec les bords latéraux cuivreux, sa surface est entièrement rugueuse comme

le dessus de la tête, et ses côtés sont coupés perpendiculairement, lisses, et offrant un disque arrondi, cuivreux, comme dans la *C. campestris* et dans beaucoup d'autres espèces de la même forme. L'écusson est de moyenne grandeur, exactement triangulaire, vert et rugueux.

Les élytres sont de forme ovale allongé, deux fois plus larges que le corselet, lisses, ternes, d'un beau vert-pré, avec la bordure et la partie réfléchie d'un cuivreux violet très-luisant. Elles ont chacune une large bande longitudinale jaune, placée au milieu de leur largeur, partant de l'angle huméral où elle est très-étroite, se dirigeant, en s'élargissant, vers la suture, descendant ensuite droit pour aller se terminer à l'extrémité postérieure, en se courbant vers l'angle sutural, qui est lui-même arrondi. Cette bande produit, en dedans et vers le milieu de sa longueur, deux dents assez fortes, et elle est bordée, des deux côtés, de noir profond, fondu insensiblement avec le vert; chez le mâle, elle est remplacée par deux petites taches triangulaires et une linéole de la même couleur, placées sur une large bande noire fondue de chaque côté. Ces petites taches sont situées l'une au tiers antérieur, l'autre un peu au delà du milieu, et la linéole commence derrière cette seconde tache et va se terminer à l'extrémité, près de l'angle sutural.

Le dessous du corps est d'un beau violet métallique très-luisant, à reflets verts, garni de poils blancs peu serrés et couchés; les cuisses sont de la couleur du dessous du corps; les jambes sont testacées, rougeâtres,

avec des reflets métalliques et l'extrémité verte ; les tarses sont de la même couleur, avec l'extrémité de chaque article vert obscur. Ces pattes sont garnies de poils blancs peu serrés.

Nous avons dédié cette Cicindèle remarquable à la mémoire de M. Petit, naturaliste de l'expédition, victime de son zèle pour les sciences naturelles.

CICINDÈLE DE RUPPELL. — Pl. I, Fig. 3.

CICINDELA RUPPELII.

C. subcylindrica, suprà obscurè æneа, oculis magnis. Elytris viridi-rubro-cupreis, nitidis, crebrè-punctatis, posticè subsinuatis, apice uni-spinosis, latâ vittâ marginali niveâ, anticè rectâ, in medio intùs dentatâ et posticè sinuatâ.

L. 0,016 ; l. 0,005.

Cette belle espèce est assez voisine de la *C. biramosa* pour la forme et pour la distribution des couleurs, mais elle s'en distingue par sa tête beaucoup plus grande, relativement à son corselet, par ses yeux extrêmement saillants, par ses élytres un peu sinueuses en arrière et par la belle et large bordure blanche dont elles sont ornées. Elle appartient comme elle à la sixième division, suivant l'ouvrage de M. Dejean ; sa tête est grande, transversale, fortement excavée et finement ridée entre les yeux dans le sens longitudinal. La lèvre supérieure des femelles, le seul sexe que nous connaissions, est blanche, transversale, armée au milieu de trois dents assez fortes, brunes à extrémité noire ; les mandibules et les palpes sont

blanches, avec l'extrémité noire ou brune; les antennes sont de longueur moyenne, d'un brun tirant au fauve, avec quelques reflets cuivrés et les troisième et quatrième articles d'un vert cuivreux, surtout dans leur milieu. Le corselet est de forme carrée, rétréci en avant et en arrière, un peu arrondi sur les côtés, finement granulé ou chagriné; les deux sillons transversaux sont bien marqués, mais la ligne longitudinale est très-faible; la couleur de la tête, ainsi que celle du corselet, est d'un vert foncé à reflets un peu cuivreux. L'écusson est grand, triangulaire, finement chagriné. Les élytres sont plus larges que le corselet, allongées, un peu plus larges en arrière, un peu sinuées et atténuées, très-finement denticulées, à partir du dernier tiers de leur longueur et terminées par une pointe ou épine suturale assez forte; leur disque est un peu bombé, d'une belle couleur de cuivre rouge tirant un peu au violet et au vert, suivant le jour, et couvert de nombreux points enfoncés assez forts, de forme triangulaire, à bord un peu relevé du côté antérieur, et produisant l'effet des cavités faites sur une râpe un peu usée; elles ont chacune une large bordure d'un beau blanc pur, arrivant jusqu'au bord externe, mais n'occupant pas le fin rebord, qui reste cuivreux, partant de l'angle huméral et terminée en arrière à la suture. Cette bande est d'abord droite jusqu'au milieu de sa longueur; elle se dilate alors en une petite dent arrondie, qui atteint le milieu de la largeur de l'élytre, puis elle atteint l'extrémité après avoir formé deux échancrures, l'une derrière la dent et l'autre près de

la suture, ce qui produit entre cette dent médiane et l'extrémité une autre espèce de dent très-obtuse. Le dessous du corps est d'un cuivreux violet très-luisant et très-lisse, avec les côtés du corselet, de la poitrine et de l'abdomen ornés de poils blancs très-serrés et couchés. Le dernier segment abdominal tire un peu au fauve; il présente une impression en forme de V, dont la pointe est tournée en arrière.

Cette Cicindèle, dédiée au voyageur Ruppell, qui a fait de si belles découvertes zoologiques en Abyssinie, a été rencontrée aussi dans le Sennaar.

TRIBU DES CARABIQUES.

(TRONCATIPENNES, Latr.)

ANTHIE STRIÉE ET PONCTUÉE.

ANTHIA STRIATO-PUNCTATA.

A. atra; elytris levibus, striato-punctatis; thorace maculis duabus elytrorumque marginibus albo-tomentosis.

L. 0,038; l. 0,013.

Cette belle et grande espèce ressemble beaucoup, au premier coup d'œil, à l'*Anthia thoracica* des auteurs, et certainement, du temps d'Olivier et de Fabricius, on l'aurait confondue avec elle. Examinée plus attentivement et surtout avec le secours de la loupe, on voit bientôt qu'elle en diffère par plusieurs caractères faciles à saisir. D'abord le mâle a une forme plus allongée et plus étroite que le mâle de la *thoracica*, et ses élytres ne forment pas un ovale aussi régulier,

étant un peu plus allongées, plus étroites en avant, avec leur plus grande largeur au tiers postérieur; mais ce qui la distingue surtout, c'est qu'au lieu d'avoir ces élytres couvertes de points enfoncés plus fort que les points qui forment des apparences de stries, elles n'offrent que de rares et faibles traces de ces points à peine visibles avec une forte loupe, et sont marquées de stries régulières formées de points enfoncés très-rapprochés et plus forts que ceux des mêmes stries dans l'*A. thoracica*. La première strie de chaque élytre, comme dans l'*A. thoracica*, offre à la base huit gros points enfoncés. En outre sa tête et son corselet sont plus étroits; le prolongement postérieur de ce dernier est beaucoup moins large, moins échancré et plus excavé en dessus.

On ne peut confondre notre nouvelle espèce avec les *A. marginipennis*, Castelnau (*Études ent.*, 2e suppl., p. 149, et *Mag. zool.*, IIe série, 1839, Ins., pl. XIV), ni avec l'*A. cinctipennis*, Lequien (*Mag. zool.*, 1832, Ins., pl. XXXVIII), parce que, chez ces deux espèces, les côtés du corselet n'offrent pas les grandes taches jaunes qui caractérisent l'*A. thoracica* et la nôtre.

Notre *Anthia striato-punctata* est entièrement d'un noir vif et assez luisant; sa tête est grande, ovale et allongée, faiblement ponctuée, avec une large excavation de forme subcarrée sur le front, offrant quelques plis de chaque côté, et en avant, et munie au milieu d'une faible élévation suivie de deux plis en arrière. La lèvre supérieure est aussi longue que large, arrondie en avant, d'abord droite sur les côtés, avec

quatre gros points enfoncés au bord antérieur. Les antennes sont plus longues que la tête et le corselet, un peu comprimées, garnies d'un duvet roussâtre, à l'exception des quatre premiers articles. (Dans le mâle de l'*A. thoracica* ces premiers articles ont le bord supérieur couvert de poils jaunes, couchés et serrés.) Les mandibules sont grandes et arquées, mais moins longues que chez la *thoracica*.

Le corselet, chez le seul mâle que nous connaissions, est moins long que large, en forme de cœur tronqué, faiblement ponctué, vu à la loupe, plus large que la tête en avant, arrondi et déprimé sur les côtés, élevé et offrant un large sillon au milieu, prolongé et échancré en arrière. L'enfoncement du milieu est rétréci à sa partie antérieure, un peu plus large et plus profond en arrière, et il présente une forme toute différente de celle que la même partie offre chez l'*A. thoracica*. En effet, chez cette dernière, cet enfoncement est brusquement deux fois plus large en arrière, tandis que chez l'*A. striato-punctata* il est tout au plus de moitié plus large, mais plus profondément excavé. Le prolongement postérieur de la première est très-large, droit sur les côtés et profondément échancré, tandis qu'il est presque de moitié plus étroit, un peu rétréci en arrière et ayant par conséquent ses côtés obliques, avec l'échancrure beaucoup moins profonde.

Les élytres sont ovalaires, un peu plus étroites en avant, et leur largeur, au milieu, fait notablement *moins* des deux tiers de leur longueur, tandis que

dans la *thoracica* cette largeur est de *plus* des deux tiers de leur longueur. Elles sont rebordées, assez manifestement sinueuses à l'extrémité, lisses avec huit stries régulières et bien marquées, formées par des points enfoncés assez forts et assez rapprochés entre eux, et quelques rares et faibles traces de points enfoncés, dans les intervalles beaucoup moins marqués que ceux des stries, à peine visibles à une forte loupe, tandis que ces mêmes points sont nombreux et beaucoup plus forts que ceux qui forment des traces de stries chez l'*A. thoracica*.

Le dessous du corps est luisant, assez finement ponctué, surtout sur les côtés. Les pattes sont fortes avec les cuisses ponctuées et les jambes chagrinées, garnies de poils noirs et courts, avec un sillon de chaque côté ; les postérieures sont un peu arquées.

Cette espèce remarquable se trouve en Abyssinie et dans l'intérieur de l'Afrique, assez loin du port Natal, dans le pays des Massilicats. Nous verrons dans la suite de ce travail que plusieurs autres espèces sont communes à ces deux contrées.

Peut-être devra-t-on la considérer comme une variété locale de l'*A. thoracica*, si plus tard on peut étudier de nombreuses séries des deux sexes de cette espèce, provenant de diverses localités, pour voir si l'espèce est variable dans sa forme et dans la ponctuation de ses élytres. Si l'on trouve des individus établissant un passage entre la vraie *thoracica* et la nôtre, on sera autorisé à les réunir.

ANTHIE DE LEFEBVRE. — Pl. I, Fig. 4.

ANTHIA LEFEBVREI.

A. atra ; thorace cordato, lateribus albo-tomentoso ; elytris costatis margine albo-tomentoso.

L. 0,030 ; l. 0,011.

Cette espèce est très-voisine des *A. costata*, Gory (*Mag. zool.*, 1839, Ins., pl. XV) et *limbata*, Dejean (*Sp.*, t. V, p. 466) ; mais elle diffère de la première par le blanc des côtés de son corselet et par ses élytres, qui ont une simple bordure blanche partant de l'angle huméral et se terminant à l'angle sutural. Elle se distingue de la seconde par la forme moins allongée et moins parallèle de son corps et par la distribution tout autre du blanc.

Notre *Anthia Lefebvrei* a la tête forte, allongée, fortement ponctuée ; le labre est grand, au moins aussi long que large, un peu renflé à la base, droit ensuite sur les côtés, arrondi en avant, avec un gros point au bord et un peu avant l'angle supérieur, de chaque côté, et un autre point plus petit au bord antérieur, près de ce même angle. Les mandibules sont robustes et dépassent peu le labre quand elles sont croisées. Le devant de la tête présente un sillon transverse près du bord antérieur et deux larges et profonds sillons longitudinaux offrant quelques plis obliques et terminés insensiblement à la hauteur des yeux. La partie articulaire de la tête est lisse et traversée par une fine strie transverse et imprimée. Les antennes sont aussi longues

au moins que la tête et le corselet, fortes, aplaties latéralement, et leurs quatre premiers articles ont le bord supérieur garni de poils blancs assez serrés. Les yeux sont marbrés de gris et de noir.

Le corselet est aussi large que long, plutôt triangulaire que cordiforme, à peine plus large que la tête, fortement rugueux ou plissé en dessus, avec le bord antérieur seulement ponctué, rebordé, offrant un sillon transverse en avant, qui se continue par un angle médian avec un profond sillon longitudinal. Son bord antérieur est presque coupé droit, faiblement arrondi en avant, ses côtés sont arqués d'abord, rétrécis ensuite en ligne peu sinueuse, et le bord postérieur, très-étroit, est échancré au milieu par l'arrivée à ce point du sillon médian et produit deux petits lobes arrondis peu saillants, mais bien sentis. Il présente de chaque côté une bande longitudinale blanche, n'atteignant ni les bords latéraux, ni l'angle postérieur, formée par des poils assez serrés et couchés. Les bords latéraux inférieurs du corselet sont très-lisses et luisants; l'écusson est triangulaire, large et finement rugueux, et il a de chaque côté une petite carène élevée et oblique.

Les élytres sont de forme ovalaire un peu plus étroites en avant, un peu tronquées obliquement en arrière. Elles ont chacune neuf sillons profonds produisant des côtes assez élevées, surtout vers la base et sont garnies de points enfoncés assez nombreux et assez forts, qui donnent attache à autant de poils noirâtres et roides. La base du premier sillon, à partir de la suture et le bord externe de chaque élytre, dans toute son étendue,

sont garnis de poils blancs couchés, ce qui produit deux petites stries et une bordure blanche. Le dessous du corps est plus luisant que le dessus, couvert de points et de petites stries courtes et transversales, arrivant chacune à ces points. Les pattes sont fortes, ponctuées et striées comme le dessous du corps, avec des poils noirâtres; les jambes ont des séries de poils forts, noirs et comme épineux, et elles offrent de chaque côté un fort sillon longitudinal. Les tarses sont simples (femelle).

Nous avons dédié cette espèce remarquable à l'intrépide voyageur qui, seul, a pu revoir sa patrie et lui rapporter une masse de travaux très-importants.

ANTHIA GALINIERI. REICHE, MSS. [1]

ANTHIA FERETII. REICHE, MSS.

Ces deux espèces ont été rapportées par MM. Galinier et Ferret, officiers d'état-major, envoyés en Abyssinie par le ministre de la guerre; elles seront publiées par M. Reiche dans l'ouvrage que ces voyageurs préparent, et nous avons vu leurs descriptions manuscrites que M. Reiche a bien voulu nous communiquer.

Pour déterminer comme il convient les affinités des espèces d'*Anthia* décrites ci-dessus, nous avons été

[1] Toutes les fois qu'on trouvera cette indication, *Reiche, mss.*, on devra se rappeler que l'espèce n'est pas encore publiée, mais que sa description existe en manuscrit et paraîtra dans le *Voyage de MM. Ferret et Galinier* (30 août 1846).

obligé d'étudier tout le genre, ce qui nous a engagé à en dresser un catalogue complet. Comme toutes les espèces appartiennent à l'ancien monde et surtout à l'Afrique, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de donner ce catalogue ici.

Ce genre se compose actuellement de quarante-quatre espèces. Le nombre de celles-ci s'est accru très-rapidement, par suite des voyages récents faits dans diverses parties de l'Afrique. En effet, Fabricius n'en a décrit que onze. A l'époque où M. Dejean a publié le *Species* de sa collection, il n'en connaissait que dix-sept. Quelque temps après, M. Lequien portait le nombre des espèces d'*Anthia* à vingt et une, et en donnait une bonne monographie dans notre *Magasin de zoologie* (1832, Insectes, classe IX, pl. XXXVIII à LXI). Plus tard, M. Gory a encore augmenté ce nombre de trois, ce qui le portait à vingt-quatre (*Mag. zool.*, 1839; Insectes, pl. XIV à XVI). Enfin nous avons trouvé dans divers auteurs récents, et nous avons publié nous-même quelques autres espèces, ce qui produit le total actuel de quarante-quatre.

M. Hope, dans son *Coleopterist's Manual* (IIe partie, p. 50), forme avec ces insectes un groupe ou tribu, qu'il nomme *Anthiadæ*, et il le compose de cinq genres : les *Anthia*, *Pachymorpha*, *Thermophila*, *Graphiptera* et *Piezia*. Son genre *Pachymorpha* est formé avec les *A. sextiguttata*, F. et *orientalis*, Hope; et l'on devra lui joindre l'*A. Mannerheimii*. Comme on le voit, ce groupe se compose d'espèces indiennes. Il laisse dans le genre *Anthia* proprement dit, les *A. maxillosa* et

thoracica de Fabricius, et l'on devra lui adjoindre les les *A. marginipennis*, de Lap., *cinctipennis*, Leq., *striato-punctata*, Guer., et *actæon*, Erisch.; enfin toutes les autres anthies des auteurs, telles que les *A. venator*, *sulcata*, *nimrod*, *tabida*, Fabr., etc., constituent son genre *Thermophila*, qu'il serait facile de subdiviser si on le voulait.

Voici la liste de nos espèces présentée dans l'ordre proposé par M. Hope, dont nous adoptons les genres comme autant de sections ou coupes.

GENRE ANTHIE (ANTHIA).

PREMIÈRE SECTION (G. ANTHIA, Hope).

1 THORACICA, Fabr., Leq.; hab. le Cap.
2 STRIATO-PUNCTATA, Guer.; hab. l'Abyss. Natal.
3 MARGINIPENNIS, de Lap., *Études ent.*, Gory; hab. la Cafrerie.
4 CINCTIPENNIS, Leq.; hab. le Cap.
5 ACTÆON, Érichs., *Faun. Angol. Arch. fur nat.*, IX, 1 band., p. 213; hab. Angola.
6 MAXILLOSA, F., Leq.; hab. le Cap.

DEUXIÈME SECTION (G. PACHYMORPHA, Hope).

7 SEXTI-GUTTATA, F., Leq.; hab. Pondichéry.
8 MANNERHEIMII, Motsch., *Mag. zool.*, etc.; hab. le Bengale, la Russie asiatique.
9 ORIENTALIS, Hope, *Col. man.*, 2-163, pl. III, fig. 4; hab. Poonah.

TROISIÈME SECTION (G. THERMOPHILA, Hope).

10 VENATOR, F., Leq.; hab. la Barbarie.
11 BURCHELII, Hope, *Anim. Kingd.*, Leq.; hab. le Natal.

12 Homoplata, Leq.; hab. le Cap.
13 Melly, De Brême, *An. de la Soc. ent. de France*, IIe série, t. II, 1845, p. 292, pl. VII, fig. 4.; hab. le Natal.
14 Masilicata, Guer., *Rev. zool.*, 1845, p. 285; hab. Masilicatzi, Natal.
15 Nimrod, Fab., Leq.; hab. le Sénégal.
16 Sulcata, F., Leq.; hab. le Sénégal.
17 Decem-guttata, F., Leq.; hab. le Cap.
18 Cruoricollis, Mann., *Bull. mosc.*, 1837; hab. le Cap.
19 Villosa, Thunb., Gory; hab. le Cap.
20 Duodecim-guttata, Bonelli, Leq.; hab. l'Arabie.
21 Marginata, Klug., Leq.; hab. la Nubie.
22 Sex-maculata, F., Leq.; hab. la Barbarie.
23 Limbata, Dej., Leq.; hab. le Cap.
24 Cephalotes, Guer., *Rev. zool.*, 1845, p. 285; hab. le Natal.
25 Costata, Gory, *Mag. zool.*, 1839, pl. XV; hab. le Cap.
26 Bi-guttata, Bon., Leq.; hab. le Cap.
27 Anthracina, Klug., mss.[1]; hab. la Cafrerie.
28 Lefebvrei, Guer.; hab. l'Abyssinie.
29 Caillaudi, de Lap., Gory; hab. le Sennaar.
30 Alveolata, De Brême, *An. de la Soc. ent. de France*, IIe série, t. II, p. 293, pl. VII, fig. 5; hab. le Natal.
31 Macilenta, F., Leq.; hab. le Cap.
32 Dregei[2]; hab. le Natal.
33 Galinieri, Reiche, *Voy. en Abyssinie*, mss.; hab. l'Abyssinie.
34 Ferreti, Reiche, id. id.

[1] L'*Anthia anthracina* est très-voisine des *A. Lefebvrei* et *limbata*, pour la forme et la taille, mais entièrement noire, luisante, avec les sillons des élytres un peu effacés en arrière et les côtes qui les séparent assez aplaties. Le fond des sillons est lisse, le labre est entier, transversal.

[2] L'*Anthia Dregei* semble différer de l'*A. macilenta*, parce que le devant de sa tête, le milieu de son corselet, l'écusson et l'extrémité de ses élytres, sont garnis de poils blancs couchés. N'est-ce pas une *macilenta* bien fraîche?

35 Gracilis, Dej., Leq.; hab. le Cap.
36 Humilis, Guer.[1]; hab. l'Arabie.
37 Tabida, F., Gory; hab. le Cap.
38 Rugoso-punctata, Thunb., Leq.; hab. le Cap.
39 Formicaria, Érichs., *Faun. Angol.*, etc.; hab. Angola.
40 Graphipteroides, Guer., *Rev. zool.*, 1845, p. 275; hab. le Natal.
41 Septem-guttata, Fab., Leq.; hab. le Cap.
42 Delegorguei[2]; hab. le Natal.
43 Axillaris, Brullé, *Hist. des insect.*, t. IV, p. 272 (Piezia); hab. le Cap.
44 Umbraculata, F., Hope, *Col. man.*, 2, 45, 102 (Piezia); hab. la Guinée.

(QUADRIMANES OU HARPALIENS.)

GENRE CRASODACTYLUS[3].

Lèvre supérieure un peu moins longue que large, de forme subcarrée, légèrement échancrée antérieu-

[1] *Anthia humilis*, voisine de l'*A. gracilis*, de la même forme et de la même taille, mais à corselet un peu plus épais, avec une ligne longitudinale blanche au milieu. Élytres sillonnées, ponctuées, ayant chacune en arrière deux taches blanches situées au milieu de leur largeur, formées d'une ligne longitudinale courte, à laquelle est accolé extérieurement un point blanc; la première de ces taches placée un peu au delà du milieu, l'autre tout à fait près de l'extrémité de l'élytre. — L. 0,017.

Nous avons conservé à cette espèce le nom sous lequel M. Barthélemy nous en a envoyé un dessin. Il l'a reçue de Wood Medina, en Arabie.

[2] L'*Anthia Delegorguei* est semblable à l'*A. Sexotata* pour la forme aplatie et la taille; mais son corselet est plus large en arrière, et elle n'a que quatre taches jaunâtres aux élytres : une à l'angle huméral et l'autre près de l'extrémité.

[3] Κρᾶσις, mélange; δάκτυλος, doigt.

rement. Mandibules peu avancées, fortes, un peu arquées et peu aiguës; menton profondément échancré, sans dent au milieu de l'échancrure; palpes minces, à dernier article de la longueur du précédent, un peu ovalaire et atténué à l'extrémité, qui est à peine tronquée ou terminée par une pointe mousse; antennes filiformes, de la longueur de la tête et du corselet réunis : le premier article plus gros que les suivants, égal en longueur au troisième et un peu courbé, le second presque de moitié moins long que le troisième, le quatrième plus long que le second et moins que le troisième, et les autres à peu près de la longueur de ce quatrième article, un peu plus épais et tomenteux, avec le dernier ovalaire. Tête arrondie, épaisse, assez rétrécie en arrière. Corselet plus large que la tête, assez épais, arrondi sur les côtés et non en cœur; élytres un peu plus larges que le corselet, recouvrant des ailes; pattes fortes, courtes et épineuses, avec les quatre premiers articles des tarses antérieurs et intermédiaires fortement dilatés dans les mâles; les antérieurs ayant le premier article beaucoup moins large que les trois suivants, qui sont transversaux, un peu échancrés au milieu; les intermédiaires ayant le premier article au moins aussi large que les suivants et plus long; les quatre premiers articles des antérieurs garnis en dessous d'une brosse transversale, ovalaire, formée de poils ou de papilles tronquées, les intermédiaires ne portant une brosse semblable qu'aux second, troisième et quatrième articles; crochets des tarses simples; corps de forme peu allongée, épais ou subcylindrique.

Nous avons longtemps hésité avant de nous décider à fonder un genre nouveau pour cet insecte. Nous avons étudié et dessiné la bouche et les tarses des *Harpalus*, des *Anisodactylus*, des *Selenophorus*, des *Hypolithus*, et autres genres voisins, et ce n'est qu'après une comparaison attentive des caractères de ces divers genres avec ceux de notre insecte, que nous avons cru devoir établir une coupe générique distincte. Nous allons tâcher de faire partager notre opinion aux zoologistes, en mettant sous leurs yeux les raisons qui nous ont décidé. Cette manière de procéder est plus difficile, plus longue et plus pénible que celle qui consiste à exposer en peu de mots les caractères d'un nouveau genre, sans se donner la peine d'expliquer aux lecteurs pourquoi on l'a fondé et en quoi il diffère des genres déjà connus; mais nous croyons être ainsi plus utile à la science que si nous nous bornions, comme tant de zoologistes, à imposer, pour ainsi dire, notre volonté. Nous avons adopté cette méthode pour les genres, et même pour les espèces que nous voulons faire connaître d'une manière certaine, parce que nous perdons tous les jours un temps considérable en cherchant péniblement à reconnaître des objets à l'aide de ces descriptions absolues, sèches, trop courtes ou trop longues, dont la science est journellement encombrée.

Notre nouveau genre a des affinités de *facies* avec certains *Selenophorus* du Sénégal à corps allongé et un peu épais, tels que les *S. Senegalensis* et *exaratus* de Dejean, et son menton sans dent au milieu de l'échan-

crure nous l'aurait fait placer dans ce genre; mais ces insectes ont les quatre premiers articles des quatre tarses antérieurs dilatés, triangulaires ou cordiformes, au moins aussi longs que larges et non transversaux, comme les second, troisième et quatrième articles de notre insecte. De plus, dans les *Selenophorus*, le premier article de ces tarses est de la même largeur et de la même forme que les suivants, et ces articles portent, en dessous, deux rangs de papilles transversales, arquées au bout et formant deux disques pectinés, tandis que, dans notre insecte, il n'y a que des brosses simples.

On aurait pu peut-être le ranger parmi les *Anisodactylus* qui n'ont également pas de dent au milieu de l'échancrure du menton, mais dans ceux-ci, le premier article des quatre tarses antérieurs est notablement plus petit et plus étroit que les autres, qui sont larges et transverses, tandis que chez le nôtre cette organisation ne se remarque qu'aux tarses antérieurs.

Quant aux genres *Diachromus* de M. Érichson, *Anisotarsus* de M. de Chaudoir, et *Harpalus* des auteurs, ils se distinguent suffisamment par leur menton qui porte une dent au milieu de son échancrure.

Voici, du reste, comment on pourrait introduire notre genre dans le tableau de la tribu des *Harpaliens*, publié par Dejean dans le t. V, p. 810, du *Species des coléoptères*, de sa collection.

Premier article des tarses antérieurs des mâles aussi grands que les suivants. — Genres *Platymetopus*, *Gynandropus*, *Selenophorus*.

Premier article des tarses antérieurs des mâles plus petit.

A. Premier article des tarses intermédiaires plus petit ou plus étroit que les suivants, G. *Anisodactylus*.

B. Premier article des tarses intermédiaires aussi grand ou aussi large que les suivants, G. *Crasodactylus*.

CRASODACTYLE PONCTUÉ, — Pl. I, Fig. 5.

CRASODACTYLUS PUNCTATUS.

C. oblongus, niger, nitidus; capite punctato; thorace quadrato, subtransverso, punctato. Elytris profundè-striatis, interstitiis fortiter punctatis, punctis in lineis duabus dispositis.

L. 0,010; l. 0,004.

Il a la forme d'un Harpale, mais son corps est plus épais, plus court et plus ramassé. La tête est de forme carrée, fortement ponctuée : le chaperon est un peu échancré en avant; il y a deux fossettes entre les yeux, vis-à-vis la naissance des antennes, et l'on voit en avant une ou deux faibles rides transversales. Le chaperon est un peu fauve de chaque côté, ponctué en dessus; les palpes sont d'un brun fauve. Les antennes sont à peine de la longueur de la tête et du corselet, d'un brun noirâtre avec le premier article tirant sur le fauve. Le corselet est un peu plus large que long, arrondi et rebordé sur les côtés, coupé droit en avant et en arrière, couvert de forts points enfoncés peu serrés et épars, plus rapprochés au bord postérieur, et présentant au milieu un sillon longitudinal mince, qui

n'atteint pas les extrémités. Les côtés du corselet, en dessous, sont lisses, luisants, et la loupe montre seulement quelques faibles points peu marqués. L'écusson est tout à fait en triangle équilatéral, lisse. Les élytres recouvrent des ailes propres au vol; elles sont oblongues, à côtés parallèles, arrondies à l'extrémité, et offrant chacune neuf stries lisses, profondes, laissant des intervalles assez bombés qui portent chacun deux séries longitudinales de gros points enfoncés, placés de chaque côté des stries. Les pattes sont robustes, à cuisses épaisses, luisantes, un peu ponctuées au côté externe, surtout aux antérieures; les jambes et les tarses sont d'un noir brunâtre, tirant plus ou moins au auve; les jambes sont velues, épineuses au côté externe, et les antérieures sont assez dilatées à leur extrémité. Le dessous de la poitrine et de l'abdomen est luisant, assez ponctué, surtout sur les côtés du mésothorax et du métathorax.

Cette espèce, dont nous avons étudié les deux sexes, a dû être prise sous des pierres.

HYPOLITHE HARPALOÏDE.

HYPOLITHUS HARPALOIDES. — Pl. 1, Fig. 6.

H. nigro-piceus; capite thoraceque obsoletissimè punctulatis. Thorace brevi, transverso, subquadrato, posticè utrinque obsolete impresso, punctato, angulis anticis et posticis rotundatis, margine laterali testaceo. Elytris striato-punctatis, obsoletè punctatis. Antennis basi, pedibusque flavo-testaceis.

L. 0,0085; l. 0,003.

Il est assez aplati, d'un noir de poix peu luisant; sa tête est presque arrondie, un peu rétrécie posté-

rieurement, très-faiblement ponctuée, vue à une forte loupe, avec une impression longitudinale, triangulaire et fortement marquée de chaque côté, devant l'insertion des antennes. La lèvre supérieure est à peu près carrée, d'un brun de poix noirâtre; les mandibules sont de la même couleur. Les palpes sont d'un jaune testacé pâle. Les antennes sont d'un brun noirâtre avec les deux premiers articles seulement de la couleur des palpes. Le corselet est notablement plus large que long, de forme carrée, aussi large en avant qu'en arrière, arrondi sur les côtés et aux quatre angles, très-finement ponctué, vu à une forte loupe, avec deux larges impressions près des angles postérieurs, peu profondes et peu limitées, dans lesquelles il y a des points enfoncés assez forts qui règnent le long du bord postérieur, en sorte que ceux des deux fossettes se réunissent. On voit au milieu une faible trace de ligne longitudinale, à peine visible à une très-forte loupe, et en arrière deux très-faibles traces d'impressions transversales. Les côtés de ce corselet sont assez largement bordés de jaune testacé, surtout en arrière. L'écusson est petit, triangulaire et brun foncé. Les élytres sont un peu plus larges que le corselet, assez allongées, légèrement ovales, presque planes et très-légèrement sinuées à l'extrémité. Toute leur surface est couverte de petits points enfoncés assez serrés, et elles ont chacune neuf fines stries formées par de petits points très-rapprochés, très-peu profondes en avant, mais beaucoup plus fortes en arrière. On n'aperçoit, sur les intervalles laissés entre chaque strie, aucune

ligne de points sur le disque, seulement le bord externe porte, surtout en arrière, plusieurs impressions ou gros points enfoncés. Le dessous du corps est d'un noir luisant, lisse. Les pattes sont d'un jaune pâle avec les jambes et les tarses d'un jaune brunâtre. Les tarses antérieurs et intermédiaires sont assez dilatés avec leurs articles plus longs que larges.

Pour nous assurer que cet insecte appartient bien au genre *Hypolithus*, nous avons dessiné avec soin les caractères de l'*Hypolithus holosericeus* de Dejean, lesquels sont identiques avec ceux de l'*H. saponarius* d'Olivier, et nous les avons comparés avec ceux de notre insecte, qui par bonheur se trouve être un mâle. Nous avons vu, et nous montrons à nos lecteurs, que l'échancrure du menton porte bien une petite dent au milieu, que les palpes sont également terminés par un article un peu ovoïde, faiblement tronqué au bout, et que les quatre tarses antérieurs ont leurs quatre premiers articles dilatés, triangulaires, et manifestement plus longs que larges, comme dans les *Hypolithus*.

L'espèce ne peut être placée qu'à côté de l'*Hypolithus calathoides* de Dejean (*Spec.*, IV, 172). Elle présente à peu près la même forme et la même coloration; mais elle s'en distingue par sa taille beaucoup plus petite, par ses antennes et sa lèvre supérieure qui sont brunes, par son corselet qui n'offre aucune trace des impressions transversales, surtout en avant, et par ses élytres qui n'ont pas sur les troisième, cinquième et septième intervalles les rangées de points distants que la description de Dejean signale.

Harpalus punctatellus, Reiche, mss.
Harpalus agnatus, Reiche, mss.
Harpalus subcylindricus, Reiche, mss.

(Simpliciamanes, Latr.)

Feronia (*Pœcilus*) atrata, Reiche, mss.

(Patellimanes, Latr.)

Anchomenus luctuosus, Reiche, mss.
Anchomenus rugicollis, Reiche, mss.
Anchomenus rufo-æneus, Reiche, mss.

ANCHOMÈNE A ANTENNES NOIRATRES.

ANCHOMENUS FUSCICORNIS. — Pl. I, Fig. 7.

A. niger; antennis fuscis, basi pallidis; thorace angustato, subcordato; elytris elongatis, subparallelis, subtiliter striatis; pedibus obscurè flavo-rufescentibus, femoribus dilutioribus.

L. 0,008; l. 8,003.

Sa tête est lisse, assez luisante, de forme ordinaire et sans taches. Les palpes sont d'un brun un peu fauve, avec l'extrémité du second et dernier article pâle. Les antennes sont d'un brun assez obscur avec les trois premiers articles et la base du quatrième pâles. Le corselet est au moins aussi long que large, rétréci en arrière, arrondi sur les côtés en avant, avec les angles postérieurs arrondis, déprimés, et les bords peu relevés. Son disque est peu convexe, lisse, sans aucune trace de rides transversales, avec une ligne longitudinale assez forte au milieu, n'atteignant pas tout à fait les deux extrémités. L'écusson est très-petit,

triangulaire. Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que la partie postérieure du corselet, en ovalè allongé, assez aplaties, peu luisantes, et marquées chacune de neuf stries lisses et minces, à intervalles tout à fait planes. Il y a au bord externe et en arrière, à partir du milieu, une série de sept ou huit gros points enfoncés placés entre les huitième et neuvième stries. L'extrémité de ces élytres est assez manifestement sinuée. Le dessous du corps est noir comme le dessus, lisse et assez luisant. Les pattes sont d'un jaune fauve assez obscur, avec les cuisses d'un jaune plus pâle.

Il ressemble, au premier coup d'œil, aux *Anchomenus livens* et *albipes* de Gyllenhall (*memmonius et pallipes*), mais il est moins luisant. Il se distingue du premier par l'absence des petites taches fauves sur la tête, parce que ses élytres n'ont pas les trois points enfoncés signalés dans les descriptions de Gyllenhall et Dejean, et parce que les intervalles entre les stries sont tout à fait plans, tandis qu'ils sont un peu convexes et bien plus luisants dans le *livens*. On ne pourra le confondre avec l'*albipes*, parce que celui-ci a le bord postérieur du corselet fortement ponctué, et que les intervalles des stries de ses élytres sont un peu convexes comme dans le *livens*.

(PATELLIMANES, Latr.)

ODES SUBLÆVIS, Reiche, mss.
CHLÆNIUS FULVO-SIGNATUS, Reiche, mss.
CHLÆNIUS CUPREO-CINCTUS, Reiche, mss.

Chlænius columbinus, Reiche, mss.

Panagæus stenocephalus, Reiche, mss.

(Grandipalpes, Latr.)

Calosoma rugosum de Géer. Dej.

M. Klug a décrit dans les *Symbolæ physicæ*, pl. XXIII, fig. 10, une variété de cette espèce, sous le nom de *C. chlorostictum*.

TRIBU DES HYDROCANTHARES.

Hydacticus jucundus, Reiche, mss.

HYDATIQUE GALLA.

HYDATICUS GALLA. — Pl. I, Fig. 8.

H. ovalis, vix ellipticus depressiusculus; capite testaceo, vertice nigro; thorace testaceo, in medio transversim nigro-maculato; elytris testaceis, maculis minimis rotundatis, versùs medium plùs minùsve confluentibus. Corpore subtùs nigro-ferrugineo, pedibus ferrugineis.

L. 0,011; l. 0,006.

Ovale, un peu allongé et légèrement déprimé. Tête très-finement pointillée, d'un jaune ferrugineux, avec une large bande noire transversale sur le vertex, atteignant le bord postérieur, brusquement dilatée de chaque côté, contre les yeux. Antennes et palpes d'un jaune un peu roussâtre. Corselet d'un jaune fauve, avec une bande transversale noire au milieu du bord postérieur, terminée brusquement de chaque côté, vis-à-vis le milieu de la base de chaque élytre. Il est plus de trois fois aussi large que long, largement échancré en

avant, où il est plus étroit, légèrement arrondi à la base; les bords latéraux sont presque rectilignes et obliques; les angles antérieurs assez saillants et aigus, les postérieurs également un peu aigus et très-légèrement prolongés en arrière; il est couvert de petits points sur les côtés, allant en s'effaçant vers le milieu qui est lisse : il présente en outre une faible impression transversale près du bord antérieur, portant un rang de petits points enfoncés. L'écusson est noir, les élytres sont d'un jaune un peu roussâtre, couvertes de petites taches noires arrondies, très-rapprochées vers le milieu, n'atteignant ni les bords, ni l'extrémité, ni la base, à l'exception de la partie médiane, avec la suture noire, bordée de chaque côté d'une fine ligne fauve. Vue à la loupe, chaque élytre présente des traces de deux lignes longitudinales formées par des taches noires un peu plus fortes que les autres, plus rapprochées entre elles et rangées en ligne. Ces deux lignes viennent se réunir au bord antérieur, du côté de l'écusson, à l'endroit qui reste d'un jaune pur, à cause de l'absence de points noirs. On voit en outre, sur chaque élytre et près de ces traces de raies noires, deux rangs de faibles points enfoncés, assez distants, et visibles seulement à la loupe.

Le dessous est d'une couleur de poix tirant au fauve, très-lisse et très-luisant. Les pattes antérieures et intermédiaires sont d'un jaune fauve, et les postérieures d'une couleur un peu plus foncée. Les tarses intermédiaires du seul mâle que nous connaissions ont quatre rangées de cupules au-dessous.

Cette espèce ne peut être rangée qu'à côté des *Hydaticus sobrinus*, Aubé, et *signatipennis*, Lap. Mais elle s'en distingue au premier aspect par l'absence de bandes transverses noires sur les élytres. Elle a des affinités avec les *Hydaticus Dregei* et *dorsiger*, Aubé; mais elle est séparée de la première par son corselet qui n'est pas bordé de noir en avant, et de la seconde, parce qu'elle n'a pas le milieu des élytres d'un noir vif sans taches.

COPELATE D'ÉRICHSON.

COPELATUS ERICHSONII. — Pl. I, Fig. 9.

C. obscurè fulvus. Vertice, thorace elytrisque atris; lateribus thoracis strigâ basi et lineâ angustâ propè marginem elytrorum fulvis, his singulo decem-striatis.

L. 0,006; l. 0,003.

Cette espèce est très-voisine du *Copelatus posticatus* de Fabricius, et si l'on ne connaissait pas positivement la localité des deux, on pourrait les confondre ou les regarder comme des variétés; mais l'espèce fabricienne provient des îles de l'Amérique, et plusieurs individus que nous avons pu examiner nous ont toujours offert des stries alternativement très-courtes et très-longues, tandis que chez quatre individus de notre espèce, provenant d'Abyssinie, et recueillis par M. Lefebvre, nous voyons toujours ces mêmes lignes presque toutes de la même longueur.

La tête est fauve, noircissant insensiblement en arrière, lisse et luisante, avec deux petites stries courtes

et enfoncées contre les yeux, et en avant de ceux-ci, de chaque côté. Les antennes sont fauves, de la longueur de la tête et du corselet. Le labre est un peu échancré, fauve, ainsi que les palpes et les parties de la bouche. Le corselet est noir, bordé de fauve de chaque côté; il offre au-dessus de petites striures courtes, un peu obliques, que l'on pourrait considérer aussi comme des points allongés dans le sens longitudinal, et dirigés un peu vers la ligne médiane. L'écusson est large, court et triangulaire, d'un brun fauve. Les élytres sont ovalaires, allongées, assez aplaties, lisses et luisantes; elles ont chacune dix stries longitudinales nettement incisées, qui arrivent près de l'extrémité postérieure, mais dont les seconde, quatrième, sixième, huitième et dixième sont un peu plus courtes. Il y a de plus, sur le bord externe, une onzième strie qui ne commence qu'à moitié de leur longueur, n'atteint pas l'extrémité postérieure, et présente quelques petits plis transverses qui la coupent obliquement. On voit, près du bord externe de chaque élytre, une ligne d'un jaune fauve, qui occupe l'espace compris entre les huitième et dixième stries (en partant de la suture), et qui n'atteint pas l'extrémité. Le dessous du corps est d'un fauve plus ou moins brunâtre, noircissant sur les flancs de la poitrine, et vers l'extrémité de l'abdomen. Il y a de petites stries courtes, ou des points allongés, obliques, sous la poitrine et l'abdomen. Les pattes sont entièrement fauves.

Nous avons dédié cette espèce à l'auteur du genre *Copelatus*, comme un témoignage de toute notre estime.

DINEUTES GONDARICUS. Reiche, mss.

GYRINUS CAPENSIS. Thunb. Aubé.

Comme nous n'avons que deux individus très-endommagés de ce Gyrin, nous croyons devoir les rapporter au *Gyrinus Capensis*, quoiqu'ils offrent quelques légères différences quand on les compare aux descriptions de ce dernier données par les auteurs. Cependant, dans nos individus d'Abyssinie, le labre est d'un vert pur, sans aucun reflet bronzé ni cuivré; on ne voit aucune trace d'impressions entre les yeux, et il n'y a, par conséquent, aucune tache cuivreuse au fond de ces impressions : caractères signalés d'une manière positive dans la description du *Gyrinus Capensis* que l'on doit à M. Aubé. Notre variété pourrait bien se rapporter au *Gyrinus concinnus* de M. Klug (*Symb. physic.*, pl. XXXIV, fig. 10).

En étudiant cet insecte pour le comparer aux *Gyrinus striatus* et *strigosus* près desquels il est placé, nous avons éprouvé quelque embarras, parce que nous ne pouvions pas comprendre les descriptions de M. Aubé; en effet, cet entomologiste, en comptant les intervalles laissés sur les élytres par les sillons, ne compte pas le premier intervalle, celui qui est compris entre la suture et le premier sillon : il appelle premier intervalle celui qui se trouve entre le premier sillon et le second, second intervalle celui qui est entre le deuxième sillon et le troisième, et ainsi de suite. Comme nous ne nous sommes pas aperçu tout d'abord de cette singulière

manière de compter les intervalles, et que M. Aubé a eu grand soin de ne pas avertir le lecteur de sa façon de compter, nous nous sommes obstiné à suivre, dans nos supputations, la simple raison, en appelant premier intervalle le premier, celui qui est compris entre la suture et le premier sillon, et ainsi de suite; en sorte que nous ne trouvions jamais les caractères indiqués par M. Aubé, car s'il indiquait un intervalle large ou élevé, ou lisse, ou glauque, en comptant du premier au dernier, nous trouvions tout autre chose. Nous avons perdu ainsi assez de temps en recherches vaines; il nous a fallu observer et dessiner les élytres des gyrinus *striatus* et *strigosus*, pour tâcher de comprendre ce que M. Aubé voulait dire par premier, cinquième, septième intervalle, et enfin nous avons trouvé qu'en ne tenant pas compte du premier intervalle, et en partant du second (que nous avons considéré, avec M. Aubé, comme le premier), nous pouvions suivre la description de ces deux espèces, et trouver ce qu'il indique comme caractère distinctif entre elles.

Nous engageons les entomologistes qui voudront ne pas faire comme tout le monde, à en avertir, au moins une fois, leurs lecteurs, afin de leur épargner les pertes de temps dont nous nous plaignons ici.

FAMILLE DES BRACHÉLYTRES.

PÆDERUS EXIMIUS, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVII, fig. 1.

FAMILLE DES SERRICORNES.

TRIBU DES BUPRESTIDES.

Sternocera castanea, Fabr., Oliv., Herbst, Gory, etc.
Julodis caillaudi, Latr., Gory (Monogr.).
Buprestis albicincta. Reiche, Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVII, fig. 2.

ACMÉODERE GRAND. — Pl. II, F. 1.

ACMÆODERA GRANDIS.

A. viridi-nitens, clypeo, ore antennisque nigris; thorace lato, profundè punctato, in medio profundè canaliculato, lateribus impresso; elytris convexis, profundè excavato-striatis; corpore infrà pedibusque nigris.

L. 0,018; l. 0,006.

D'un beau vert brillant à reflets dorés en dessus, noir en dessous. La tête est fortement rugueuse en dessus, avec le chaperon un peu relevé, noir, ponctué, à peine échancré en avant; il y a en avant de la tête, près de la ligne qui sépare la partie verte du chaperon noir, une double tache d'un rouge métallique, à reflets bleus. Les antennes et toutes les parties de la bouche sont noires. Le corselet est plus large que la tête et même que les élytres, transversal, à côtés arrondis; il offre un profond et large sillon longitudinal au milieu, et, de chaque côté, une petite fossette placée près du bord postérieur. Toute sa surface est couverte de gros points enfoncés, plus forts, et devenant presque de petites fossettes un peu ovalaires et transversales, à mesure

qu'ils s'éloignent de la ligne médiane. Le bord antérieur est assez profondément échancré pour recevoir la tête, un peu avancé au milieu, avec les angles latéraux arrondis; ce bord présente un liseré qui simule un petit bourrelet. Le bord postérieur est un peu sinueux, avec les angles latéraux presque aigus, il a une petite bordure finement crénelée et de couleur bronzée. Il n'y a pas d'écusson apparent. Les élytres sont allongées, à côtés parallèles, un peu acuminées en arrière, avec une forte sinuosité au bord externe, près de la base, et garnies d'un grand nombre de dentelures sur ce bord, d'autant plus fortes qu'elles sont plus postérieures. Chaque élytre a neuf stries longitudinales ou sillons profonds, dont les intervalles élevés et lisses portent une série de petits points. Le fond de chaque strie ou sillon offre une série de gros points enfoncés, lesquels sont d'une grosseur modérée dans les deux ou trois premiers sillons, en partant de la suture, mais qui grossissent tellement ensuite et prennent une forme transversale, qu'ils finissent par occuper tout le sillon jusqu'aux intervalles saillants, et donnent aux côtes des élytres un aspect crénelé et guilloché de plis et de cavités transverses. Le dessous est noir luisant ainsi que les pattes. Le corselet, la poitrine et l'abdomen sont couverts de points enfoncés qui s'élargissent à mesure qu'ils deviennent plus latéraux, et forment sur les côtés de larges fossettes peu profondes. Les pattes sont ponctuées, couvertes d'un léger duvet blanc, avec les éponges des tarses brunes.

Cette belle espèce est très-voisine des *Acmœodera*

gibbosa, Fab., et *polita*, Klug (*Symb. phys.*, Bupr., n° 7, pl. I, f. 7). Mais elle est beaucoup plus grande, le sillon longitudinal de son corselet est beaucoup plus profond, et son chaperon est bien moins fortement échancré en avant. Elle doit être placée en tête du groupe dont MM. Gory et de Laporte ont formé la troisième division du genre *Acmœodera*.

CHRYSOBOTHRIS PANTOCHLORE. — Pl. II, F. 2.

CHRYSOBOTHRIS PANTOCHLORA.

C. viridis; crebrè punctata; thorace transverso, lateribus subsinuato, scutello nigro. Corpore subtùs pedibusque viridi-auratis, antennis tarsisque cupreis.

L. 0,012; l. 0,005.

Cette jolie espèce est entièrement verte, dessus et dessous, luisante, avec quelques reflets un peu dorés en dessous. Sa tête est ponctuée, coupée verticalement en avant, ayant, entre les yeux et au haut du front, une élévation transversale, épaisse, précédée en dessus d'une fossette également transversale, en forme de parenthèse qui n'atteint cependant pas les yeux. Au-dessous de cette bosse transverse, de cette sorte de crête arrondie, le front forme un disque arrondi et enfoncé, couvert de petites stries courtes, se suivant bout à bout et formant des lignes concentriques ou, si l'on veut, un grand nombre de cercles interrompus. Le chaperon est seulement ponctué, échancré au milieu. Les antennes sont d'un vert un peu cuivreux, et le labre, ainsi que les parties de la bouche, sont noirs. Le

corselet est transversal, fortement sinueux en arrière, avec le lobe du milieu prolongé notablement. Ses côtés sont presque droits, très-faiblement sinueux au milieu, avec les angles arrondis. Il est entièrement couvert de points enfoncés qui deviennent de petites rides transverses sur les côtés. L'écusson est noir, petit, triangulaire, avec une petite impression au milieu. Les élytres sont un peu élargies au milieu, arrondies à l'extrémité, et elles ne présentent à leur bord externe que de faibles traces de dentelures. Toute leur surface est couverte de points enfoncés, d'autant plus gros qu'ils sont plus éloignés de la suture. Vus à la loupe et éclairés par le côté, ces points offrent un aspect singulier et comme chagriné, et leur fond semble contenir un ou deux petits tubercules saillants et brillants. On voit aussi sur chaque élytre de faibles traces de trois ou quatre petites côtes longitudinales, et il y a à la base deux fossettes peu profondes. Le dessous du corps est vaguement ponctué et offre sur les côtés de courtes stries arquées qui présentent un aspect écailleux. Le dernier segment abdominal est à peine échancré à l'extrémité, arrondi, avec une petite carène élevée au milieu. Les stries latérales sont plus allongées et forment des lignes ou des portions de cercles concentriques. Les pattes sont ponctuées et les cuisses antérieures portent en dessous une forte épine.

Cette jolie espèce est très-voisine des *Chrysobothris guttata*, Olivier, vol. II, g. 32, p. 70, pl. VI, f. 58 (*picticollis*, Gory, p. 4, pl. I, f. 4), *dorsata*, Fabr., *chalcophana*, Klug, et *serrata*, Olivier; mais elle est

facile à distinguer par sa jolie couleur verte uniforme. Sa ponctuation est trois fois plus forte que celle du *Chr. guttata*, que nous avons vu dans la collection de M. Gory. Elle est surtout bien distincte des *chr. Chalcophana* et *serrata*, par le dernier segment de son abdomen, simplement échancré en arrière, sans épines aux angles saillants de cette échancrure, n'offrant au milieu qu'une médiocre carène peu saillante, qui ne se prolonge pas en une sorte d'épine en arrière, au milieu de l'échancrure, et par les bords de ses élytres, présentant à peine quelques traces d'échancrures en arrière, tandis qu'elles forment des dents de scie chez les espèces auxquelles nous la comparons.

TRIBU DES ÉLATERIDES.

TÉTRALOBE SUBSILLONNÉ. Pl. II, F. 3.

TETRALOBUS SUBSULCATUS.

T. castaneo-niger, flavo-grisea pubescentia tectus; capite antice angulato, in medio elevato, subtus fortiter punctato; thorace subdepresso, angulis posticis acutis, deflectentibus, postice incurvis; elytris thorace quadruplo longioribus, leviter sulcatis (fœm.).

L. 0,060; l. 0,020.

Sa tête est petite, de forme arrondie, excavée en avant, comme dans toutes les espèces de ce genre. Vue de face et en dessus, son bord antérieur, à partir des yeux, offre trois pans bien distincts, quoique les angles qu'ils font entre eux soient arrondis, et le bord

antérieur, ou le pan moyen, est assez fortement relevé et présente au milieu, quand on observe la tête en devant, une espèce de dent assez saillante. De plus, l'espace compris, en dessous de cette carène, entre elle et le labre, est garni de gros points enfoncés. Le corselet est plus large que long, rétréci en avant, assez déprimé en dessus, arrondi sur les côtés, terminé en arrière de chaque côté par une forte épine dirigée en arrière et en dehors, à pointe un peu courbée en bas. La tranche des bords ne produit pas un véritable bourrelet formé de deux côtes interceptant un sillon; elle est seulement déprimée ou aplatie, granuleuse, et ne présente qu'une faible trace de fossette vers son extrémité postérieure, qui est le point le plus élargi. Sa surface est couverte de petits points enfoncés et de poils courts, cendrés et couchés, et elle n'offre pas de fossettes latérales. Le bord postérieur est creusé comme chez les autres espèces, avec le milieu relevé vis-à-vis l'écusson et présentant une petite échancrure. L'écusson est semblable à celui des espèces de tout le genre. Les élytres sont allongées, parallèles, arrondies au bout, quatre fois plus longues que le corselet, assez manifestement sillonnées pour présenter huit ou neuf espèces de côtes peu élevées, arrondies, alternativement plus larges. Toute leur surface est couverte de petits points très-serrés et d'un duvet cendré semblable à celui du corselet, mais ce duvet est enlevé, sur toutes les côtes et sur les autres points saillants, par le frottement. Le dessous et les pattes sont finement ponctués, couverts de duvet cen-

dré; l'abdomen est très-épais, et les côtés de ses segments ne présentent que de très-faibles traces de fossettes.

Cette espèce ne peut être comparée qu'au *Tetralobus Goryi*, Hope (*Monogr. on the Coleopt., fam. Phyllophoridæ, proceed. of the Zool. Soc.*, 1842, p. 73); mais l'espèce signalée par M. Hope est beaucoup plus petite, et ses élytres ne sont que trois fois plus longues que le corselet, suivant la description du savant Anglais.

Nous ne possédons qu'une femelle mutilée, dont les antennes ont été cassées; nous pensons que c'est une femelle, parce que son ventre est excessivement bombé.

TETRALOBE DE HOPE. Pl. II, F. 4.

TETRALOBUS HOPEI.

T. castaneo-niger, flavo-grisea pubescentia tectus. Capite antice rotundato, in medio non elevato, subtus lævissime punctato. Thorace subdepresso, foveolis paucissime impressis, angulis posticis acutis, deflectentibus, postice incurvis. Elytris thorace fere quadruplo longioribus, leviter subsulcatis (fœm.)

L. 0,047; l. 0,017.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est plus petit, plus déprimé en dessous, et ses élytres n'ont que trois fois et demi la longueur du corselet. Sa tête est arrondie, le bord antérieur et relevé de son disque est simplement arrondi et n'offre pas ces espèces de pans distincts que l'on remarque chez le *T. subsulcatus*. Le bord relevé ne présente pas au milieu, quand

on observe la tête en devant, de trace de la dent saillante signalée chez l'espèce précédente; enfin la portion placée au-dessous de cette carène, entre elle et le labre, est à peine ponctuée, et les quelques points épars qu'on y remarque sont presque effacés. Les antennes de la femelle, le seul sexe rapporté par M. Lefebvre, sont de la longueur de la tête et du corselet, fortement en scie, avec le dernier article presque trois fois plus long que le précédent, échancré en dessous, près de l'extrémité, et simulant un douzième article. Le corselet est un peu plus long, relativement à sa largeur, et il présente de chaque côté une faible fossette; la partie élevée au milieu de son bord postérieur présente une petite échancrure, et les bords latéraux sont tout à fait semblables à ceux de l'espèce précédente. Les élytres sont allongées, parallèles, mais un peu élargies au milieu, arrondies à l'extrémité, couvertes de petits points enfoncés et de duvet cendré, et elles ont de très-faibles traces de côtes presque effacées, qui doivent être encore moins visibles quand le duvet n'est pas enlevé. L'abdomen est peu bombé, finement ponctué, tomenteux, et les segments offrent de chaque côté une petite fossette large, longitudinale et peu profonde. Les pattes sont finement ponctuées et couvertes, comme tout le reste du corps, de duvet cendré.

Nous avons dédié cette espèce au révérend M. Hope, qui a donné un synopsis de monographie de ce genre.

TÉTRALOBE A FRONT ARRONDI. Pl. II, F. 5.
TETRALOBUS ROTUNDIFRONS.

T. niger, flavo-grisea pubescentia leviter tectus, capite antice rotundato, rugoso-punctato, subtus fortiter punctato. Thorace gibboso, angulis posticis acutis, deflectentibus, postice incurvis. Elytris thorace triplo longioribus, simplicibus.

L. 0,038; l. 0,013.

Cette espèce se distingue au premier coup d'œil par la rareté du duvet qui recouvre son corps, même dans les parties où le frottement ne l'a pas enlevé, par la forme plus gibbeuse de son corselet, et par ses élytres dépourvues de toute trace de côtes et de stries. Sa tête est petite, de forme arrondie, à bords arrondis, avec le milieu seulement un peu droit et relevé en bourrelet, comme dans toutes les autres espèces. La portion inférieure à ce bourrelet est fortement ponctuée. Les antennes de la femelle sont un peu moins longues que la tête et le corselet en scie avec le dernier article près de trois fois plus long que le précédent, un peu rétréci à l'extrémité et échancré en dessous, aux deux tiers de sa longueur. Le corselet est un peu plus large que long, moins rétréci en avant que dans les espèces précédentes, fortement bombé en dessus, couvert de points enfoncés assez forts, entre lesquels on en observe une infinité de plus petits, et garni, dans les parties moins saillantes, de fin duvet cendré, assez clairsemé pour laisser dominer la couleur noirâtre du fond. Son bord postérieur, relevé vis-à-vis de l'écusson, n'a

pas de trace d'échancrure ; ses bords latéraux offrent un bourrelet rugueux, bien marqué en arrière, effacé en avant, au milieu duquel il y a, à partir du milieu et allant se terminer à la base de la pointe postérieure, un sillon assez profond, assez allongé, qui détermine deux carènes latérales dans cet endroit. L'écusson est de forme ordinaire; les élytres sont trois fois plus longues que le corselet, parallèles, arrondies à l'extrémité : elles paraissent lisses à l'œil nu, sont luisantes dans les portions saillantes, faiblement tomenteuses sur les côtés et à l'extrémité, et, vues à la loupe, elles sont couvertes d'une infinité de petits points très-rapprochés. On remarque près du bord postérieur, une faible carène parallèle à ce bord et se dilatant en un ou deux faibles tubercules près de l'extrémité ; leur base présente trois petits plis assez marqués dans sa partie déclive. Le dessous et les pattes sont finement ponctués, tomenteux; les côtés des segments de l'abdomen n'ont aucune trace de fossettes, le dessus de ces segments, quand on relève un peu les élytres, est fauve orangé, et la pièce cornée dépendante de l'oviducte et qui dépasse le dernier segment abdominal, est de cette même couleur fauve et bordée de cils roux. Les palettes du dessous des tarses et les crochets du dernier article de ceux-ci sont fauves, à l'exception de l'extrémité de ces crochets qui est brune.

Ce tétralobe, dont nous n'avons vu qu'une femelle, a été aussi trouvé dans le pays des Amazoulous, près du port Natal.

CARDIOPHORE ACCUMINÉ. P. II, F. 6.
CARDIOPHORUS ACUMINATUS.

C. elongatus, fusco-castaneus, albido pubescens, thorace obscure fusco; antennis fulvis, articulis prioribus supra fuscis. Pedibus fuscis femoribus basi trochanteribusque fulvis. Elytris striato-punctatis.

L. 0,014; l. 0,003.

Son corps est assez cylindrique, allongé, rétréci en arrière, et terminé un peu en pointe. La tête est de grandeur moyenne, très-finement ponctuée, avec le bord antérieur ou la carène antérieure faiblement arrondie en avant. Les antennes sont un peu plus longues que la tête et le corselet, filiformes, un peu dentées en dessous, fauves avec la base et le bord supérieur des cinq ou six premiers articles d'un brun noirâtre. Les palpes sont fauves; le corselet est un peu plus long que large, assez globuleux, arrondi sur les côtes, avec les pointes postérieures médiocrement allongées. Toute sa surface est finement et régulièrement ponctuée, couverte de duvet jaune cendré, ce qui lui donne un aspect chatoyant; son bord postérieur offre, au milieu, trois petites dentelures. Les élytres sont d'un brun tirant sur le fauve, de la largeur du corselet à leur base, un peu plus de deux fois plus longues que celui-ci, diminuant insensiblement et terminées en pointe. Elles ont chacune neuf stries fortement ponctuées, assez profondes, dont les intervalles sont plus étroits et plus élevés en arrière, et toute leur surface

est couverte d'une très-fine ponctuation et de duvet jaunâtre médiocrement serré. Le dessous est d'un brun fauve plus pâle que le dessus des élytres, très-finement ponctué et couvert de duvet jaunâtre qui le rend chatoyant. Les pattes sont d'un brun noirâtre, avec les cuisses, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et l'extrémité des articles des tarses fauves.

Cette espèce doit être rapprochée des *Cardiophorus fastidiosus*, *hottentotus* et *cognatus* de M. Érichson (*Monographie du genre Cardiophorus*, dans le *Zeitsch. fur der Entomol.*, de Germar, t. II, p. 200 et 203); mais elle s'en distingue par sa forme plus conique, par sa taille et par sa coloration.

Nous avons remarqué, en nous servant de cette monographie, que l'auteur n'a pas cité les espèces que nous avons décrites et figurées dans le voyage de *la Favorite*. Peut-être n'a-t-il voulu décrire que les espèces appartenant au musée de Berlin.

CARDIOPHORE VARIABLE. Pl. II, F. 7, 8.

CARDIOPHORUS VARIABILIS.

C. niger, nitidus, subtiliter griseo-pubescens; elytris fasciis duabus latis, in sutura interruptis, interdum thorace tibiisque fulvis.

L. 0,0075; l. 0,002.

Il est assez court, épais, obtus à l'extrémité et très-voisin, pour la forme, des *Cardiophorus thoracicus*, *discicollis*, *collaris* et *argiolus*. Tout son corps est noir, luisant, faiblement pubescent, et ce duvet est jau-

nâtre. La tête est finement ponctuée, avec la carène antérieure assez arrondie en avant; les parties de la bouche et les palpes sont noirs; les antennes sont à peine plus longues que la tête et le corselet, fauves à la base, noires à l'extrémité, avec les articles intermédiaires noirâtres au sommet. Le corselet est épais et globuleux, un peu plus long que large, arrondi sur les côtés, à pointes postérieures médiocrement prolongées en arrière, aiguës; toute sa surface est finement ponctuée, faiblement tomenteuse, tant en dessus qu'en dessous. L'écusson est fortement creusé au milieu. Les élytres sont une fois et deux tiers aussi longues que le corselet, assez parallèles, arrondies au bout, très-finement ponctuées et pubescentes, avec neuf fortes stries ponctuées, laissant des intervalles saillants, comme de petites côtes; elles sont marquées chacune de deux taches transversales jaunes, partant du bord externe, arrondies à leur extrémité interne, et se terminant avant d'atteindre la suture. La première tache est située au tiers antérieur; son extrémité interne est arquée et dirigée en bas; la seconde, située aux deux tiers de la longueur de l'élytre, est au contraire un peu arquée, et son extrémité se dirige un peu en haut. Le dessous et les pattes sont finement ponctués et tomenteux; les tarses sont fauves.

Nous avons représenté un autre individu, piqué sur la même épingle, offrant tous les caractères du précédent, mais en différant parce que son corselet est d'un rouge vif, avec la partie antérieure et le milieu du dessous noirs. Le noir du dessus se prolonge en

pointe, à partir de la tête, et atteint le milieu de la longueur du corselet. Dans cet exemplaire, que nous regardons comme une variété du précédent, les antennes sont noires, avec la base des cinq ou six premiers articles seulement fauve; la base des cuisses et des jambes est fauve, et, même aux quatre pattes antérieures, les jambes ont leur côté externe de cette couleur. Les tarses sont également fauves avec le dessus des deux derniers articles noir.

Nous avons aussi reçu des individus de cette espèce du port Natal.

TRIBU DES LAMPYRIDES. Pl. III, f. 1 à 4.

LYCUS EN ROBE.

LYCUS TRABEATUS.

L. corpore luteo, antennis tibiis tarsisque nigris. Thorace subquadrato. Elytris maris complanatis, lateribus dilatatis plùs minùsve rotundatis (in fœminibus elongatis, parallelis), apice nigris, in plurimis maribus maculis scutellaribus et marginalibus nigris.

L. (*mar.*) 0,015 à 0,026.; l. 0,006 à 0,021 — L. (*fœm.*) 0,017 à 0,021; l. 0,006 à 0,008.

Lycus trabeatus, Guer., *Icon. du règne animal.* Ins., texte, p. 45, pl. XV, f. 1 (1835).

L. flavicans, Laporte, Buffon Dumesnil; Ins., t. I, p. 202, n° 1 (1840), Var.

L. africanus, Laporte, Buffon Dumesnil; Ins., t. I, p. 202, n° 2 (1840), Var.

Cette espèce varie considérablement pour la forme et pour la coloration, mais dans les mâles seulement;

le caractère qui domine et que l'on peut regarder comme éminemment spécifique, c'est la forme carrée du corselet, forme qui se maintient invariablement dans les deux sexes. Nous allons décrire un mâle au maximum de coloration et de composition, et nous indiquerons ensuite les principales variations de cette curieuse espèce.

La tête, les antennes et le thorax sont noirs, à l'exception de quelques taches jaunes sous la poitrine. Les antennes sont deux fois et demi aussi longues que le corselet, aplaties, un peu en scie. Le corselet est de forme carrée, arrondi aux angles, surtout en avant, avec le bord antérieur un peu avancé et faiblement échancré au milieu : il est lisse et luisant, offre de chaque côté un profond sillon longitudinal, à partir duquel les bords latéraux se relèvent, présentent en avant un petit commencement de carène, un sillon longitudinal au milieu, et une petite bordure imprimée au bord postérieur. L'écusson est allongé, tronqué, faiblement creusé au milieu, noir. Les élytres sont allongées, planes, presque rondes, épaissies au bord externe avec l'extrémité plus mince. La dilatation externe est formée par les angles huméraux qui se prolongent presque jusqu'à l'extrémité postérieure. Il y a sur les élytres proprement dites, deux côtes longitudinales un peu sinueuses, ramifiées avec une foule de petites côtes transverses, et sur la partie dilatée un réseau de ramifications élevées, bien marquées et plus serrées vers les bords. La base des élytres, à l'écusson, et leur extrémité sont noires, ainsi que le bord

externe de la dilatation humérale, dans une étendue plus ou moins grande et au milieu. L'abdomen est jaune avec le milieu noir. Les pattes sont noires avec la base des cuisses jaune fauve : les cuisses sont assez épaisses, aplaties, ainsi que les jambes. Les ailes sont jaunâtres avec l'extrémité noire.

Parmi les mâles très-développés et à côtés ronds, il y en a qui, en ayant le dessous du corps noir, le rostre et les antennes entièrement noirs, une petite tache noire au milieu du corselet, n'ont cependant pas de noir au milieu du bord externe des élytres : tel est le cas de la variété d'Abyssinie que nous représentons figure 1.

D'autres ayant au contraire une large bordure noire aux côtés de la dilatation des élytres, ont le milieu du rostre, la base des antennes et l'abdomen fauves : ils forment le *Lycus amplissimus* du Catalogue de M. Dejean.

Il y en a qui sont semblables aux précédents, mais qui n'ont pas de trace de noir aux côtés des élytres : ils forment l'espèce que M. Delaporte a nommée *L. flavicans*, qui correspond au *L. scutellaris* du Catalogue de M. Dejean.

Quelques-uns, avec ces mêmes caractères, n'ont plus de noir près de l'écusson, qui est lui-même entièrement jaune. C'est l'espèce décrite par M. Delaporte sous le nom de *L. africanus*, laquelle correspond au *L. dilatatus* du Catalogue de M. Dejean.

On trouve d'autres variétés de mâles d'une forme toute différente, chez lesquelles la bosse humérale,

au lieu de s'arrondir pour former le large disque qui rend les précédentes si remarquables, ne se dilate que vers la base, et vient se terminer insensiblement près de l'extrémité (fig. 2). Cette dilatation à la base des élytres diminue de largeur dans d'autres variétés, et enfin elle ne forme plus qu'un rebord arrondi sur les côtés des élytres, sans augmenter leur largeur, et en les laissant parallèles comme celles des femelles. Chez ces individus, on observe toutes les variétés de coloration que nous avons chez les précédentes, mais ils tendent à devenir de plus en plus petits; ce sont, pour ainsi dire, des avortons dans l'espèce (fig. 3). Quelques-unes de ces variétés figurent dans les collections sous les noms de *Lycus distinctus*, *distinguendus*, etc., du Catalogue de M. Dejean.

Comme nous l'avons dit plus haut, les femelles ne varient pas pour la forme et pour la coloration (fig. 4). Elles ont le même corselet carré, leurs élytres sont allongées, constamment parallèles, noires au bout, avec deux côtes longitudinales et une faible carène latérale qui atteint le commencement de la partie postérieure noire, et représente la grande carène humérale des mâles. Leur dessous, le rostre et la base des antennes sont fauves, les cuisses sont presque entièrement de cette couleur, et l'on ne voit que de faibles taches noirâtres au milieu de l'abdomen chez quelques-unes.

Nous avons reçu deux individus, mâle et femelle, d'Abyssinie, et nous avons vu un grand nombre de variétés provenant du Sénégal.

LYCUS FOLIACEUS, Sch., *App. syn. Ins.*, p. 26,

pl. 5, f. 4. — *L. senegalensis*, Laporte, *Hist. nat. des ins.*, Buffon Dumesnil, t. I, p. 262.

Cette grande espèce représente le *Lycus latissimus* de Linnée au Sénégal et en Abyssinie. Les auteurs que nous citons n'ont pas signalé sa femelle qui est allongée, à côtés parallèles, comme toutes les autres. Elle se rapporte parfaitement à son mâle par la forme subtriangulaire de son corselet, qui n'offre aucune tache au milieu. Dans les collections, cette espèce porte encore les noms de *L. trabeatus*, *oblitus* et *diversus*, et la femelle celui de *L. adustus*, du Catalogue de M. Dejean.

LYCUS DE BRÈME. Pl. 3, F. 7 à 9.

LYCUS BREMEI.

L. corpore, antennis pedibusque nigris. Thorace subtriangulari, nigro, lateribus flavis. Elytris maris amplissimis, humeris elevatis (in fœminibus parallelis, elongatis), ad scutellum nigro maculatis, apice nigris. Lateribus abdominis flavis.

L. (*mar.*) 0,014 à 0,019 ; l. 0,10 à 0,013. — L. (*fœm.*) 0,014 à 0,017 ; l. 0,005 à 0,006.

Cette espèce varie beaucoup pour la couleur et un peu pour la taille. La tête, les antennes, le thorax et les pattes sont noirs dans les deux sexes; le corselet est presque de forme triangulaire, avec les angles postérieurs un peu prolongés en arrière quoique arrondis, le bord antérieur un peu avancé et les côtés arrondis et un peu sinués. Son milieu est noir avec les côtés largement jaunes; il offre au milieu du bord

antérieur, une petite carène, et tout à fait au centre, un faible sillon longitudinal. Les côtés jaunes sont garnis d'un faible duvet court, doré et couché. L'écusson est allongé, tronqué en arrière et noir. Les élytres des mâles sont très-dilatées latéralement, en arrière, avec les angles huméraux fortement relevés et la suture presque droite et non bossue au milieu. La dilatation des élytres ne part pas immédiatement de leur naissance, mais elle commence à se manifester brusquement au-delà du milieu de la base humérale, qui est assez épaisse et se fond insensiblement en arrière, bien avant le milieu de l'élytre. Leur surface est marquée de quatre petites côtes longitudinales sinueuses, dont la quatrième limite extérieurement la bosse humérale, et il y a entre ces côtes des réticulations transversales bien marquées et assez nombreuses. On voit à la base de ces élytres, à l'écusson, une large tache noire fondue, quelquefois prolongée en arrière, sur la suture, et leur extrémité est largement bordée de noir, dentelé au côté interne, et remontant sur les côtés jusqu'au milieu de leur longueur. Dans quelques variétés, le noir de la suture descend et vient joindre le bord postérieur; nous avons même une variété (fig. 8) chez laquelle le noir domine tellement qu'il a remonté sur les côtés jusqu'aux angles huméraux et que celui de la suture s'est élargi de manière à ne laisser qu'une bande longitudinale jaune de chaque côté. Dans cette variété, le noir du corselet en occupe presque toute la surface et ne laisse de jaune qu'à la partie postérieure des bords, l'abdomen est entièrement noir, tandis qu'il

est bordé de jaune dans les autres et qu'il est même entièrement jaune dans quelques-uns.

Les femelles (fig. 9) diffèrent par leur forme allongée, leurs élytres non dilatées et parallèles et par leur corselet qui est un peu moins rétréci en avant. Elles offrent les mêmes variétés de coloration que les mâles.

Au premier aspect, cette espèce pourrait être confondue avec le *Lycus latissimus* de Linnée (non Fabricius); mais il est facile de l'en distiguer par la forme du corselet qui, dans le *latissimus* est plus rapprochée du carré, par la dilatation latérale des élytres, qui commence beaucoup plus haut dans l'espèce linnéenne, et parce que, chez celle-ci, on ne voit jamais de noir à la base des élytres. Du reste, les figures de ces deux espèces font ressortir ces différences de formes.

Quant au *Lycus latissimus* de Linnée, auquel nous comparons le nôtre, et dont nous représentons les deux sexes (fig. 5 et 6), il est nécessaire de bien fixer les idées sur l'espèce, car il y a une grande confusion dans les auteurs et dans les collections à son sujet.

Le *Lycus latissimus* de Linnée n'est pas le même que celui de Fabricius (*Ent. syst.*, t. II, p. 106, 1).

Deux espèces bien distinctes ont été confondues par les auteurs.

En 1767, Linnée (*S. N. Ed. Holm.*, t. II, p. 646, 14) a décrit sous le nom de *Lampyris latissima*, une espèce arrondie, à *corselet marqué de noir* au milieu, avec les *élytres noires à l'extrémité.*

Voilà le type de l'espèce.

En 1775, Fabricius, dans son *Syst. Entomol.*, p. 203, décrit

sous le nom de *Pyrochroa latissima*, une autre espèce toute jaune, ayant *une tache marginale* et *l'extrémité des élytres noires*.

Et il cite Linnée, *S. N.*, t. II, 2, p. 646, 14. — La description ci-dessus !

Il ne cite pas d'autres auteurs.

Voilà bien deux espèces et une première confusion. Voyons les interminables confusions qui vont en découler.

En 1781 et 1787, dans son *Species* et son *Mantissa*, il copie la phrase de son *Systema*, et la citation qu'il a donnée de Linnée.

En 1790, Olivier (*Ins.*, 2, 29, p. 5, pl. 1, fig. 2) commence à s'apercevoir que la description de Linnée et celle de Fabricius ne se ressemblent pas. Pour concilier les choses, il prend la diagnose Linnéenne qui ne mentionne pas le noir du corselet, et celle de Fabricius, qui ressemble à celle de Linnée à cause de cette circonstance, et il en fait un autre, mixte, qui comprend la bande longitudinale noire du corselet de l'espèce Linnéenne, et la tache latérale noire des élytres de l'espèce fabricienne; puis il donne une description française dans laquelle il dit que le corselet est noir au milieu avec les côtés fauves, comme le dit Linnée; que les élytres ont une tache noire sur le milieu du bord extérieur et toute l'extrémité noire (comme le dit Fabricius); mais pour concilier les deux auteurs, il dit que *la tache est souvent réunie avec le noir postérieur*. Pour mieux embrouiller les choses, il dit encore que, *dans quelques* ESPÈCES (que signifie ce mot *espèces?* A-t-il voulu dire dans quelques individus?) *l'extrémité postérieure* est presque coupée et munie d'un léger rebord.

Heureusement que sa figure vaut mieux que sa description. En effet, elle représente parfaitement le vrai *Lampyris latissima* de Linnée; c'est cette figure qui doit guider les entomologistes

consciencieux, mais c'est ce qui n'a pas toujours eu lieu, comme nous allons le voir.

En 1792, Fabricius, tout en reproduisant sa diagnose du *Syst. entomol.*, et en citant Linnée, ajoute la citation d'Olivier, qui représente cependant une espèce si différente.

En 1801, Fabricius reproduit encore la même diagnose dans le *Syst. eleutheratorum*, t. II, p. 110, en citant aussi Olivier et Linnée.

En 1804 (an XII), Latreille (*Hist. nat. des cr. et ins.*, t. IX, p. 89; Buffon-Sonnini), décrit le *Lycus latissimus* Fabricius, c'est-à-dire celui qui n'a pas de noir au corselet et dont les élytres ont une tache extérieure et l'extrémité noire, et il cite aussi Linnée et Olivier.

En 1806, Latreille (*Genera crust. et ins.*, 1, 256), continue de confondre les deux espèces, seulement il fait sa description d'après Olivier, ou pour parler plus exactement, d'après la figure d'Olivier, en sorte que sa diagnose va exactement à l'espèce linnéenne. Ce n'est pas une rectification que Latreille a voulu faire, c'est le hasard qui l'a mis dans le vrai, car il cite toujours pêle-mêle Linnée, Fabricius et Olivier.

Enfin, en 1817, Schœnherr, dans sa *Synonymia insectorum*, t. II, 3e partie, p. 71, suit purement et simplement Latreille, en citant les mêmes auteurs; mais, quoiqu'il ait l'intention d'adopter l'espèce fabricienne, il vient amender la description de cet auteur, qui n'a jamais parlé de noir au milieu du corselet de son espèce, et il nous donne la description d'une troisième espèce, qu'il regarde comme le type fabricien, et qu'il représente pl. 5, fig. 3; et il regarde l'espèce linnéenne comme une variété.

Nous ne parlerons pas des catalogues et des collections, car les premiers ne portant aucune description des choses dont ils font mention, et les secondes étant sujettes à être détruites, on ne peut raisonnablement s'appuyer sur de semblables documents. Nous dirons néanmoins que M. Dejean, voulant adopter l'espèce fabricienne, n'a cependant connu que celle que

Schœnherr figure avec un corselet noir à côtés jaunes, et qu'il a donné au vrai *lycus Latissimus* de Linnée le nom de *Lycus posticus*.

Il résulte de ce qui précède que les auteurs dont nous avons cité les travaux, ont confondu trois espèces sous le même nom de *Lycus latissimus* Linnée. Voici comment il convient de débrouiller ces espèces :

1° *Lycus latissimus*. — Corselet un peu élargi en arrière, jaune avec une large bande longitudinale noire au milieu. Élytres jaunes, avec l'extrémité noire. — Hab. le cap de Bonne-Espérance, ♂ et ♀ (pl. 3, fig. 5 et 6).

Syn. — *Lampyris latissima*, Lin., *Syst. nat.*, 1, 646, 14;
Lycus latissimus, Olivier, *Ins.*, t. II, n° 29, pl. 1, fig. 2 (non le texte);
L. latissimus, Latr., *Genera crust. et ins.*, t. I, p. 256 (la diagnose).

2° *Lycus Fabricii*. — Corselet jaune, sans tache médiane. Élytres jaunes avec une tache au milieu du bord externe et l'extrémité noires. — Hab. Sierra Leone. (Je ne l'ai pas vu en nature.

Syn. — *Pyrochroa latissima*, Fabr., *Syst. ent.*, p. 203, et tous ses autres ouvrages, à l'exclusion de ses citations de Linnée et de la figure d'Olivier qui appartient à l'espèce précédente.

3° *Lycus præmorsus*. — Corselet un peu élargi en arrière, jaune, avec une large bande longitudinale noire au milieu. Élytres jaunes avec une tache au milieu du bord externe (formant quelquefois une bande transversale), et l'extrémité noire. Ces élytres tronquées à l'extrémité chez les mâles, dilatées au milieu dans les deux sexes, avec les angles huméraux relevés en carène mince et courte, laquelle forme en arrière, chez les mâles, une épine aiguë ou un crochet. — Habit. Sierra Leone et le Sénégal, ♂ et ♀. Pl. III, F. 10, 11.

Syn. — *Lycus præmorsus*, Sch., *Syn. ins.*, *App.*, p. 25, n° 36 (le mâle);

L. latissimus, Sch., *Syn. ins.*, t. II, 3e partie, p. 71, n° 3, (type pl. 5, fig. 3 (la femelle);

L. melanurus, Sch., *Syn. ins.*, *App.*, p. 28, n° 42, var. (femelle).

Il serait possible que le *Lycus Fabricii* ne fût qu'une variété femelle du *præmorsus*. Si on le reconnaît plus tard, il suffira de joindre sa synonymie à celle de ce dernier et de supprimer le nom de *Fabricii*.

En effet, comme le mode de coloration de ces insectes est très variable, on trouvera peut-être plus tard, et quand les collections posséderont des séries d'exemplaires appartenant à diverses localités, des individus à corselet un peu taché de noir au milieu, conduisant insensiblement à ceux qui ont le corselet tout à fait jaune, lesquels forment l'espèce de Fabricius. Nous ne pensons pas que cet auteur ait omis de mentionner ce caractère chez des individus qui en auraient été pourvus, car il a soin de l'indiquer pour ses *Pyrochroa palliata* et *rostrata* (*Syst. ent.*, p. 203), décrites à la suite de sa *Pyrochroa latissima*. Ce caractère semble lui avoir paru important pour les deux autres espèces, s'il l'avait observé à la troisième, il n'eût pas manqué de le mentionner.

LYCUS ARMÉ DE CROCHETS. Pl. III, F. 12.
LYCUS HAMATUS.

L. niger, supra flavus, thoracis disco, elytrorum basi apiceque nigris, his rotundatis, unco valido arcuato propè basim armatis (*mas.*).

L. 0,014; l. 0,009.

Cette singulière espèce, quoiqu'elle porte, chez les mâles, des épines à la base des élytres, comme les *L. præmorsus* et *corniger* de Schœnherr, ne doit pas

être placée près de ces espèces, parce que ses élytres sont arrondies, comme chez les *L. latissimus*, Lin. et *palliatus*, Fab., et que leur extrémité, chez les mâles, n'est pas tronquée. Les antennes, la tête et le corselet sont noirs, mais les côtés de ce dernier sont jaunes. Le corselet est un peu plus large en arrière, arrondi en avant avec les côtés un peu obliques, comme le *L. latissimus*. L'écusson est noir; les élytres sont jaunes, bombées, fortement arrondies, réticulées avec des lignes longitudinales assez marquées. Elles ont à la base une grande tache commune noire, et leur extrémité est également noire; mais le caractère le plus remarquable de cette espèce, est une forte élévation près de la base, offrant au milieu de son bord interne une grande épine en crochet, arquée, dirigée en dedans avec la pointe plus ou moins en bas. Le dessous et les pattes sont noirs.

La femelle est de forme allongée et ordinaire, dépourvue des élévations et des épines que l'on observe chez les mâles, mais sa coloration est tout à fait semblable à celle du mâle.

Nous avons vu les deux sexes, provenant du port Natal, chez M. Chevrolat. Nous avions un débris de la femelle rapporté d'Abyssinie.

LYCUS A BORDS ÉLEVÉS. Pl. III, F. 13.

LYCUS ELEVATUS.

L. niger, suprà flavus; thoracis disco, elytrorum basi, apice margineque laterali in medio nigris. His marginibus elevatis. Abdomine toto flavo.

L. 0,015; l. 0,011.

Antennes et tête noires; corselet un peu plus large en arrière, comme celui du *L. latissimus* de Linnée, tronqué droit en arrière, arrondi en avant avec les côtés un peu obliques, noir avec les côtés dilatés jaunes. Écusson noir. Élytres aplaties, jaunes, arrondies d'abord, puis un peu allongées en arrière, offrant au côté externe un rebord arrondi, relevé, à bord tranchant, recourbé en dedans, atteignant le tiers postérieur de l'élytre, noir dans la moitié postérieure de son étendue, ce qui place cette coloration au milieu de la longueur totale de l'élytre. Ce bord relevé ne se termine pas en pointe, mais il entre un peu dans le disque et le reste de l'élytre beaucoup moins large, se prolonge en arrière en s'arrondissant. L'extrémité de cette portion est noire, et il y a une grande tache commune de la même couleur au milieu de la base. Ces élytres sont assez finement réticulées et n'offrent que de faibles traces de côtes élevées et longitudinales. La poitrine et les pattes sont noires; l'abdomen est entièrement jaune, son septième segment est fortement échancré au milieu, comme dans le *L. trabeatus* mâle.

Nous ne connaissons que le mâle de cette curieuse espèce, qui se distingue facilement par la carène élevée

marginale de ses élytres, carène prolongée en arrière comme dans le *L. trabeatus*. Elle diffère encore du *L. trabeatus* par son corselet qui n'est pas carré, mais semblable pour la forme à celui des *L. latissimus*, *præmorsus*, etc. Un débris provient d'Abyssinie, et nous avons vu un bel exemplaire provenant du port Natal.

LAMPYRE FUSCIPENNE. PL. III, F. 16.

LAMPYRIS FUSCIPENNIS.

L. pallide flava, elytris brunneis, sutura margineque anguste flavicantibus, scutello elongato obscure flavo, prothorace immaculato : abdominis ultimo segmento dente prominente, cochleariformi, apice rotundato.

L. 0,014 ; l. 0,005.

D'un jaune pâle avec les élytres d'un brun enfumé, yeux noirs, occupant presque toute la tête, front, palpes et les deux premiers articles des antennes d'un jaune obscur; les autres articles d'un brun-noirâtre. Corselet un peu plus long que large, arrondi en avant et sur les côtés, tronqué droit en arrière, à bords relevés, avec le milieu un peu bombé, limité par deux impressions latérales et par un faible sillon transverse en arrière. Écusson allongé, d'un jaune obscur. Elytres finement rugueuses, divergentes et rétrécies en arrière, offrant chacune trois faibles côtes élevées, dirigées en arrière vers la suture. Ces élytres sont d'un brun enfumé pâle, avec la suture et les bords jaunâtres. Dessous d'un jaune sale un peu roussâtre sous le thorax et aux premiers segments de l'abdomen; les trois derniers d'un jaune pâle. Ouverture de l'anus large, arrondie

avec un petit lobe saillant, élargi et arrondi à son bord inférieur. Pattes brunes avec la base des cuisses jaunâtre. — Cette espèce, très-voisine de la *L. dyluatia* Lap., s'en distingue facilement par la forme du dernier segment abdominal, (pl. III, fig. 16 *a*) et l'absence de tache sur le corselet. Nous en avons reçu des individus d'Abyssinie et du cap de Bonne-Espérance.

LAMPYRE DYLUATIA. Pl. III, F. 14, 15.

LAMPYRIS DYLUATIA.

L. testaceo-flava, elytris pallide brunneis, sutura margineque anguste flavicantibus, scutello flavo, apice rotundato, prothorace antice rotundato, fere hyalino, postice medio nigro maculato: abdominis ultimo segmento marginato.

Syn. — *Lampyris dyluatia,* Laporte, *Hist. nat. des Articulés*, t. I, p. 267, n. 4 (1840).

L. 0,015 ; l. 0,0055.

D'un jaune un peu testacé, élytres d'un brun peu foncé avec la suture et le bord interne étroitement jaunes. Yeux très-grands, occupant toute la tête. Antennes courtes, épaisses, brunes. Corselet arrondi en avant et un peu plus large ; moitié antérieure, presque transparente, limitée en arrière par une tache noire ; de chaque côté une forte impression, très-large en arrière, bord postérieur bisinué. Écusson à bords presque parallèles, arrondi à l'extrémité. Élytres finement rugueuses, non divergentes, avec trois carènes obliques à peine marquées, surtout celle voisine de la suture qui est très-courte. Tibias, tarses et extrémité des fémurs

brunâtres. Dernier segment inférieur de l'abdomen simplement échancré au milieu.

La larve (pl. III, fig. 15) est noire, velue, avec une petite tache pâle et peu distincte de chaque côté et en avant du corselet. Du reste, elle ressemble entièrement à celle de notre *L. Zenkeri* d'Europe et d'Algérie.

Cette espèce a été trouvée par M. Th. Lefèvre dans les environs de Gondar. L'individu décrit par M. Delaporte comte de Castelnau, venait du cap de Bonne-Espérance.

Luciola lucemula. Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVII, fig. 4.

Telephorus deusta, Reiche, id., pl. XVII, fig. 6.

Malthinus elongatus, Reiche, id., fig. 7.

TRIBU DES MELYRIDES.

MELYRE OLIVACÉ. Pl. II, F. 9.

MELYRIS OLIVACEUS.

M. oblongo-elongatus, supra obscure viridi metallicus, subtùs nitens; prothorace medio tenuiter sulcato, utrinque carinato, cum capite rugosulo; elytris tricarinatis, sutura elevata, interstitiis valde punctatis et transversim rugosulis : pedibus obscure æneis.

L. 0,0045; 0,002.

Forme oblongue, comme celle du *M. Andalusica* de Waltl. En dessus, d'un vert métallique, obscur surtout sur les élytres; dessous d'un vert brillant. Tête et corselet finement mais densément rugueux : corselet ayant au milieu une ligne enfoncée, longitudinale, peu

marquée : de chaque côté, une carène parallèle au bord externe. Écusson large, rugueux, coupé carrément à l'extrémité. Élytres à suture élevée et ayant chacune trois carènes bien saillantes, dont les intervalles sont fortement ponctués et ridés transversalement : bord réfléchi des élytres d'un vert brillant, extrémité de l'abdomen et pattes d'un bronzé obscur.

Cette petite espèce a assez de ressemblance avec le *Melyris Andalusica* de Waltl (*Rev. ent. de Silb.*, t. IV. p. 150), espèce qui devra être étudiée avec soin pour voir si elle ne serait pas la même que l'insecte que Fabricius a décrit sous le nom d'*Opatrum granulatum*, (*Ent. Syst.*, I. 90 II.) ce qui ne me paraît pas probable.

Quant aux *melyris nigra* (Fabr. *Ent. syst.*, et Oliv., *Ins.* 21, tab. I, fig. 3) et *melyris ciliatus* (Oliv., *Ins.* 21, pl. II, fig. 2, quoiqu'ils soient très-voisins du *M. Andalusica*, que nous avons reçu de Portugal, mais qui paraît beaucoup moins rare en Algérie, ils s'en distinguent au premier coup d'œil par leur corselet, qui a de chaque côté une petite carène longitudinale, tandis qu'on ne voit rien de semblable dans le *M. Andalusica*.

Hedybius formosus, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVII, fig. 8.

Melyris corrosa, Reiche, id., pl. XVIII, fig. 1.

Melyris festiva, Reiche, id., fig. 2.

Melyris fulvipes, Reiche, id., fig. 3.

LAIUS BIFASCIÉ. Pl. III, F. 17.

LAIUS BIFASCIATUS.

L. niger, thorace rufo, elytris albis basi apice fasciaque interrupta media nigris.

Syn. — *Malachius bifasciatus*, Laporte, *Hist. nat. des articulés*, t. I, p. 280, n. 29 (1840).

Laius venustus, Erichs., *Entomographien*, I, p. 63, n. 1 (1840).

(D'Abyssinie, d'Égypte et du Sénégal.)

L. 0,003 ; l. 0,001.

Nous avons adopté le nom donné à cette espèce par M. Delaporte, comte de Castelnau, quoiqu'il date de la même année que le premier cahier de l'*Entomographien* de M. Erichson, parce que le livre de M. Delaporte est beaucoup plus général et qu'à *date égale* il faut bien se décider par ce motif qui ne peut avoir de valeur que dans cette circonstance.

TRIBU DES CLAIRONES.

OPILE GÉANT.

OPILUS GIGAS.

O. pubescens fuscus, elytris basi punctato-striatis, fascia transversa flava ad suturam abbreviata, media, abdomine nigro, segmentis margine lateribusque luteis, ore, tibiis tarsisque rufescentibus.

Syn. — *Notoxus gigas*, Laporte, *Rev. ent.* de Silberman, t. IV, p. 42, n. 1 (1836).

Opilus tropicus, Klug, extrait des *Mém. de l'Acad. des sciences de Berlin*, p. 66, n. 9 (1842).

Opitus gigas, *ibid.*, p. 135, n. 40.

Notoxus gigas, Spinola, *Essai monogr. sur les clérites*, première partie, p. 218, pl. XIX, fig. 1 (1844).

Nous possédons deux individus de cette belle espèce :

un du Sénégal et un d'Abyssinie. Elle ressemble beaucoup à l'*Opilus dorsalis* de M. Lucas (*Explor. scient. de l'Algérie*, Anim. Art., 2e part., p. 203, pl. XX, fig. 3); mais elle en diffère par de bons caractères, comme M. Lucas l'a très-bien montré dans le travail que nous citons.

Opilus Ferreti, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVIII, fig. 4.

Idgia fimbriata, Reiche, id., pl. XVII, fig. 5.

TRICHODE AULIQUE.

TRICHODES AULICUS.

Tr. cœruleus, elytris striato-punctatis, rubris, fasciis duabus transversis fasciâ albâ interceptis, suturâ totâ, apice maculâque humerali corpori concoloribus (Spinola).

Syn. — *Trichodes aulicus*, Klug, Extrait des *Mém. de l'Acad. des sciences de Berlin*, p. 82, n° 13 (1842).
Trichodes aulicus, Spinola, *Essai monogr. sur les Clérites*, Ire part., p. 320, n° 15, pl. XXXI, fig. 4 (1844).

Nous avons vu deux individus, l'un d'Abyssinie, l'autre du Port Natal, qui s'accordent avec la description de M. Spinola, surtout avec celle de la variété mâle qu'il mentionne, car le bleu violet de leurs élytres domine assez pour remonter même jusqu'à l'écusson.

On trouve dans la *Monographie* de M. Klug, p. 82, n° 13, une description de *Trichodes aulicus* qui, si on la considère comme exempte de fautes, se rapporterait à une autre espèce. En effet, M. Klug dit, dans sa

diagnose et dans sa description plus étendue, que les élytres sont violettes avec *une tache annulaire à la base et deux fascies transverses et raccourcies* COCCINEIS. Comme toute cette description va parfaitement à notre insecte, à l'exception de la bande intermédiaire qui n'est pas *coccinea*, mais jaune pâle, comme M. Spinola l'a observé chez les deux individus qu'il décrit, nous pensons, ou que M. Klug a commis une erreur dans sa description, ou qu'il a eu sous les yeux une autre espèce; à moins qu'on n'admette une variété chez laquelle la bande du milieu des élytres serait rouge comme les autres. L'examen d'un grand nombre d'individus pourra seul lever ces doutes et la comparaison avec le type de la collection de Berlin fera savoir si M. Klug n'a pas laissé passer quelque faute d'impression dans son beau mémoire.

FAMILLE DES CLAVICORNES.

TRIBU DES HISTÉROIDES.

HISTER WALKERI, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVIII, fig. 5.
HISTER OBSCURUS, Reiche, id., fig. 6.
HISTER GIGANTEUS, Reiche, id., fig. 7.
HISTER COPROPHILUS, Reiche, id., fig. 8.

TRIBU DES DERMESTINS.

DERMESTES VULPINUS, Fabr., etc. (Partout.)

FAMILLE DES LAMELLICORNES.

TRIBU DES SCARABÉIDES.

GYMNOPLEURUS INDIGACEUS, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XVIII, fig. 9.

GYMNOPLEURUS PUMILUS, Reiche, id., fig. 10.

GYMNOPLEURUS FULGIDUS, Oliv., *Ins.*, t. III, p. 167, pl. XXII, fig. 199.

(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

GYMNOPLEURUS CŒRULESCENS, Oliv., t. III, p. 189, pl. XXVII, fig. 231.

(Sénégal et Abyssinie.)

SISYPHUS OCELLATUS, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XIX, fig. 1.

ONTHOPHAGUS PROSTANS, Reiche, id. fig. 4.

ONTHOPHAGUS PORRECTUS, Reiche, id., fig. 5.

ONTHOPHAGUS BRUCII, Reiche, id., fig. 6.

ONTHOPHAGUS DIVERSUS, Reiche, id., fig. 7.

ONTHOPHAGUS CORNICULATUS, Reiche, id., fig. 8.

ONITIS CRENATUS, Reiche, id., pl. XX, fig. 1.

ONITIS SCHŒNENSIS, Reiche, id. fig. 2.

ONITIS ABYSSINICUS, Reiche, id., fig. 3.

ONITICELLUS INTERMEDIUS, Reiche, id., fig. 5, 6.

ONITICELLUS INÆQUALIS, Reiche, id., fig. 4.

ONITICELLUS NASICORNIS, Reiche, id., fig. 7.

COLOBOPTERUS SENEGALENSIS, Reiche, id., fig. 8.

COLOBOPTERUS MACULICOLLIS, Reiche, id., fig. 9.

HELIOCOPRIS DE DILLON. Pl. IV, F. 1.

HELIOCOPRIS DILLONII.

H. niger, ferè opacus; capite strigato, margine sex-angulato, angulis anticis prominentibus : prothorace angulis anticis acutis, margine antico medio rotundato, et utrinque fortiter excavato; supra antice tri-cornuto, cornu medio majore, paulo incurvo, supra caput prominente : tibiis anticis elongatis, trilobatis, lobo terminali tarsis longiore, apice rotundato, intus dente armato.

L. 0,060; l. 0,037.

D'un noir très-peu brillant. Tête large, ridée, surtout en travers, comme du cuir, plus faiblement en avant; bord formant six angles qui se relèvent presque en forme de cornes arrondies aux deux antérieurs, les deux postérieurs sont armés simplement d'une petite dent; les intermédiaires sont plus saillants : les intervalles de ces proéminences sont un peu creusés. Le corselet est très-large et court, bord antérieur arrondi au milieu sur la tête, fortement sinuée de chaque côté avant l'angle antérieur qui est saillant et pointu : bord supérieur armé de trois cornes, les deux latérales peu saillantes, arrondies, celle du milieu forte, très-large à sa base, horizontale, un peu fléchie en dessous, plane en dessus, se prolongeant au-dessus de la tête; surface un peu coriacée, moins que la tête ; au milieu une faible dépression longitudinale dont les bords sont assez fortement rugueux. Élytres plus larges que longues, à stries non ponctuées, séparées par de larges intervalles; sur les côtés, une carène presque parallèle au bord externe part de l'épaule et se termine en s'af-

faiblissant vers l'extrémité. Pattes robustes, surtout les antérieures, dont les tibias sont aussi longs que la tête et le corselet réunis, armés de trois lobes saillants, le dernier plus long que les autres, ayant son extrémité arrondie en dehors, et armée en dedans d'une petite dent ; tibias intermédiaires de taille ordinaire, comprimés à la base, fortement dilatés à l'extrémité. Dessous de même couleur, avec des poils ferrugineux peu longs et peu serrés.

Nous avons dédié cette magnifique espèce à la mémoire de Dillon, l'un des infortunés compagnons de M. Lefèvre, mort en Abyssinie, victime de son zèle pour la science.

COPRIS FOURCHU. Pl. IV, F. 2, 3.

COPRIS FURCILLATUS.

C. niger nitidus, capite et prothoracis parte posticâ rugosulis : mas capite medio cornu dentiformi armato, prothorace antice fortiter tri-impresso et duobus cornibus armato, antice et oblique porrectis , parum crassis ; elytris striatopunctatis : subtus dense flavopilosus. Femina simillima, capite transversìm carinato, prothorace lævi.

L. 0,025 ; l. 0,014.

Forme du C. *Hispana*. D'un noir luisant en dessus, surtout à la partie antérieure du corselet ; tête moitié postérieure, et cornes du corselet finement rugueuses et peu brillantes. Bord antérieur de la tête en demi-cercle, très-légèrement sinué au milieu et relevé : de chaque côté, une carène arquée allant du bord antérieur et se terminant en avant de chaque œil où elle est plus saillante ; milieu de la tête convexe, armé

d'une petite corne, mince et courte, arrondie au sommet. Corselet offrant en avant trois fortes excavations, la médiane beaucoup plus enfoncée que les autres, et armée de chaque côté d'une corne oblique dont l'extrémité dépasse un peu le bord antérieur; ces cornes sont larges à la base, aplaties au dedans, et forment en dessous une espèce de carène qui sépare les excavations : leur extrémité se rapproche un peu et est arrondie. Élytres à stries bien ponctuées et à intervalles planes. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, couvert de longs poils ferrugineux, excepté sur les deux derniers segments de l'abdomen et le pygidium. Tibias antérieurs armés de trois dents mousses.

La femelle (fig. 3) est un peu plus petite : la tête offre une simple carène transversale, plus saillante au milieu; le corselet est uni; on y voit seulement une élévation peu sensible sur la partie antérieure. Nous n'avons vu que ces deux individus rapportés d'Abyssinie par M. Lefèvre.

Copris integra, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XIX, fig. 2.

COPRIS ORPHANUS. PI. IV, F. 4.

COPRIS ORPHANUS.

C. niger, nitidus : capite lato, angulis utrinque acutis, antice emarginato, cornu gracili, recurvo, intùs serrato, armato : prothorace utrinque dentato, medio tridentato, et utrinque fortiter excavato : elytris striatopunctatis : tibiis anticis quadridentatis, dente primo infimo.

L. 0,0016; l. 0,008.

Allongé, d'un noir brillant. Tête large, fortement ponctuée; angles latéraux saillants et pointus, bord

antérieur échancré au milieu et sinué de chaque côté de cette échancrure; au milieu une corne très-légèrement recourbée au sommet, fortement rugueuse, ce qui la fait paraître presque crénelée en arrière; extrémité tronquée, un peu élargie. Corselet armé de chaque côté d'une dent forte, un peu comprimée, triangulaire, séparée de la partie saillante médiane par une forte excavation : partie médiane coupée presque droit en devant, tridentée, les dents peu saillantes, et en dessous des dents latérales; une autre dent petite, de gros points enfoncés sur les côtés, sur la partie antérieure du corselet et le long du bord postérieur; au milieu, un sillon longitudinal. Élytres et stries ponctuées de chaque côté; intervalles paraissant lisses à la vue simple, et à la loupe, parsemés de points très-fins. Dessous du corps luisant, parsemé de gros points épars. Tibias antérieurs quadridentés, la dent supérieure très-faible. Cette espèce est très-voisine du *C. Orion*, elle s'en distingue par la forme des dents du corselet. Chez le *C. Orion* il est dépourvu d'une dent médiane en avant, et des deux petites dents inférieures, comme on peut le voir à la figure 5 de notre pl. 4, où nous avons représenté le corselet d'un *C. Orion* du Sénégal comparativement avec celui de notre *Copris orphanus*.

Nous n'avons pas reçu la femelle, mais elle fait partie de la collection de MM. Ferret et Galinier et ne diffère du mâle que par l'absence des côtes et tubercules de son corselet et par la brièveté de la corne de sa tête, remplacée par un petit tubercule. Elle est re-

présentée dans l'atlas du voyage de Ferret et Galinier sous le nom de *Copris Neptis* (pl. 19, f. 3).

Acrossus rhinoceros, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXI, fig. 1.

Acrossus pulcherrimus, Reiche, id., fig. 2.

Trigonostoma vestitum, Reiche, id., fig. 3.

ANOMALA DE LUCAS. Pl. IV, F. 6.

ANOMALA LUCASII.

A. dilute griseo flavescens; capite punctato, antice rugoso et obscuro : prothorace tenuiter et sparsim punctato : scutello punctulato fere semicirculari : elytris punctato-lineatis, interstitio inter suturam et lineam primam irregulariter punctato : tibiis apice tarsisque fuscescentibus.

L. 0,020; l. 0,009.

D'un jaune grisâtre, pâle, assez brillant, oblong. Tête ponctuée, devenant rugueuse en avant. Corselet embrassant la tête, à ponctuation très-fine et éparse. Écusson presque en demi-cercle, un peu angulé à son extrémité, à ponctuation fine et éparse. Élytres à lignes de points enfoncés; le long de la ligne suturale, une bande de points peu réguliers, intervalles de ces lignes couverts de points fins et peu serrés. Pygidium à ponctuation plus grosse et éparse. Dessous du corps un peu plus brillant que le dessus, à points très-écartés, avec une villosité peu épaisse et cotonneuse; pattes et tarses robustes, extrémité des tibias et tarses enfumés; tibias antérieurs armés à l'extrémité d'une forte dent droite, peu aiguë, et au-dessus d'une autre obtuse, peu saillante.

Cette espèce est voisine de l'*Anomala elata* de Fa-

bricius (Syst. Eleuth. 2, 167), qui se trouve au Bengale, mais elle en diffère parce que les lignes de points de ses élytres sont moins rapprochées, que ces points sont plus forts, et parce que la suture et les jambes ne sont pas noirs ou bruns comme dans l'espèce fabricienne.

ANISOPLIE BASALE.

ANISOPLIA BASALIS.

A. atro-cyanescens, capite thorace scutelloque viridibus, elytris sulcatis, basi late fulvis.

L. 0,010; l. 0,005.

D'un beau noir bleuâtre, luisant; tête et corselet d'un vert foncé, finement ponctués. Antennes fauves avec la massue noire; palpes fauves à dernier article noir; écusson large, en cœur, vert, avec quelques points enfoncés. Élytres de la couleur du corps, avec une large bande orangée à la base, interrompue au milieu par l'écusson. Ces élytres ont de fortes côtes inégales en largeur, les plus fortes offrent en dessus quelques points enfoncés. Pattes noires avec les cuisses verdâtres.

D'Abyssinie et du port Natal.

OMALOPLIE A BANDES. Pl. IV, F. 7.

OMALOPLIA VITTATA.

O. nigra, fere opaca, elytris flavotestaceis, sutura, margine anteriore tribusque vittis nigris.

L. 0,075; l. 0,045.

Ovale, d'un noir peu luisant, à reflets soyeux; tête et corselet finement ponctués, ayant quelques poils

noirs hérissés peu nombreux; écusson triangulaire, noir. Élytres d'un jaune testacé, avec la suture, trois bandes longitudinales et le bord externe, noirs. Dessous et pattes d'un noir presque mat: fémurs et tibias postérieurs larges et aplatis.

D'Abyssinie et du port Natal.

OMALOPLIE ANALE.

OMALOPLIA ANALIS.

O. nigra fere opaca; elytris flavo-testaceis, sutura, margine exteriore duabusque vittis, postice abbreviatis nigro-sericeis; pygidio fulvo.

L. 0,006; l. 0,004.

Il ressemble entièrement au précédent pour la forme et l'ensemble de sa coloration; mais ses élytres jaunes n'ont sur le disque que deux bandes longitudinales qui n'arrivent pas tout-à-fait au bord postérieur et dont l'interne, la plus rapprochée de la suture, ne touche pas la base de l'élytre. L'extrémité des cuisses et des jambes ainsi que les tarses sont fauves; le bord postérieur des segments de l'abdomen et tout le dessus du pygidium sont fauves.

D'Abyssinie et du Sénégal.

Omaloplia atra, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXI. fig. 4.

PACHNODE SŒUR. Pl. IV, F. 9.

PACHNODA SOROR (C. INTERRUPTA).

P. supra flava, subtus nigra, nitida, punctata : capite nigro; prothorace utrinque macula oblonga nigra, postice albo-uniguttato, signato : elytris lineatim valde punctatis, sutura, duabus maculis baseos, et postice duabus maculis transversis, nigris : pygidio albo signato; medio metathoracis et abdomine fere lævibus, nitidioribus, hoc ad latera albo maculato.

L. 0,020; l. 0,010.

Forme de la *P. olivacea* à laquelle elle ressemble beaucoup au premier abord. Dessus d'un beau jaune un peu testacé, assez luisant; dessous noir, plus brillant. Tête noire, densément ponctuée; corselet couvert de points assez gros, pas très-serrés, et, dans les intervalles, d'une ponctuation très-fine, de chaque côté, une tache allongée, noire, qui est ornée en arrière d'un gros point blanc et mat; bord postérieur étroitement marginé de noir. Écusson lisse, ayant seulement quelques points épars sur les côtés. Élytres à lignes de gros points enfoncés, dont les intervalles se relèvent un peu dans la partie suturale: suture, bords de l'écusson et bord externe étroitement marginés de noir; deux taches à la base, l'une humérale, l'autre vers la pointe de l'écusson et deux bandes transversales dans la partie postérieure, noires. Pygidium d'un noir mat, maculé de blanc: côtés du sternum et de l'abdomen rugueux avec des poils ferrugineux, peu serrés; milieu lisse et brillant; abdomen orné sur les côtés de taches blanches, allongées, deux sur chaque segment,

pattes rugueuses, fémurs postérieurs ayant une tache blanche en dessous à l'extrémité : tibias antérieurs bidentés.

La *P. olivacea* est d'une couleur mate, la tête est jaune : le corselet est à peine visiblement ponctué, et les points des élytres sont très-petits, le dessous du corps est d'un noir uniforme.

Nous n'avons reçu qu'un seul individu un peu mutilé de cette espèce, et dans l'origine, en faisant graver nos planches, nous ne l'avions pas distingué de la *P. interrupta* qui varie beaucoup et dont nous pensions qu'elle était une variété locale.

Pachnoda Stæhlini, Schaum, *Anal. entom.*, p. 44, 5 (Lips. 1841); Burm., *Handb. der Entom.*, vol. III, p. 514.

Pachnoda abyssinica, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXI, fig. 7.

Compsocephalus Galinieri, Reiche, id., pl. XXI, fig. 6.

DIPLOGNATHE ANTHRACITE. Pl. IV, F. 8.

DIPLOGNATHA ANTHRACINA.

D. nigra, subnitida : capite prothoraceque punctatis, hoc lateribus tenuiter rugosulo : scutello convexo triangulari, elongato, nitido, tenuissime punctulato : elytris tenuiter punctato rugosulis, ad scutellum depressis, nitidis : pygidio tenuiter rugosulo, opaco : subtus nitidior, lateribus rugosulis, tibiis anticis tridentatis.

L. 0,019 ; l. 0,010.

Forme de la *Pachnoda interrupta*. En-dessus, d'un noir un peu luisant. Tête densément ponctuée ; corselet à ponctuation extrêmement fine, parsemée de plus gros points plus serrés vers le bord antérieur et

vers les côtés qui deviennent finement rugueux. Écusson convexe, triangulaire, allongé, aigu, à ponctuation extrêmement fine. Élytres déprimées vers l'écusson, couvertes de fines rugosités qui rendent les lignes ponctuées peu visibles, sauf vers la partie scutellaire qui est lisse, et où les lignes ponctuées sont bien marquées. Pygidium finement ruguleux. Dessous du corps d'un noir brillant, lisse au milieu, ponctué sur les côtés qui sont un peu poilus; pattes robustes, rugueuses, poilus en dedans ; tibias antérieurs tridentés.

Nous n'avons reçu qu'un seul individu de cette nouvelle espèce.

Diplognatha gagates, F. Burm., *Handb.*, III, p. 621. Var. *Blanchardi*, Schaum, *Catal. Soc. ent. de France*, IIe série, t. III, p. 52.

Cette espèce est répandue dans toute l'Afrique intertropicale et elle y est très-commune. M. Bocandé qui a habité les différentes possessions portugaises de la Guinée, nous a appris que la larve de cette Cétonide détruit les toitures des cases des nègres en très-peu de temps. En effet, ces toitures sont couvertes avec des joncs assez gros, comme nos chaumières; l'insecte parfait vient faire sa ponte sur ces chaumes quand ils sont encore neufs; les larves qui proviennent de ces pontes pénètrent dans l'intérieur de leurs tiges, les rongent et réduisent plus ou moins la toiture en un terreau que l'humidité pénètre et qui finit par tomber.

Tephræa punctulata, Fab. Oliv., *Burm. Handb.*, t. III, p. 420.

L'individu que nous avons reçu d'Abyssinie forme

une variété caractérisée par ses pattes, les côtés de son abdomen et son pygidium de couleur fauve.

Oxythyrea (*Leucocelis*, Burm.) lunata. Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXII, fig. 2.

Oxyphyrea (*Leucocelis*) discicollis, Reiche, id., pl. XXII, fig. 1.

OXYTHYRÉE DE MULSANT. Pl. IV, F. 10.

OXYTHYREA (Leucocelis, Burm.) *MULSANTI.*

LEUCOCELIS AMABILIS.

O. oblonga supra læte viridis, nitida, capite elongato, apice emarginato, punctato, medio elevato, prothorace sparse punctato, antice sensim angustato, lateribus parce griseo-pilosis : elytris lineato-punctatis, margine et postice albo-guttatis, pygidio cupreo, utrinque macula magna albida : subtus cuprea, nitens, lateribus dense griseo pilosis, abdomine utrinque albo-guttato.

L. 0,012 ; l. 0,0055.

En dessus, d'un beau vert brillant vernissé. Tête allongée, ponctuée, échancrée à l'extrémité, un peu élevée au milieu, corselet notablement rétréci dans sa moitié antérieure, à ponctuation peu serrée, côtés ayant quelques poils gris peu serrés ; écusson triangulaire, très-aigu, lisse, un peu cuivreux. Élytres à lignes de points enfoncés, ayant sur les bords et sur la suture en arrière des points blancs; pygidium cuivreux, de chaque côté, une grande tache blanche, lobée en dehors. Dessous du corps d'un cuivreux brillant, côtés couverts de poils d'un gris jaunâtre, longs et serrés : côtés de l'abdomen ayant une double rangée de taches blanches ; pattes cuivreuses, tibias et tarses plus ou moins verts.

Cette jolie petite cétonide est dédiée à M. Mulsant, fondateur du genre *Oxythyrea*, auteur de l'Histoire naturelle des Coléoptères de France, etc. Nous avons été obligé de lui ôter le nom d'*amabilis* qui est gravé sur notre planche, parce que M. Schaum l'a employé dans une publication postérieure pour une autre espèce.

ZOPHOSIS DE REICHE. Pl. V, F. 1.

ZOPHOSIS REICHEI (Z. CURSOR).

Z. niger parum nitidus, oblongus, capite prothoraceque tenuiter sed dense punctatis; elytris rugosis, rugis elevatis, irregularibus, undulatis, interstitiis punctulatis.

L. 0,009; l. 0,005.

Noir, peu brillant, oblong, forme d'un *Hydroporus*, tête et corselet densément et finement ponctués; ce dernier ayant les angles postérieurs prolongés en arrière, légèrement rétréci en avant. Élytres deux fois aussi longues que la tête et le corselet réunis chez les mâles; plus courtes et plus arrondies en arrière chez les femelles; portant des bandes élevées, peu régulières, ondulées, lisses : intervalles finement ponctués, côtés couverts de petites stries serrées. Dessous du corps plus luisant que le dessus, à ponctuation écartée; tibias antérieurs armés de deux fortes épines.

Cette espèce est très-voisine des Z. *trilineata* et *quadrilineata* d'Olivier, mais elle en diffère par les dessins irréguliers de ses élytres. Nous avons dû changer le nom que M. Reiche lui a donné dans le voyage de

MM. Ferret et Galinier, parce qu'il a déjà été employé par Olivier.

Macropoda abyssinica, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXII, fig. 5, 6.

Moluris catenata, Reiche, id., pl. XXII, fig. 7.

Axumia prælonga, Reiche, pl. XXII, fig. 4.

TAGÉNIE DES SABLES. Pl. V, F. 2.

TAGENIA SABULOSA.

T. brunneo-nigra subnitida, capite prothoraceque valde et fere rugose punctatis, hoc postice sensim angustato, lateribus antice rotundato : elytris convexis, oblongis, punctato subtriatis; subtus sparse sed valde punctata, pedibus rufescentibus.

L. 0,009; 0,0025.

D'un noir brun, peu brillant. Tête et corselet couverts de très-gros points enfoncés, serrés, diminuant un peu de grosseur vers le bord antérieur de la tête qui est un peu rougeâtre; palpes d'un roux ferrugineux, antennes courtes, épaisses, poilues, brunes ; corselet sensiblement rétréci en arrière, arrondi sur les bords antérieurs, très-légèrement relevé sur les côtés. Élytres oblongues, assez larges, convexes, à lignes de gros points enfoncés, formant presque des stries, les intervalles très-légèrement convexes, avec une ligne de très-petits points écartés. Dessous du corps plus brillant, un peu rougeâtre, couvert de gros points écartés, pattes rougeâtres.

Cette Tagénie a quelque affinité avec la *T. orientalis* de Solier (*Ann. soc. ent.*, t. VII, p. 13, etc.); mais la

forte ponctuation de son corselet et de ses élytres l'en distingue suffisamment. Elle se rapproche aussi beaucoup des *T. angustata* et *sicula* et entre dans la même division, mais elle diffère de la première par ses angles huméraux arrondis et des autres par la force de sa ponctuation.

OPATRINE A PETITES COTES. Pl. V, F. 3.

OPATRINUS COSTULATUS.

O. niger, vix nitidus, pube brevissime, grisea, sparsutus, capite prothoraceque dense punctatis, hoc medio biimpresso, elytris punctato-striatis, interstitiis subconvexis, tenuiter punctulatis; subtus nitidior.

L. 0,010; l. 0,005.

Allongé, presque parallèle, d'un noir très-peu luisant, couvert d'une pubescence d'un gris roussâtre, très-courte et peu serrée : antennes grenues, atteignant à peine le bord postérieur du corselet; celui-ci arrondi sur les côtés qui sont finement rebordés; bord postérieur bisinué avec les angles aigus et saillants; angles antérieurs peu marqués, mousses. Élytres se terminant en angle arrondi; à stries finement ponctuées; intervalles un peu convexes, à ponctuation fine et serrée. Dessous d'un noir brillant, abdomen finement ponctué. Pattes inermes; tarses garnis en dessous de poils roux serrés.

Opatrum strigosum, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXII, fig. 9.

Opatrum tenebricosum, Erichs., *Beit. Ins. Fauna von Angola, Arch. fur Naturg.*, IX, *Jahrg.*, 1, Bd., p. 246.

(D'Abyssinie, du Sénégal et d'Angola.)

LAGRIA ÆREA, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIII, fig. 1 et 2.

LAGRIA VIRIDIÆNEA, Reiche, id., fig. 3.

MELOE DE LEFÈVRE. Pl. V, F. 5.

MELOE LEFEVREI.

M. cyaneus, nitidus, subtus atrocyaneus, capite punctato-rugoso, elytris thoraceque rugosis, hoc medio canaliculato.

L. 0,021 ; l. 0,007.

Entièrement d'un beau bleu d'acier, très-rugueuse. Ces rugosités sont ondulées sur les élytres qui recouvrent la majeure partie de l'abdomen. Corselet très-peu rétréci en arrière, arrondi aux angles antérieurs, échancré au milieu du bord postérieur, canaliculé au milieu. Abdomen rugueux, mais un peu moins fortement que les élytres. Dessous du corps plus foncé que le dessus; côtes du prosternum brillant et finement ponctuées; pattes fortement ponctuées, mais assez luisantes.

La présence d'un vrai Méloé dans l'Abyssinie est un fait curieux de l'entomologie de ce pays, car jusqu'à ce jour on n'avait trouvé ce genre en Afrique que dans le nord, en Algérie.

Nous avons dédié cet intéressant insecte à M. Lefèvre, directeur de l'expédition.

MYLABRE DE DILLON. Pl. V, F. 5.

MYLABRIS DILLONII.

M. niger, crassus, convexus, dense punctatus : antennis flavis, articulis duobus primis nigris; prothorace cum capite nigro villoso, antice linea lævi, postice linea impressa; elytris flavis, basi angustenigris, ante medium punctis nigris tribus transversis, post medium vitta transversali, apice late nigris.

L. 0,031 ; l. 0,009.

Corps épais, robuste, très-convexe. Tête et corselet densément ponctués, couverts ainsi que le dessous du corps d'une villosité noire assez épaisse. Antennes d'un beau jaune, les deux premiers articles noirs; corselet ayant au milieu, en avant, une ligne élevée, lisse, qui se transforme dans la moitié postérieure en une ligne enfoncée. Élytres d'un beau jaune, ponctuées ; à la base, une bande étroite, commune. Avant le milieu, trois points placés transversalement, le plus gros sur le bord externe; un peu après le milieu, une bande transversale un peu sinuée sur les bords, se joignant par une étroite ligne suturale, à une large bande terminale ; ces taches et bandes sont noires, comme imprimées, d'une ponctuation beaucoup plus dense et plus fine que la partie jaune, et couvertes d'une villosité noire, courte, tandis que le reste est glabre. Sternum densément ponctué, assez brillant, ainsi que l'abdomen qui est finement rugueux. Pattes robustes.

Mylabris designata, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIII, fig. 4.

Mylabris tristis, Reiche, id., fig. 5.
Mylabris flavo guttata, Reiche, id., fig. 6.
Mylabris vestita, Reiche, id., fig. 7.

DICES APICICORNE. Pl. IV, F. 6.

DICES APICICORNIS.

D. niger, punctatus, ferrugineo-villosus, capite medio carinula lævi, antennis nigris, quatuor ultimis articulis obscure ferrugineis; elytris punctato-rugosulis, duabus maculis ad basim, et fasciis duabus transversis flavis.

L. 0,012; l. 0,004.

Noir, très-ponctué, presque rugueusement sur les élytres; tête ayant une petite carène lisse entre les yeux. Corselet fortement rétréci dans la moitié antérieure avec une très-légère dépression au milieu, et une autre vis-à-vis l'écusson. Élytres avec deux taches basilaires, l'une sur le bord externe, l'autre, plus grande, entre le bord et la suture, et deux bandes transverses placées l'une avant l'autre après le milieu, jaunes. Tout le corps est couvert de poils ferrugineux assez serrés.

Cantharis rubricollis, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIII, fig. 8.
Siderodactylus cuspidatus, Erichs., *Beytr. Insect. Faun.*, von Angola, *Arch. für Naturg.*, IX lahrg., I Band, p. 260.
(D'Abyssinie et de Guinée.)
Nematocerus metallicus, Reiche. Voy. Ferret et Galinier, pl. XXIV, fig. 1.
Phyllobius hirtellus, Reiche, id., fig. 2.
Lixus nycterophorus, Reiche, id., fig. 3.
Lixus dorsalis, Reiche, id., fig. 4.

APATE CORNUTA, Fabr., *Ent. syst.*, II, 360 ; Oliv., *Ins.*, n° 77, pl. I, fig. 5.

(Fabricius le dit de Madagascar ; nous en avons des exemplaires de l'île Maurice, du port Natal et d'Abyssinie.)

PAUSSUS VERTICALIS, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXII, fig. 5.

CIS ABYSSINIEN. Pl. V, F. 7.

CIS ABYSSINICUS.

C. testaceus, oblongiusculus, pube brevi adspersus; prothorax brunnæus æqualis, angulis anticis sub-rectis, posticis rotundatis, lateribus basique marginatis. Elytra crebre-punctulata, in medio obscure cincta.

L. 0,002 ; l. 0,001.

Son corps est d'un jaune testacé plus ou moins pâle, avec la tête, le milieu du corselet et une large bande transverse sur les élytres d'un brun noirâtre. La tête est brune, sub-convexe, ponctuée, à peine pubescente, offrant une légère impression sur le devant; son bord antérieur est un peu arqué intérieurement; elle est légèrement rebordée sur les côtés. La bouche et les antennes sont d'une couleur testacée pâle. Le prothorax s'avance un peu sur la tête en avant où il est plus étroit, il est plus faiblement rebordé en avant qu'à la base et sur les côtés. Ses angles antérieurs sont presque droits et les postérieurs sont arrondis. Sa ponctuation est égale et peu serrée, et il est couvert d'une pubescence très-courte et luisante. Il est d'un brun testacé avec la partie antérieure plus pâle, ou presque noir avec le bord antérieur presque fauve.

L'écusson est petit, presque triangulaire avec ses angles émoussés.

Les élytres sont deux fois au moins aussi longues que le prothorax, presque cylindriques et à peine un peu aplaties. Elles offrent une légère impression en chevron sur la suture au tiers de leur longueur, et sont couvertes d'une fine ponctuation un peu moins serrée que celle du prothorax et d'une pubescence courte, brillante. Leur couleur générale est testacée, mais elles portent vers le milieu une bande brune mal définie plus ou moins large et qui, dans quelques individus, les couvre presque entièrement. Les pattes et le dessous sont testacés.

Nous avons trouvé cinq ou six individus de cette nouvelle espèce dans un débris de bolet, rapporté d'Abyssinie par M. Lefèvre et conservé dans l'alcool.

Ce *Cis* vient se placer, dans la monographie de M. Mellié, à côté du *Cis oblongus*, comme on peut le voir en suivant le tableau que cet entomologiste a donné des espèces qu'il admet (*Ann. soc. Ent. de France*, 2e série, t. VI, p. 275).

Ancylonotus tribulus, Fab., *Ent. syst.*, t. II, p. 266; Oliv., *Inst.*, n° 67, pl. XIV, fig. 4.
(Du Sénégal, de Guinée et d'Abyssinie.)

Ceroplesis æstuans, Oliv. IV, 67, p. 123, pl. XXIII, fig. 176.
(Commune au Sénégal et jusqu'en Abyssinie.)

Ceroplesis trifasciata, Fab., *Syst. eleuth.*, II, 297; Oliv., *Inst.*, n° 67, pl. XVI, fig. 121.

Cette espèce, qui vient le plus souvent du Sénégal et de Guinée, offre des variétés assez tranchées en

Abyssinie. Dans une de ces variétés les trois bandes jaunes sont réunies et le noir qui les sépare n'est plus indiqué au tiers antérieur des élytres que par deux petits points noirs et au tiers inférieur par un bande très-étroite qui n'arrive pas même à la suture.

Ceroplesis marmorata, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIV, fig. 6.

Pachystola variegata, Reiche. id., pl. XXIV, fig. 8.

Sternotomis Ferreti, Westw., *Arcana ent.*, n° 22, p. 153, pl. LXXXV, fig. 1.

Sternodonta Ferreti, Reiche. Ferret et Galinier, pl. XXIV, fig. 7.

CROSSOTE COULEUR DE BOIS. Pl. V, F. 9.

CROSSOTUS LIGNARIUS.

C. griseo-squalidus, crassus, prothorace brevi; transversim inæquali, utrinque dentato, medio lineato : elytris postice divaricatis, nigro penicillatis ad basim, postice nigro-tomentoso lineatis; fortiter et sparse punctatis. Subtus griseus, nigro punctatus, abdominis marginibus ferrugineis.

L. 0,026; l. 0,011.

Corps épais, peu allongé, couvert d'une villosité grise un peu roussâtre, très-serrée. Tête ponctuée de noir, avec deux taches tomenteuses, noires sur le sommet; entre les yeux une ligne enfoncée; mandibules noires, plates, très-luisantes. Corselet court, transversal, ayant sur chaque côté une forte dent mousse, et en avant de cette dent, un tubercule arrondi; de chaque côté, deux élévations transversales, parallèles; au milieu, une petite ligne longitudinale enfoncée; surface marquée d'assez gros points noirs

épars. Élytres plus larges que le corselet, plus de trois fois aussi longues que le corselet et la tête réunies, presque droites sur les bords, très-légèrement rétrécies au milieu; épaules anguleuses, mais arrondies; surface inégale, surtout à la base, marquée de gros points noirs enfoncés, écartés, plus gros et plus serrés vers la base; portant des taches noires veloutées, qui forment en arrière des petites lignes longitudinales, deviennent transversales, plus larges et plus tomenteuses vers le milieu de l'élytre et parviennent à former, à la base, des faisceaux de poils noirs, un sur l'épaule, deux entre l'épaule et la suture, le reste est mélangé de taches veloutées moins apparentes. Dessous du corps et pattes de même couleur que le dessus, parsemés de points noirs et de nuances ferrugineuses; bords des segments ferrugineux.

XYLORHYZE FASCIÉE. Pl. V, F. 8.

XYLORHYZA FASCIATA.

X. elongata, parallela, fere cylindrica, inæqualis, sericans, obscure brunnea, antennis articulorum basi albidis; prothorace utringue dentato, antice transversim impresso; scutello semi-circulari, medio flavo-griseo strigato; elytris apice tomentoso-crenulatis, fasciis duabus transversis, magnis, albido-griseis. Subtus brunneo, metathorace albido-griseo, abdomine albido lateribus guttato.

L. 0,026; l. 0,004.

Très-allongée, presque parallèle, surface inégale; d'un brun foncé, mélangé de taches veloutées plus foncées et saillantes. Tête marquée au milieu d'un

sillon longitudinal; sur la base des antennes, une houppe de poils d'un brun roussâtre; antennes fortes, aussi longues que les trois quarts du corps, d'un brun noirâtre, tachées de macules veloutées d'un brun roussâtre; base des articles d'un blanc grisâtre soyeux, le premier épais. Corselet un peu plus étroit que la tête, armé sur les côtés d'une dent saillante, peu aiguë, ayant en arrière et en avant une impression transverse bien visible; au milieu, une ligne faiblement élevée; au milieu, deux petites houppes veloutées, brun noir; en avant deux bandes de même couleur. Écusson en demi-cercle, au milieu une ligne d'un jaune grisâtre. Élytres plus larges que le corselet, à épaules anguleuses, un peu élargies avant l'extrémité qui est tronquée, recouvertes d'une villosité soyeuse, longue, couchée, très-serrée, brunes, avec deux larges bandes d'un blanc grisâtre, la première très-large avant le milieu, la deuxième plus étroite avant l'extrémité; les parties brunes sont mélangées de taches veloutées plus foncées, extrémité paraissant crénelée par la saillie de ces taches veloutées. Dessous du corps d'un brun soyeux, métasternum d'un gris blanchâtre; abdomen taché de cette couleur sur les côtés. Pattes courtes, robustes, fémurs avec une tache d'un brun ferrugineux à la base.

Nous avons fait connaître une autre espèce de ce curieux genre. Elle provient du Port-Natal et nous l'avons décrite dans la *Revue zoologique*, janvier 1847, p. 8, sous le nom de *Xylorhiza spumans*.

Sagra Galinieri, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXV, fig. 1.

Lema foraminosa, Reiche, id., fig. 2.

Hispa acanthina, Reiche, id., fig. 3.

Deloyola quadrupedans, Reiche, id., fig. 4.

Deloyola quadriremis, Gyll., in *Schœnh. syn. ins.*, II, p. 223. (Du Sénégal et de l'Abyssinie.)

Galleruca abyssinica, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVI, fig. 1.

DIACANTHE DE CHEVROLAT. Pl. V, F. 10.

DIACANTHA CHEVROLATII.

D. elongata, flavotestacea, antennis brunneo-nigris, articulis duobus primis testaceis, prothorace nigro bipunctato : elytris dense punctatis, utrinque nigro-viridi quadri-maculatis, duabus in medio, duabus ad marginem; subtus nigro-viridis, metallica.

L. 0,009; l. 0,004.

En dessus d'un beau jaune testacé. Tête fortement excavée en avant à l'insertion des antennes, fortement sillonnée au milieu, avec une impression transverse en arrière : antennes longues, d'un brun noirâtre, pubescentes, les deux premiers articles jaunes. Corselet lisse, avec quelques points épars vers les angles antérieurs; de chaque côté vers le milieu une assez forte impression transverse; au milieu deux points noirs. Écusson lisse, en triangle allongé. Élytres densément et finement ponctuées, avec une petite proéminence lisse de chaque côté de l'écusson; ayant chacune quatre taches d'un noir verdâtre, avant le milieu deux points, l'un marginal, l'autre au milieu; après le mi-

lieu, un point discoïdal et une tache marginale allongée. Dessous et pattes d'un noir verdâtre, métallique. Une fossette arrondie sous le dernier segment abdominal (Pl. V, f. 10 b).

Diacantha ornata, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXV, fig. 5.

MONOLEPTE CROISÉ. Pl. V, F. 11.

MONOLEPTA CRUCIATA.

M. supra flava, subtus nigra, antennis, femorum apice, tibiis tarsisque flavis, elytris humeris, sutura, margine, apice fasciaque media transversa nigris, scutello nigro.

L. 0,0045; l. 0,0025.

Tête et corselet d'un jaune un peu testacé, imperceptiblement ponctués, antennes de même couleur. Écusson noir, triangulaire. Élytres d'un jaune clair, finement et densément ponctuées; un point huméral, suture, bord externe, d'un noir bleuâtre, ainsi qu'une large bande transverse. Métathorax et abdomen d'un noir luisant; pattes jaunes, la plus grande partie des fémurs d'un noir bleuâtre. Cuisses antérieures épineuses, ayant au milieu une très-forte épine.

Monolepta occipitalis, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXV, fig. 6.
Danae rufula, Reiche, id., pl. XXVI, fig. 2.
Chrysomela opulenta, Reiche, id., fig. 7.
Chrysomela limbolata, Reiche, id., fig. 8.
Epilachna rufosignata, Reiche, id., pl. XXVI, fig. 8.
Epilachna vulpecula, Reiche, id., fig. 7.

Epilachna 14-signata, Reiche, id., fig. 9.
Adalia flavo-maculata, Reiche, id., fig. 3.
Adalia signifera, Reiche, id., fig. 4.
Ænopis litterata, Reiche, id., fig. 5.
Alesia annulata, Reiche, id., pl. XXVI, fig. 6.
Verania trivittata, Reiche, id., fig. 10.

ORDRE DES ORTHOPTÈRES.

FAMILLE DES COUREURS.

Blatta Ferreti, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVII, fig. 1, 2.

Blatta circumcincta, Reiche et Fairm., id., fig. 3.

Blatta americana, Lin., Fab., Oliv., etc.

Blatta capensis, Thumb., *Nov. sp. ins. dissert. fasc.*, IV, p. 77; Fabr. Oliv.
(Du Cap et d'Abyssinie.)

Blatta ægyptiaca, Lin., Fab., Oliv., etc.
(D'Égypte, du Sénégal et d'Abyssinie.)

Empusa dolosa, Serv., *Hist. nat. des Ins. Orth.*, p. 143.
(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

Blepharis mendica, Fabr., Latr., Oliv., Holl.
(D'Égypte, du Sénégal et d'Abyssinie.)

Mantis simulacrum, Fabr., *M. unimaculatus*, Oliv.; *M. notata*, Holl., *Spect. et Mant.*, pl. XII, fig. 49.
(Du Sénégal, d'Égypte, d'Abyssinie et du Bengale.)

Thespis Guerinii, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVII, fig. 4.

MANTE PERFIDE. Pl. VI, F. 1.

MANTIS PERFIDA.

M. pallide brunnea, capite lato, prothorace unicarinato elongato, lateribus pallidis, brunneo lineatim punctatis : elytris abdomine longioribus fere hyalinis, margine antico flavicante. alis pallide fuscis, basi et dimidia parte antica flavicante-hyalino maculatis.

L. 0,092 ; env. 0,116.

D'un brun peu foncé. Tête très-courte, large, yeux médiocres. Corselet très-allongé, légèrement dilaté au-dessus de l'insertion des pattes antérieures; au milieu une carène assez tranchante qui s'affaiblit vers la dilatation antérieure; bords du corselet d'un jaunâtre très-pâle, ponctués de noir en arrière de la dilatation antérieure. Élytres plus longues que l'abdomen, un peu enfoncées, presque transparentes; marge antérieure étroite et d'un jaune pâle; entre les nervures longitudinales d'autres nervures transverses, un peu obliques, s'anastomosant au milieu de cet espace. Ailes un peu plus courtes que les élytres, larges, amincies à l'extrémité, d'un brun aussi foncé que le corps, mais transparent, chargées de taches d'un jaunâtre pâle, plus nombreuses vers le bord antérieur et envahissant la base et l'extrémité. Pattes de la couleur du corps, hanches antérieures munies d'une rangée d'épines fines, peu serrées.

Eremiaphila Marchalii, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVII, fig. 5.

FAMILLE DES SAUTEURS.

GRILLUS CAPENSIS, Oliv., Fabr.; *Gr. bimaculatus*, De Guér.; *Acheta rubricollis*, Stoll.

(De toute l'Afrique et de l'Europe méridionale.)

GRYLLOTALPA AFRICANA, Palis. de Beauv., *Ins. d'Af. et d'Am.*, p. 229. Orth., pl. II, fig. 6.

(Dans toute l'Afrique, aux îles de France et de Java, et même à la Nouvelle-Hollande.)

G. HOMÆOGRYLLUS.

Tête médiocre, transversale, saillante entre la base des antennes. Yeux saillants, trois ocelles. Antennes longues, ayant le premier article large et assez épais. Palpes maxillaires courts, dernier article presque aussi long que les deux premiers, tronqué à l'extrémité. Fémurs postérieurs plus longs que les tibias, ceux-ci sont inermes, sauf deux petites épines à l'extrémité interne. Tarses comprimés : premier article beaucoup plus long que les deux suivants réunis. Élytres grandes dépassant l'abdomen, avec des nervures transverses, d'autres obliques et d'autres ondulées, extrémité réticulée. Pas d'ailes. Appendices abdominaux ne dépassant pas les élytres.

Ce nouveau genre est extrêmement voisin de notre genre *Paragryllus* (*Icon. Reg. An. Ins.* 326), il en diffère notablement par la tête qui n'est pas tronquée, par la brièveté des palpes, des appendices abdominaux, par l'absence d'ailes et par la forme des tibias

et tarses postérieurs qui ne sont pas munis de fortes épines et d'un appendice terminal. Le corselet est plus court, plus large à la base, dont les angles sont assez aigus.

Nous ne connaissons qu'un seul individu mâle, de l'unique espèce qui constitue cette coupe générique.

HOMÆOGRYLLUS XANTHOGRAPHE. Pl. VI, F. 2.

HOMÆOGRYLLUS XANTHOGRAPHUS.

H. brunneus, capite flavicante, medio nigro bilineato, prothorace nigro et flavido variegato elytris pallide brunneis, fere pellucidis, nervis flavicantibus.

L. 0,028; l. 0,011.

Tête d'un jaune testacé pâle, peu foncé: une tache derrière les yeux, deux lignes au milieu, noirâtres: corselet d'un brun noirâtre avec des taches d'un jaune testacé sur le bord externe et sur le bord antérieur. Élytres d'un brun pâle, presque transparentes avec des nervures d'un jaune un peu testacé, sale; dessous du corps et pattes, d'un brun peu foncé.

Explication des figures.— Fig. 2, l'insecte vu en dessus; 2 *a* le même vu de profil; 2 *b* sa tête; 2 *c* un des palpes labiaux; 2 *d* tarse antérieur; 2 *e* jambe postérieure.

G. ECTATODERUS.

Tête petite, plane, palpes grands, dernier article une fois et demie aussi long que le précédent, tronqué à l'extrémité. Prothorax allongé, occupant les deux tiers du corps, presque plan en dessus, recou-

vrant les ailes. Abdomen dépassant un peu l'extrémité du prothorax, non recouvert par les ailes. Cuisses postérieures très-grandes, comprimées; tibias inermes. Crochets des tarses non dentelés.

Ce genre est très-voisin de notre genre *Ornebius* (*Icon. Reg. An.*, texte, p. 933), mais il est très-facile à distinguer par l'ampleur du prothorax qui se prolonge au-dessus des ailes avec l'abdomen, tandis que chez les *Ornebius* il recouvre seulement la base des ailes. Chez ces derniers, les tibias postérieurs ont de longues épines grêles de chaque côté, et les crochets des tarses sont dentelés.

ECTATODERE A VENTRE NOIR. Pl. VI, F. 3.

ECTATODERUS NIGRIVENTRIS.

E. supra testaceus, abdomine nigro brunneus, pedibus pallidis, femoribus posticis dilatatis.

L. 0,008; l. 0,003.

Allongé, également rétréci en avant et en arrière; dessus d'un testacé jaunâtre: palpes, sternum, les pattes d'un jaune pâle; extrémité des cuisses postérieures un peu brunâtre: abdomen d'un brun noirâtre, avec les bords des segments jaunâtres.

Explication des figures. — Fig. 3, l'insecte vu en dessus et grossi; 3 *a* le même vu de profil; 3 *b* patte postérieure; 3 *c* tarse postérieur; 3 *d* tarse antérieur; 3 *e* un palpe maxillaire.

HETRODES (*Eugaster*) ABORTIVA, Serv., *Hist. nat. des Orthoptères*, p. 463.

(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

HETRODES (*Eugaster*) SERVILLEI, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVIII, fig. 9.

PETASIA GRISEA, Reiche et Fairm., id., pl. XXVIII, fig. 2.

POEKILOCÈRE DE VIGNAUD. Pl. VI, F. 4.

POEKILOCERUS VIGNAUDII.

P. pallide flavido brunneus, capite prothoraceque granulatis, rostro apice rotundato, marginato; prothorace postice rotundato, utringue sinuato, parte postica punctato-rugosa : elytris abdomine multo brevioribus, carinulatis, interstitiis valde punctatis : femoribus asperis.

L. 0,037 ; l. 0,008.

D'un brun jaunâtre pâle. Cône frontal arrondi en avant et légèrement marginé, avec une impression demi-circulaire au milieu; entre les yeux, une ligne élevée, courte : surface portant des points saillants, d'un gris jaunâtre, lisses, très-écartés, formant une ligne oblique, descendante, en arrière des yeux, dessous de la tête ayant un sillon qui remonte jusqu'à l'extrémité du cône frontal. Corselet à bord postérieur arrondi et échancré de chaque côté en descendant; surface inégale couverte de points saillants, peu serrés, un peu plus sur les côtés, partie postérieure rugueusement ponctuée. Élytres ne dépassant pas le milieu de l'abdomen, couvertes de petites carènes longitudinales, serrées, intervalles fortement ponctués. Cuisses robustes, couvertes d'aspérités semblables à celles d'une râpe. Dessous du corps plus jaunâtre et plus luisant que le dessus; pattes antérieures très-courtes.

ACRIDIUM PEREGRINUM, Oliv., *Voy. dans l'emp. ottoman,* t. II, p. 426.

(Dans toute l'Afrique et en Asie.)

Acridium debilitatum, Serville, *Hist. nat. des Orth.*, p. 684.
(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

OEdipoda migratoria. *Gryllus* (Locusta) *migratorius*, Lin., Fab. Oliv., etc.

Var. *Migratorioides*, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVIII, fig. 4.

(Commune aussi en Abyssinie.)

OEdipoda Galinieri, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXVIII, fig. 3.

Crotogonus lugubris, Blanch., Serville, *Hist. nat. des Orth.*, p. 703.
(D'Égypte et d'Abyssinie.)

ORDRE DES HÉMIPTÈRES.

FAMILLE DES GÉOCORISES.

ASPONGOPUS VIDUATUS, Fabr., *Syst. Rhyng.*, p. 153.

C'est par erreur que nous avons donné à cette espèce, sur notre planche VI, f. 5, le nom d'*A. bicolor*. Nous n'avions pas assez cherché dans Fabricius.

Cet insecte se trouve en Guinée et en Abyssinie. Nous voyons dans le catalogue des Hémiptères de M. Hope, part. I, p. 7 (1837), qu'il a aussi reçu cette espèce des Indes Orientales.

PENTATOMA (*Dismegistus*) COSTALIS, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIX, fig. 1.

PENTATOMA (*Cyclogaster*) PALLIDUS, Westw., *Trans. ent. soc. Lond.*, vol. II, p. 21, pl. II, fig. 6.

PENTATOMA PRASINA, Lin. Fabr. etc.

(D'Europe et d'Abyssinie. Cette espèce se trouve dans un grand nombre de contrées diverses.)

PENTATOMA CŒRULEA. Lin., Fabr., Stoll., etc.

(D'Europe et d'Afrique.)

PENTATOMA ORNATA, Lin., Fabr., Geoffroy, Panzer, etc.

(Commune dans tout l'ancien Continent.)

Phyllocephala plicata. Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIX, fig. 2.

Odontopus sexpunctatus, var., Lap., *Hémipt.*, p. 37, pl. LIII, fig. 5.

En terminant ce travail nous avons reconnu que cet insecte n'est qu'une variété de l'*Odontopus sexpunctatus* du Sénégal, décrit et figuré dans l'ouvrage de M. Delaporte, et nous devons supprimer le nom d'*A. Percheronii*, que nous lui avions imposé sur notre planche VI, fig. 6.

Cet insecte est commun au Sénégal et en Abyssinie. Tous les individus d'Abyssinie appartiennent à une variété constante chez laquelle les deux points du milieu des hémélytres sont confondus en une seule et grande tache transverse.

Pyrrhocoris Kœnigii, Fabr., *Ent. syst.*, t. IV, p. 154, n° 67.
(Commune dans les Indes orientales et en Afrique.)

Reduvius biguttatus, Lin., Stoll., Fabr., etc.
(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

Pirates pungens, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIX, fig. 3.

Mictis scutellatus, Reiche et Fairm., id., pl. XXIX, fig. 4.

FAMILLE DES HYDROCORISES.

Nepa grossa, Fabr., *Ent. syst.*, t. IV, p. 62, n° 5.
(De Guinée, du Sénégal et d'Abyssinie.)

Notonecta nivea, Fabr., *Ent. syst.*, t. IV, p. 58.
(De l'Inde, du Sénégal et d'Abyssinie.)

FAMILLE DES CICADAIRES.

CICADA VILLOSA, Fabr., *Syst. Rhyng.*, p. 38, n° 27.
(Du Cap, du Sénégal et de l'Abyssinie.)

FULGORA TENEBROSA, Fabr., *Syst. Rhyng.*, p. 3, n° 9.
(De Madagascar, de Guinée et d'Abyssinie.

FULGORE DE ROCHET. Pl. VI, F. 8.

FULGORA (DICTYOPHORA) *ROCHETII.*

F. pallide brunnea, rostro gracili, brevi, thorace bi-carinulato: elytris hyalinis, apice areolatis, fuscescentibus, præsertim margine antico.

L. 0,006 ; env. 0,013.

D'un brun jaunâtre pâle : protubérance céphalique grêle, peu allongée, un peu comprimée sur les côtés, creusée en gouttière en dessus : dessous de ce prolongement jaune. Thorax marqué de trois petites carènes, la médiane plus saillante sur le prothorax. Élytres beaucoup plus longues que l'abdomen, transparentes, avec l'extrémité un peu réticulée et maculée de brun sur le bord antérieur. Pattes grêles, tibias postérieurs armés de 5 dents, la dernière très-forte.

Nous n'avons vu que deux individus mâles de cette jolie petite espèce; un très-mutilé et provenant d'Abyssinie, l'autre très-frais, rapporté du Port-Natal. Nous dédions cette espèce au zélé et intrépide voyageur, M. Rochet d'Héricourt, à qui la science doit

d'importantes découvertes faites pendant plusieurs explorations très-périlleuses en Abyssinie.

Explication des figures. — F. 8 l'insecte grossi; 8 *a* sa tête vue de profil; 8 *b* la même vue en dessus; 8 *c* id.; vue en dessous pour montrer les carènes frontales et le rostre.

FULGORE DE SCHIMPER. Pl. VI, F. 7.

FULGORA SCHIMPERII.

F. pallide virescens, rostro elongato, plano, apice paulo latiore rotundato, prothorace antice angustato, mesothorace postice producto; cum prothorace bicarinato: elytris fere hyalinis, abdomine longioribus, apice valde rotundatis, areolatis.

L. 0,014; l. 0,022.

Étroite, d'un vert jaunâtre très-pâle: prolongement céphalique avec la tête un peu plus long que la moitié du corps, plane, très-faiblement relevé, extrémité un peu plus large, arrondie: prothorax étroit en avant, portant de chaque côté une carène qui se prolonge sur le mésothorax; celui-ci avancé anguleusement entre la base des élytres. Élytres beaucoup plus longues que l'abdomen, arrondies à l'extrémité, presque incolores, à petites cellules très-serrées: ailes entièrement hyalines. Pattes grêles, tibias postérieurs armés en dehors de 4 épines.

Nous avons dédié cette espèce au voyageur Schimper, fixé actuellement en Abyssinie, et qui vient d'envoyer à son frère, de Strasbourg, une belle collection d'insectes de ce pays.

Explication des figures. — F. 7 l'insecte grossi; 7 *a* sa tête vue de profil; 7 *b* position de la même pour montrer la forme et la disposition de l'œil et de l'antenne; 7 *c* la même vue en dessus.

CENTROTUS NODICORNIS, Germ. *Rev. entomol.*, t. III, p. 257, 2. *Ann. soc. ent. fr.*, 1846, p. 511, pl. III, fig. 13. — *Centrotus abyssinicus*, pl. VI, fig. 9.

Un examen plus approfondi des auteurs nous a fait retrouver cette espèce dans Germar. Le nom que nous lui avions donné provisoirement sur notre planche demeure donc non avenu.

Cet insecte se trouve au cap de Bonne-Espérance, à Natal et en Abyssinie.

ORDRE DES HYMÉNOPTÈRES.

FAMILLE DES PORTE-SCIE.

ORYSSE PLUMICORNE. Pl. VIII, F. 1.

ORYSSUS PLUMICORNIS.

O. elongatus viridi-cœruleus, capite valde rugoso, utrinque ad oculos tridentato, antennis nigris, pilosis, articulis inæqualibus, thorace dense et fortiter punctato, abdomine basi vix angustato, postice rotundato, tenuiter punctato, rugoso, pedibus cyaneis, alis fumatis, costa basali brunneo-nigra, fascia media transversali hyalina.

L. 0,020; env. 0,029.

D'un bleu verdâtre métallique peu foncé; allongé, à peine rétréci à l'extrémité du métathorax et à la base de l'abdomen. Tête fortement rugueuse, tridentée de chaque côté le long des yeux; antennes insérées sous le rebord du chaperon en avant des yeux: beaucoup plus longues que la tête, noires, très-densément velues, à articles fortement inégaux: 1er et 3e presque égaux, trois fois aussi longs que le 2e; 4e et 5e pres-

que égaux, petits; 6e aussi long que le 4e et 5e réunis; 7e égal au 4e; 8e plus long que le 3e; 9e très-petit. Thorax rugueusement ponctué, offrant sur le prothorax trois carènes longitudinales peu élevées. Abdomen presque aussi long que le thorax et la tête réunis, finement rugueux, couvert d'une pubescence grise peu visible: dernier segment arrondi, un peu pointu au milieu. Ailes supérieures pas plus longues que l'abdomen, enfumées avec une bande transversale hyaline, côte plus foncée, surtout la moitié basilaire: ailes inférieures presque hyalines: pattes bleues, tibias antérieurs roussâtres.

Cette magnifique espèce, dont nous avons un bel exemplaire provenant du Port-Natal, a été trouvée en Abyssinie, comme l'attestent quelques débris que nous avons trouvés dans la collection de M. Lefèvre.

FAMILLE DES PUPIVORES.

ICHNEUMON FRONTAL. Pl. VII, F. 2.

ICHNEUMON FRONTALIS.

I. elongatus, niger, capite albido flavo, medio nigro, fronte valde excavato, antennis obscure rufescentibus, scutello rufo, apice albido : abdomine cum pedibus rufescente : elytris leviter infuscatis, costa et stigmate fuscis.

L. 0,013; env. 0,020.

Tête d'un jaune pâle, avec le milieu noir, front fortement encavé en arrière des antennes; trois ocelles au sommet; antennes de grandeur moyenne, d'un rougeâtre obscur; thorax d'un brun noir couvert d'une

villosité grise, courte; prothorax densément ponctué, avec une étroite bordure jaune aux côtés antérieurs.

Écusson ponctué, rougeâtre, avec l'extrémité d'un jaune clair : métathorax finement rugueux, un peu rougeâtre sur les côtés. Abdomen long, déprimé, finement et densément rugueux, d'un rougeâtre testacé, ainsi que les pattes : premier segment coudé inférieurement et noirâtre à la base, presque lisse au sommet. Ailes faiblement enfumées, nervures et stigmate bruns.

Du cap de Bonne-Espérance et d'Abyssinie.

Bracon bicolor, Brullé, *Hist. nat. des hyménopt.*, t. IV, p. 412, n° 96, pl. XLIII, fig. 3.
(De l'Afrique méridionale, d'Abyssinie, etc.)

Vibio fasciipennis, Brullé, id., p. 446, n° 14.
(Sénégal et Abyssinie.)

Ichneumon instructor, Fabr., *Syst. piez.*, p. 66, 63. *Ich. dimidiatum*, pl. VII, fig. 1.

En faisant graver nos planches nous avions cru cette espèce nouvelle, mais nous l'avons trouvée depuis dans Fabricius, qui l'a décrite dans la collection de Desfontaines. Cet ichneumon se trouve aussi au cap de Bonne-Espérance et en Sicile.

Cryptus formosus, Brullé, *Hist. nat. des hyménopt.*, t. IV, p. 187, pl. XLI, fig. 3.
(Du Cap et d'Abyssinie.)

Mesostenus tripartitus, Brullé, id., p. 222.
(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

CRYPTE AUSTRAL. Pl. VII, F. 3.

CRYPTUS AUSTRALIS.

C. niger, rugulosus, abdomine pedibusque rufis, antennarum articulo sexto albido : alis leviter infuscatis, stigmate brunneo.

L. 0,010 ; env. 0,018.

Noir, tête creusée entre les yeux; trois ocelles sur le sommet: antennes avec le sixième article blanchâtre, les autres manquent. Prothorax finement rugueux, arrondi à l'extrémité, caréné sur les côtés et très-fortement à la base: métathorax assez fortement rugueux; bord postérieur sinué, caréné, avec les angles saillants. Abdomen un peu plus étroit que le thorax, rougeâtre: premier segment lisse, fortement arqué, faiblement canaliculé vers la base qui est noirâtre. Pattes rougeâtres, hanches noires. Ailes enfumées, mais peu foncées, stigmate brunâtre.

Du cap de Bonne-Espérance et d'Abyssinie.

G. GASTROTHÈQUE.

Ce petit genre est très-curieux par la forme de son abdomen, qui semble composé d'une seule pièce apparente qui recouvre et cache tous les autres segments. Ce caractère le rapproche beaucoup des *Chelonus* et des *Ascogaster*, mais il se distingue du premier par ses yeux glabres, par les cellules cubitales, dont la première est séparée de la première cellule discoïdale. Il a beaucoup plus de rapports avec le genre *Ascogaster*, dont il diffère par la forme relative des cellules des

ailes supérieures, par son abdomen garni d'épines en dessous et par ses antennes.

GASTROTHÈQUE FOURCHUE. Pl. VII, F. 4.

GASTROTHECA FURCATA.

G. pallide fulva, antennis, oculis, costa alarum apice tarsorum atris; abdomine rugoso, postice subtus bispinoso.

L. 0,007; env. 0,014.

La tête est jaune, petite, à front assez bombé, avec les trois yeux lisses entourés de noir, et les yeux noirs glabres. Les antennes sont sétacées, de la longueur du corps, noires et composées d'un grand nombre d'articles. Le thorax est d'un jaune fauve, un peu rugueux, sans taches. Les pattes sont de forme et de grandeur ordinaire, de la couleur du thorax, avec l'extrémité du dernier article des tarses, ou les crochets, noirs. Les ailes sont transparentes, faiblement teintées de brun avec la base un peu jaune, à nervures brunes avec la côte des antérieures noire et le point épais, jaune. L'unique segment visible en dessus de l'abdomen est épais, bombé en dessus et en arrière, assez fortement chagriné, et armé au-dessous de son extrémité postérieure de deux fortes épines coniques et dirigées en bas. L'oviducte est mince et fauve, les deux filets latéraux plus courts, sont noirs, velus et un peu plus épais à leur extrémité.

Nous avons vu deux individus femelles de cette curieuse espèce; l'un, d'Abyssinie, est un peu plus fort

et d'une couleur plus fauve, l'autre a été trouvé au port Natal.

Explication des figures. — F. 4 l'insecte grossi et vu en dessus; 4 *a* le même vu de profil; 4 *b* une aile supérieure pour montrer les nervures et les cellules.

SPINARIA INERME. Pl. VII, F. 5.

SPINARIA INERMIS.

S. pallide fulva, antennis, oculis costaque alarum nigris.

L. 0,008; env. 0,011.

Corps entièrement d'un jaune un peu fauve. Tête bombée en avant, avec les yeux et le tour des ocelles noirâtres. Antennes sétacées, plus longues que le corps, noires. Thorax assez épais, lisse et terne; abdomen à segments soudés, voûtés, présentant quatre sillons transverses, finement rugueux, entièrement de la couleur générale. Ailes transparentes, irisées, à nervures brunâtres avec la côte des supérieures très-large et d'un noir assez vif. Pattes simples, de la couleur jaune du corps.

C'est avec doute que nous avons placé cet insecte dans le genre *Spinaria*, car il ne présente pas les épines qui forment un des caractères de ce genre. Si l'on trouve plus tard l'autre sexe et d'autres espèces analogues, peut-être en formera-t-on un genre particulier.

Nous n'avons vu que deux mâles, un très-mutilé, d'Abyssinie, et un bon individu pris au Port-Natal.

Explication des figures. — F. 5 l'individu grossi et vu en dessus; F. 5 *a* son corps vu de profil. C'est par une erreur du graveur que ce dessin ne porte que trois divisions à l'abdomen; le premier segment est coupé par deux sutures; 5 *b* aile supérieure très-grossie.

Stilbum calens, Fabr., *Syst. Piez.*, p. 171, n° 4; Spinol, etc.
(Commun dans toute l'Afrique.)

Pyria Reichei, Spinola, *Ann. Soc. ent. de France*, t. VII, p. 448.
(Égypte, Sénégal, Abyssinie.)

Chrysis Mionii, Guér., *Rev. zool.*, 1844, p. 149.
(Sénégal et Abyssinie.)

FAMILLE DES HÉTÉROGYNES.

MYRMICE DU TIGRÉ. Pl. VII, F. 7.

MYRMICA TIGREENSIS.

M. nigra, capite thoraceque opacis, villosis, abdomine basi valde coarctato, postice lato, breviter ovali; alis hyalinis, costa leviter infuscata, stigmate fusco.

L. 0,0095; env. 0,019.

Noir, tête petite, finement rugueuse, comme le thorax, deux ocelles saillants au sommet de la tête; antennes d'un brun peu foncé, aussi longues que la tête et le thorax; ce dernier, un peu plus large que la tête et couvert comme elle d'une villosité d'un brun roussâtre assez serrée; mutique en arrière; écusson élevé, arrondi. Abdomen large, court, arrondi en avant et sur les côtés, pointu en arrière, lisse, d'un noir luisant, couvert de poils roux couchés, épars: les deux premiers nœuds aussi longs que l'abdomen, rugueux. Ailes hyalines très-faiblement enfoncées le long de la côte; stigmate d'un brun pâle. Pattes d'un brun foncé, tibias antérieurs roussâtres.

Nous n'avons vu qu'un mâle très-mutilé de cette espèce, provenant d'Abyssinie, mais nous en avons reçu d'autres en bon état pris au Port-Natal.

PONERE D'ABYSSINIE. Pl. VII, F. 6.

PONERA ABYSSINICA.

P. elongata, atra, subnitida, pube grisea, brevi, dense obtecta, tenuissime punctulata, pilis longioribus spartis hirsuta, abdomine brevi.

L. 0,014; l. 0,002.

Allongée, noire, assez brillante, mais couverte d'une pubescence grise, extrêmement courte, serrée et de poils hérissés, peu serrés: tout le corps est très-finement pointillé. Tête sensiblement rétrécie en arrière. Prothorax très-étroit, ayant en avant un faible sillon longitudinal. Corps de l'abdomen ovale, aussi arrondi en avant, très-décliné en arrière. Pattes assez longues, grêles, tarses postérieurs deux fois aussi longs que le tibia.

Cette espèce et notre *P. gagates* (*Icon. Reg. An.*, texte, p. 423) forment les seules espèces africaines, car nous croyons que M. de Saint-Fargeau s'est trompé en donnant le Sénégal pour patrie de la *P. tarsata*, que nous avons toujours reçue de Cayenne. Notre espèce d'Abyssinie diffère de la *gagates* par sa taille plus petite, sa forme plus allongée, sa surface unie, simplement pointillée et par la forme de l'abdomen, qui est court, arrondi en avant et non pas coupé brusquement.

MUTILLE DE BRUCE. Pl. VII, F. 8.

MUTILLA BRUCEI.

M. caput et thorax supra rufo-ferruginea, valde rugosa, abdomen nigro-velutinum, maculis quatuor testaceo-flavis, sericeis (1, 2, 1); *pilis longis nigris obtecta: subtus cum pedibus nigra.*

L. 0,009; l. 0,002.

Forme de la *M. maura*. Tête et thorax fortement rugueux, antennes épaisses d'un brun rougeâtre foncé; tête et thorax d'un ferrugineux rougeâtre, noirs en dessous. Abdomen ovale, rétréci aux deux bouts, d'un noir velouté, couvert de poils roides, couchés, semblables à des épines; quatre taches d'un jaune presque orangé, la première se prolongeant en avant sur le pédicule de l'abdomen; une de chaque côté au milieu, une avant l'extrémité; dessous de l'abdomen noir avec les bandes blanches aux derniers segments. Pattes noires; tarses roussâtres; tout le corps couvert de poils roides, hérissés, assez longs, peu serrés.

DORYLUS NIGRICANS, Illig., *Mag. d'Ent.*, t. I, 1, 183, 18; Fab., *Syst. piez.*, p. 427, 2.

(De Guinée, du Sénégal et d'Abyssinie.)

FAMILLE DES FOUISSEURS.

SCOLIA NIGRITA, Fabr., *Ent. syst.*, t. II, p. 229, n° 3.

(Sénégal, Abyssinie, Natal, etc.)

SCOLIA RUFICORNIS, Fabr., *Ent. syst.*, t. II, p. 230, n° 9.

(Sénégal et Abyssinie.)

Scolia maura, Fabr., *Ent. syst.*, t. II, p. 233, n° 20.
(De Barbarie et d'Abyssinie.)

Sphex varipennis, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIX, fig. 5, 6.
(Abyssinie.)

POMPILE HÉROS. Pl. VII, F. 9.

POMPILUS HEROS.

P. grandis, robustus, capite, antennis, pedibus rufo-testaceis, thorace rufo-testaceo, brunneo variegato, mesothorace nigro, transversim strigoso : abdomine nigro, nitido, articulo primo immaculato, reliquis utrinque macula magna rufo-testacea : elytris cyaneo-violaceis, splendidis.

L. 0,055; env. 0,098.

Grand, robuste; tête, antennes, pattes, entièrement d'un testacé rougeâtre; extrémité des mandibules noire; thorax d'un testacé rougeâtre, mélangé de brun au milieu; métathorax presque aussi large que le prothorax, noir, sinué transversalement. Abdomen un peu plus large que le thorax, en ovale très-allongé, d'un noir luisant, couvert d'une pubescence grise excessivement courte; deuxième segment ayant de chaque côté une tache arrondie, d'un testacé rougeâtre, qui s'agrandit sur les suivants jusqu'au dernier, qui est entièrement d'un testacé rougeâtre; dessous maculé de la même manière; ailes d'un bleu d'acier, magnifiques.

Sénégal, Casamance, Abyssinie.

Nous laissons provisoirement ces grandes espèces dans le genre *Pompile*, en attendant qu'un travail sérieux ait été fait sur ce groupe.

POMPILE DEDJAZ. Pl. VIII, F. 2.

POMPILUS DEDJAZ (PEFSIS).

P. niger, thorace velutino postice nigro villoso, abdomine nitido : alis brunneo-cyaneis, nitidis, pedibus brunneo-rufescentibus, femoribus basi late nigris.

L. 0,043 ; enver. 0,078.

D'un noir foncé, tête finement pointillée, un peu rougeâtre au bord antérieur ; mandibules rougeâtres; antennes couvertes d'une pubescence extrêmement fine et courte, d'un brun grisâtre. Thorax à peine plus étroit en arrière qu'en avant, noir, couvert d'une pubescence veloutée de même couleur, et d'une villosité soyeuse noire, plus longue ; métathorax strié transversalement; abdomen de la longueur du thorax, elliptique, acuminé postérieurement, noir, luisant, à reflet un peu bleuâtre, couvert d'une pubescence noire extrêmement courte. Ailes brunes à reflets d'un beau bleu d'acier. Pattes grandes, d'un brun rougeâtre foncé, plus clair aux tibias postérieurs et intermédiaires ; tibias antérieurs armés en dessous, un peu avant l'extrémité, d'une forte épine; les intermédiaires et les postérieurs armés en dedans, à l'extrémité, de deux fortes épines.

POMPILUS BRETONII, Guér., *Mag. de zool.*, 1843, pl. XV, fig. 2.
(De Sicile, du Sénégal, d'Abyssinie.)

POMPILE DE TAMISIER. Pl. VIII, F. 3, 4.

POMPILUS TAMISIERI.

P. niger, capite, prothorace, pedibus anoque flavis, alis brunneis, cyaneo micantibus, medio oculatis.

L. 0,020 ; env. 0,033.

D'un brun noir, tête, antennes, pattes d'un jaune testacé, très-clair sur la tête et le devant du prothorax : milieu du prothorax d'un brun rougeâtre foncé; métathorax presque noir, opaque, fortement strié transversalement. Abdomen court, plus large que le thorax, d'un brun noir luisant, avec une pubescence grise excessivement courte, les deux derniers segments testacés, avec des poils roides de même couleur. Ailes brunes avec un beau reflet bleu d'acier; au milieu, une tache plus claire, avec un point brun dans le centre; pattes testacées.

Var. β : *Pomp. Combesii*, pl. VIII, fig, 3.

Tête brune, thorax entièrement d'un brun noir velouté ; fémurs d'un brun noir avec l'extrémité testacée.

En faisant graver la lettre de notre planche nous avions pensé que ces deux insectes formaient deux espèces distinctes. Un travail plus approfondi nous a montré que l'on connaissait des variations plus considérables entre des individus de même espèce, dans ce groupe, ce qui nous a décidé à réunir ces deux insectes dans une seule espèce.

PRONÉE APICAL. Pl. VIII, F. 5 et 6.

PRONÆUS APICALIS.

P. caput rufum facie brunnea, antennis rufo-testaceis, thorax niger, postice cyanescente, et transversim rugosus : abdomen viridi-cæruleum, nitidius, pedibus rufis, femorum basi nigra; alæ flavicantes, anticorum apice brunneo.

L. 0,037 ; env. 0,052.

Tête large, d'un testacé rougeâtre, ainsi que les mandibules et les antennes; face brune, avec le bord des yeux seulement rougeâtre. Thorax noir foncé, prothorax fortement sillonné transversalement en avant: métathorax à reflets bleus, finement strié transversalement. Abdomen d'un beau bleu verdâtre métallique, très-brillant, le dernier segment un peu rougeâtre. Ailes d'un beau jaune, à nervures un peu plus foncées, extrémité des supérieures brune. Pattes fortes d'un testacé rougeâtre, la plus grande partie des fémurs noirs, hanches bleuâtres: les tarses et les tibias sont armés de forts poils spiniformes (Var. *rufipes*, pl. VIII, f. 5.)

Var : pattes d'un brun foncé. (Var. *nigripes*, pl. VIII, f. 6).

Ces deux individus diffèrent assez entre eux par la coloration de leur tête et de leurs pattes, et nous avions eu l'intention de les séparer comme formant deux espèces, mais les raisons que nous avons données à la fin de la description du *Pompilus Tamisieri* s'appliquent complétement ici.

Cette espèce est voisine du *Pronæus Campbelii*, de

Westw. (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, vol. 3, p. 58, pl. V, f. 1), mais dans celle-ci, qui est indienne, tout le corps est fauve, et il n'y a que l'abdomen de bleu violet.

AMPULEX COMPRESSIVENTRIS, Guér., *Iconogr. du règne animal, Ins.*, pl. LXX, fig. 4; texte p. 436.
(Du Sénégal, de Guinée et d'Abyssinie.)

STIZUS (*stizoides*) APICALIS. Guér., id., texte p. 439.
(Sénégal et Abyssinie.)

CERCERIS FULVIVENTRIS, Guér., id., texte p. 444.
(Sénégal et Abyssinie.)

LARRE ABDOMINAL. Pl. VIII, F. 7.

LARRA ABDOMINALIS.

L. brunneo-nigra, facie dense aureo sericante, antennis brunneis, thorace dense griseo tomentoso, abdomine pedibusque pallide flavidis, alis infuscatis.

L. 0,014; env. 0,019.

Tête grosse, un peu plus large que le thorax, yeux très-grands; face couverte d'une pubescence dorée très-serrée; sommet noirâtre. Thorax noir, couvert d'une pubescence soyeuse, grise, très-serrée. Abdomen à peine plus long que le thorax d'un testacé rougeâtre, pâle, ainsi que les pattes. Ailes roussâtres, pâles.

FAMILLE DES DIPLOPTÈRES.

SYNAGRE ADMIRABLE. Pl. VIII, F. 8.
SYNAGRIS MIRABILIS.

S. grandis, nigra, nigro-velutina, capite antice obscure rufescente, mandibulis basi dentatis, abdomine apice albido, subtus valde bihamato, alis abdomine paulo brevioribus.

L. 0,032; env. 0,049.

Grande, d'un brun noir velouté, tête et thorax densément ponctué; devant de la tête d'un rougeâtre obscur; labre déprimé au milieu, fortement bidenté; mandibules aiguës ayant à la base une dent comprimée, peu longue, obtuse. Métathorax fortement strié en travers, excavé au milieu, armé de chaque côté de deux dents pointues. Abdomen légèrement rétréci à la base, se rétrécissant peu à peu vers l'extrémité qui est arrondie; dessus garni d'une pubescence noire, extrêmement fine et courte; moitié postérieure du quatrième segment, cinquième, sixième et base du septième d'un jaune soyeux blanchâtre, en dessus, dessous entièrement noir; dessous du deuxième segment luisant, à ponctuation éparse, armé de chaque côté d'une forte épine dirigée en arrière, et dont l'extrémité aiguë est légèrement recourbée en dessous. Pattes noires, ailes brunes avec un beau reflet bleu d'acier, un peu plus courtes que l'abdomen (Mâle).

Cette belle et curieuse espèce est assez voisine de la *Synagris calida* (Fabr.) pour la forme générale et pour

les épines dont le dessous de son abdomen est armé. Cependant ces épines, dans le mâle de la *Synagris calida* sont moins développées, plus coniques, et surtout elles sont perpendiculaires au plan inférieur de l'abdomen, et non dirigées en arrière. Dans notre espèce nouvelle les mandibules du mâle sont pointues au bout, de longueur ordinaire, mais elles offrent à leur base et en avant, une forte dent conique qui rappelle jusqu'à un certain point la grande corne crochue qui surmonte les mandibules des mâles de la *Synagris cornuta* de Fabricius. Dans la *Synagris calida* les mandibules du mâle n'offrent aucune trace de cette dent, mais elles sont beaucoup plus allongées que celles de la femelle, fortement arquées en dedans, croisées dans le repos, et leur extrémité s'élargit un peu et est obliquement tronquée en dedans.

MM. Reiche et Fairmaire ont donné des figures au trait de la tête et de l'abdomen du mâle de la *Synagris calida* dans leur Atlas du voyage de MM. Ferret et Galinier, pl. XXIX, f. 7 et 8, et de l'abdomen de la *Synagris mirabilis*, pl. XXIX, f. 11.

SYNAGRE ABYSSINE.

SYNAGRIS ABYSSINICA.

S. nigra parum nitida, abdominis segmentis ultimis quatuor obscure testaceis ♄, ♀ læte flavo-testaceis, antennis brunneis ♂, ♀ testaceis, alis obscuris, cyaneo micantibus.

L. 0,023; env. 0,044.

D'un noir foncé. Tête presque rugueusement ponc-

tuée, yeux très-fortement échancrés, antennes d'un brun foncé, les 2 premiers articles un peu rougeâtres; épistome d'un testacé roux, bi-épineux à l'extrémité. Dans le mâle, thorax finement rugueux; métathorax ridé transversalement, bidenté de chaque côté en arrière. Abdomen rétréci à la base, acuminé à l'extrémité, couvert d'une pubescence noire veloutée, et d'une ponctuation éparse au milieu, plus serrée sur les côtés; les trois premiers segments noirs, les quatre derniers d'un jaune orangé vif; deuxième segment deux fois aussi long que le premier, plus long que les quatre derniers réunis, offrant en dessous dans le mâle une large dépression terminée en arrière par une carène transversale, échancrée au milieu. Ailes brunes avec un beau reflet bleu d'acier, pattes noires. La femelle diffère par les antennes testacées, d'un brunâtre clair à l'extrémité, par le dessous du second segment abdominal qui est arrondi et simple, et par son épistome coupé droit à son extrémité.

Cette espèce ressemble extrêmement à la *Synagris calida* (Fabr.) du Sénégal; mais dans cette dernière, le dessous du deuxième segment abdominal offre deux épines aiguës, et le quatrième segment est noir au milieu, en dessous; dans la nôtre, le deuxième segment est impressionné au-dessous, le bord postérieur est caréné, et cette carène, interrompue au milieu, est munie de deux tubercules au lieu d'épines; l'abdomen est plus large, plus court et moins rétréci en arrière. MM Reiche et Fairmaire ont donné une figure au trait de la tête et de l'abdomen du mâle de cette espèce dans le

Voyage de MM. Ferret et Galinier, pl. XXIX, fig. 9 et 10.

Synagris calida, Fabr., *Syst. Piez.*, p. 259, 25; Guér., *Icon. règ. anim., ins.*, pl. LXXII, fig. 3.

(Commune au Sénégal et en Abyssinie.)

Ce genre a besoin d'être étudié sérieusement, et l'on trouvera d'excellents caractères dans la forme du dessous de l'abdomen et dans celle de l'épistome. Nous en connaissons déjà huit espèces, toutes propres aux parties les plus chaudes de l'Afrique.

ODYNERE ARDENT. Pl. VIII, F. 9.

ODYNERUS ARDENS.

O. Niger opacus, alis nigricantibus, abdomine parte postica fere dimidia flavo-testacea.

L. 0,017; env. 0,029.

D'un noir opaque, tête ponctuée, d'un brun rougeâtre, devenant presque noir au milieu; labre convexe, à ponctuation fine et peu serrée; mandibules allongées, minces, pointues; antennes brunes, assez longues. Thorax fortement et presque rugueusement ponctué, côtés postérieurs couverts d'une pubescence rubigineuse très-courte et rare. Abdomen à pubescence noire, très-courte, à ponctuation fine et écartée, les deux premiers segments réunis aussi longs que le thorax, les derniers plus étroits, d'un beau jaune testacé, sauf le troisième, qui est très-court et noir comme les deux premiers; en dessous, le deuxième segment est fortement ponctué. Ailes noirâtres, assez foncées; pattes de même couleur.

Rygchium africanum. *Vespa africana*, Fabr., *Syst. Piez.*, p. 257, 19.
(De Guinée, du Sénégal et d'Abyssinie.)

Eumenes Savigny, Guér., *Iconogr. règ. anim., ins.*, pl. LXXII, fig. 4; Savigny, *Expédition d'Égypte, Hym.*, pl. VIII, fig. 4.
(Commune en Égypte, au Sénégal et en Abyssinie.)

FAMILLE DES MELLIFÈRES.

Xylocopa æstuans, Lin., Latr., Fab.
(Commun en Égypte, au Sénégal et jusqu'en Abyssinie.)

Xylocopa frontalis, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXIX, fig. 14.
(Abyssinie.)

Xylocopa cafra, Lin., Fabr., Latr., etc.
(Des mêmes localités.)

Xylocopa trepida, Fabr., *Syst. Piez.*, p. 340, 10.

Fabricius la dit du Brésil, mais c'est une erreur, car nous en avons quatre individus qui nous viennent du Cap, du port Natal et d'Abyssinie.

Megachile maxillosa, Guér., *Icon.*, R. A., *Ins.* Texte, p. 449.

Megachile cyanipennis, id., p. 450.
(Ces deux espèces ont été trouvées au Sénégal et en Abyssinie.)

Megachile denticulata, Reiche et Fairm. Voy. Ferret et Galinier, pag. 447.

Crocisa histrio, *Melecta histrio*, Fabr., *Syst. Piez.*, p. 385.
(Des Indes Orientales, d'Afrique, d'Abyssinie.)

ORDRE DES LÉPIDOPTÈRES.

FAMILLE DES DIURNES.

Papilio demoloeus, Lin., Fab., God., Boisd., *Hist. nat. des Lépid.*, t. I, p. 237.

(Commun au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal, en Guinée et en Abyssinie.)

Pontia narica (*Pieris narica*), God., *Encycl. méth.*, t. IX, p. 163; Boisd., *Hist. nat. des Lépid.*, t. I, p. 432; Doubl. et Hewitson, *Gener. Diurn. Lep.*, pl. V, fig. 5.

(Sénégal, Guinée, Natal et Abyssinie.)

Pieris mesentina, Cram., God., Boisd., *Hist. nat. des Lép.*, t. I, p. 501.

(De l'Inde et de toute l'Afrique.)

Pieris protomedia, Klug et Ehremb., *Symb. physic.*, pl. VIII, fig. 13, 14; Boisd., id., p. 509.

Pieris chloris, Fab., Drury, God., Boisd., id., p. 516.

Pieris pigea, Boisd., id., p. 523.

(M. Marchal avait des individus d'Abyssinie et du port Natal. M. Boisduval, qui n'a décrit que la femelle, la dit de Chine.)

Pieris creona, Cram., God., Boisd., id., p. 505.

(De toute l'Afrique et de la côte de Coromandel.

Pieris tritogenia, Klug et Ehremb., *Symb. phys.*, pl. VIII, fig. 17, 18; Boisd., id., p. 513.

PIERIS BRASSICOIDE. Pl. IX. F. 3 à 6.

PIERIS BRASSICOIDES.

P. alæ albæ, superiores margine exteriore nigricante, apice et lateribus late nigricantibus, inferiores margine nigro maculato; subtus alæ superiores nervis apice et maculis duabus nigricantibus, inferiores nervis nigricantibus, basi margine flavo.

Mâle. Corps noir, velouté, couvert en dessus de longs poils noirs, qui deviennent d'un blanc jaunâtre en dessous et sur les côtés. Ailes d'un blanc jaunâtre : les supérieures ayant le sommet largement noir, diminuant peu à peu jusqu'en bas, côte noire saupoudrées à la base d'écailles blanchâtres. Les inférieures sont marginées de noir, cette couleur se prolonge un peu sur chaque extrémité de nervure et forme en avant une tache allongée; nervures assez foncées. En dessous, ailes supérieures un peu plus foncées sous la tache apicale, avec les nervures marginées de noirâtre à cette place, et deux taches noires : ailes inférieures à nervures teintées de noirâtre, la marge basilaire est étroitement bordée de jaune.

Femelle d'un blanc plus jaunâtre en dessus, ailes supérieures offrant de plus trois taches noires, comme dans la femelle du *Pieris Brassicæ*, la supérieure se fondant avec le noir du bord externe. Les inférieures ont les taches du bord plus grandes et plus prolongées sur les nervures; dessous plus jaunâtre aux ailes inférieures, avec deux taches noirâtres, l'une au bord costal et l'autre après la cellule discoïdale.

Cette espèce semble représenter en Abyssinie notre *Pieris Brassicæ* qu'elle égale en grandeur, et elle vient se placer immédiatement à côté d'elle.

Pieris daplidice, Lin., God., Boisd., *Hist. nat. des Lépid.*, t. I, p. 544.

Pieris glauconome, Klug et Ehr., *Symb. phys.*, pl. VII, fig. 18, 19; Boisd., id., p. 546.

Pieris hellica, Lin., God., Boisd., id., p. 547.

Anthocharis evagore, Klug et Ehr., *Symb. phys.*, pl. VIII, fig. 5, 6; Boisd., id., p. 579.

Anthocharis evarne, Klug et Ehremb., *Symb. phys.*, pl. VI, fig. 1 à 4.

(D'Arabie, du Sénégal, de Natal et d'Abyssinie.)

Anthocharis theogone, Boisd., id., p. 575.

Anthocharis eupompe, Klug et Ehremb., *Symb. phys.*, pl. VI. fig. 11 à 14; Boisd., id., p. 571.

Anthocharis ione (*Pieris ione*), Boisd., *Hist. nat. des Lépid.*, t. I, p. 515; Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXX.

Cette délicieuse espèce varie suivant les localités. Les individus du port Natal sont beaucoup plus grands. Les femelles sont totalement différentes des mâles et offrent aussi des variétés entre elles.

Anthocharis eris (*Pieris eris*), Klug et Ehr., *Symb. phys.*, pl. VI, fig. 15, 16; Boisd., *Hist. nat. des Lépid.*, t. I, p. 514; Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXXI, fig. 1, 2, 3 (mâle et femelle).

Anthocharis exole, Reiche et Fairm. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXXI, fig. 4, 5, 6 (mâle et femelle).

DRYAS LEDA. Pl. IX. F. 1, 2.

DRYAS LEDA.

DRYAS LEDA. Boisd. Voy. de Delegorgue, dans l'*Afrique australe*, t. II p. 588.

Ce nouveau genre est intermédiaire entre les *Anthocharis* et les *Eronia:* il a la texture délicate des premières, et une partie des caractères génériques des dernières, dont il ne diffère guère que par les palpes hérissées de poils plus serrés et par ses ailes entières. Ces caractères ne nous paraissent pas avoir assez d'importance pour motiver une nouvelle coupe générique.

L'unique espèce a été trouvée, d'abord en Abyssinie par M. Lefèvre, puis en Cafrerie par M. Delegorgue. Longtemps avant le retour de M. Delegorgue, nous en avions remis un individu à M. Boisduval, qui a oublié, en recevant plus tard ceux de M. Delegorgue, que nous avions représenté cet insecte dans l'atlas du présent Voyage et que nous devions le décrire sous le nom d'*Anthocharis Tekoukoule* que nous l'avons prié de lui conserver et qu'il porte sur notre pl. 9, fig. 1, 2.

IDMAIS VESTA, Reiche. Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXXI, fig. 7, 8.

IDMAIS PHIDASIA, God., Boisd., *Hist. nat. des Lépid.*, t. I, p. 587 ; *Pontia arne,* Klug et Ehr., *Symb. phys.*, pl. VII, fig. 1 à 4.

(Sénégal, Arabie et Abyssinie.)

IDMAIS DYNAMENE, Klug et Ehr., *Symb. phys.*, pl. VII, fig. 5, 6; Boisd., id., p. 588.

ERONIA CLEODORA, Hubn., Boisd., id., p. 605.

CALLIDRYAS FLORELLA, Fab., Donov., Boisd., id., p. 608.

Colias electra, Lin., God., Boisd., id., p. 637.
Colias hyale, Lin., God., Boisd., id., p. 650.
Terias Senegalensis, Boisd., id., p. 672.
Terias Brigitta, God., Cram., Boisd., p. 676.
Danais chrysippe, Lin., Fab., God., *Encycl. ent.*, t. IX, p. 187.

ACRÉE SÉRÉNA. Pl. X. F. 6, 7.

ACRÆA SERENA. (Var. : *Rougetii.*) Fabr.

Cette espèce a été le sujet de confusions dans les auteurs, et nous avons été obligé, pour établir définitivement sa synonymie, de faire un travail assez rebutant, devant lequel nous ne reculons jamais quand nous voulons arriver à un résultat certain; nous avons étudié par nous-même les divers auteurs qui l'ont fait connaître, sans nous en rapporter à ce qu'en avaient dit les auteurs modernes tels que Godart et Doubleday. Voici le résultat de nos recherches.

En 1775, Fabricius (*Syst. entom.* p. 461) a décrit pour la première fois un mâle de cette espèce de la manière suivante :

Papilio (Heliconii) Serena, H. alis oblongis integerrimis, fulvis, posticis subtus basi nigro punctatis.

Hab. in India. Mus. Tottianum.

Parvus, affinis P. Terspsichori. Alæ omnes fulvæ, anticæ apice, posticæ margine fuscæ, fulvo maculatæ. Subtus anticæ concolores, posticæ punctis numerosissimis nigris, sparsis ad basin.

En 1781, dans son *Species* (t. II, p. 28), Fabricius se borne à reproduire sa diagnose du *Systema entomologiæ.*

Ce n'est qu'en 1782 que Cramer (*Pap.* XXIII, p. 138, pl. CCLVIII, fig. A. B. fem. C. D. mâle) a décrit et figuré ce papillon, en le confondant avec une autre espèce très-différente, sous le nom de *P. Eponina*, et en le considérant comme sa femelle, tandis qu'en réalité les deux espèces figurées sont des mâles.

En 1787 (*Mantissa ins.* II, p. 14) Fabricius donne encore la même petite phrase diagnostique, et comme l'ouvrage de Cramer avait paru (en 1782), il cite la figure qui va à son espèce, celle du *P. Eponina* que Cramer regardait comme la femelle, en un mot la figure A. B. de la pl. CCLVIII.

Enfin, en 1793 (*Ent. syst.* III, I, 164, n° 507) il donne en entier sa phrase et sa description du *Systema entomologiæ* en y ajoutant, en synonymie, la citation des fig. A. et B. de Cramer.

On le voit, en se bornant à citer cette figure A. B. de Cramer, Fabricius a montré qu'il ne partageait pas l'opinion de cet auteur au sujet de l'identité spécifique de ses deux figures, et qu'il ne regardait comme appartenant à l'espèce qu'il avait décrite précédemment que cette figure de la prétendue femelle du *P. Eponina* de Cramer.

Godart (*Enc. meth. Ins.* t. IX, p. 232, 1819) ne s'est pas aperçu de la distinction faite par Fabricius entre la figure A. B. de la pl. CCLVIII de Cramer et la figure C. D. de la même planche; il a adopté l'opinion de Cramer, en admettant que ces figures représentent les deux sexes d'une même espèce, et il a fait sa description en conséquence.

Nous voyons, à la page 141 du catalogue des espèces du genre *Acræa*, dans le *Genera of Diurnal Lepidoptera* de Doubleday (Part. XXI. Lond. 1848) que cet entomologiste avait partagé l'erreur de Godart, car à la suite du nom de l'*Acræa Serena* il cite Cramer de façon à comprendre ses deux figures, puisqu'il a mis en synonymie : « *P. Eponina* Cramer, t. CCLXVIII, f. A. D. Du reste il n'a fait que reproduire la synonymie qu'il avait placée à la suite de cette espèce dans le catalogue des Lépidoptères de la collection du musée Britannique, Part. I, p. 63. (Lond. 1844.)

Nous ne comprenons pas pourquoi Doubleday, qui paraît avoir partagé les excellents principes publiés par ses compatriotes et par M. I. Geoffroy-Saint-Hilaire (*Assoc. Brit. pour l'avancement de la science*, 27 juin 1842, *Revue zool.* 1843, p. 202 et 207) relativement aux règles qui doivent guider les zoologistes en fait de nomenclature, ne les a pas complétement appliquées dans le bel ouvrage que nous citons. Pourquoi n'a-t il cité que l'*Entomologia systematica* de Fabricius, qui est de 1793, quand cet auteur avait donné *la même* description de son *P. Serena* dans le *Systema entomologiæ* qui a paru en 1775? En ne mentionnant pas cette date de publication si antérieure à celle de l'ouvrage de Cramer, il pouvait induire les zoologistes en erreur relativement au nom qu'il convenait d'adopter définitivement pour cette espèce, et en appliquant les règles admises on aurait été obligé de rejeter le nom de Fabricius, qui semblait dater de 1793, pour admettre celui de Cramer, publié en 1782.

Il résulte de ces observations que l'on doit admettre comme type de l'espèce qui nous occupe, le *P. Serena* de Fabricius, regardé par Cramer, Godart et Doubleday comme la femelle du *P. Eponina* de Cramer, et que ce dernier doit être inscrit comme une espèce distincte dans le genre *Acræa*, sous le nom de *A. Eponina* (Cramer).

L'examen que nous avons fait de plus de vingt-cinq individus des deux sexes des *Acræa Serena* et *Manjaca*, tant dans la collection du Muséum que dans celles de MM. Boisduval, de Feisthamel, etc., nous a fait acquérir la conviction que les Lépidoptères décrits sous ces deux noms, ne forment qu'une seule et même espèce qui offre quelques variétés locales. Ceux de Madagascar que M. Boisduval a décrits et figurés sous le nom de *A. Manjaca* (*Faun. ent.* de Bourbon, Maurice et Madagascar, p. 33, pl. IV fig. 6 et pl. V, fig. 6, 7) n'est distincte des types provenant du Sénégal que par quelques légères différences dans la bordure noire des ailes inférieures en dessous. Quant à la taille, elle est aussi variable dans les individus de Madagascar que dans ceux de Guinée.

Nous avons vu plus de douze individus d'une variété provenant d'Abyssinie, de la variété dont nous nous proposions de faire une espèce sous le nom d'A. *Rougetii*, quand nous avons composé notre atlas, avant d'avoir eu l'occasion de faire les recherches qui précèdent. Tous ces individus abyssins ont les taches rouges situées dans la bordure noire des ailes beaucoup plus larges, et dans quelques-uns, le noir qui

limite intérieurement la tache fauve de l'extrémité des ailes supérieures, large à la côte, se rétrécit brusquement et ne vient pas toucher le bord postérieur. Dans la majorité, comme dans ceux de la Guinée, il n'y a pas de tache noire près de la côte, entre cette bande et la base des ailes supérieures, mais dans quelques individus on trouve une grosse tache à cet endroit, comme on le voit à la figure de notre variété *Rougetii* (pl. XL, fig. 6).

Il paraît qu'en général les femelles offrent des couleurs sombres ou pâles et qu'elles sont beaucoup plus rares. Nous avons une femelle provenant de la Casamance, dont le fond des quatre ailes est d'un brun enfumé avec les taches des bordures et celles du bout des supérieures blanchâtres. Il y a dans la collection de M. Boisduval plusieurs individus de cette couleur. Nous y avons vu aussi une femelle de la variété *Manjaca* dont la couleur est jaune blanchâtre. Enfin nous possédons une variété femelle, provenant du port Natal et qui semble bien appartenir à cette même espèce par tous ses caractères, chez laquelle les ailes supérieures sont d'un brun rougeâtre enfumé, tandis que les inférieures sont rouges, avec les taches de la bordure noire très-petites en dessus.

En définitive voilà comment il convient d'établir la synonymie de cette espèce ;

Acræa serena.

Papilio (*Heliconii*) *serena*, Fab., *Syst. ent.*, p. 461 (1775).

Papilio Eponina (fœm.), Cram., Pap. 23, p. 138, pl. CCLXVIII, fig. A. B (non fig. C, D), (1782).

Acræa serena, God., *Enc. méth.*, t. IX, p. 232 (1816). (Non la citation de Cram., fig. C, D; non tout ce qui a rapport au mâle dans la description.)

Acræa manjaca, Boisd., Faun. de Bourbon, etc., p. 33, pl. IV, fig. 6, et pl. V, fig. 6, 7 (1833). (Var. locale.)

Acræa serena, Doubleday, *Gener. Diurn.*, *Lepid.*, p. 141, n° 29 (1848). (Non la citation de Cramer, fig. C, D.)

Acræa manjaca, Doubl., id., n° 28.

Guinée, Natal, Abyssinie, Madagascar. — C'est par erreur, comme l'a fort bien fait remarquer Godart, que Fabricius a donné l'Inde comme patrie de cette espèce. Ajoutons que c'est aussi par erreur qu'il est dit dans l'*Histoire naturelle* des animaux articulés, t. III, p. 438 (Paris, 1840, Dumesnil), que toutes les Acrées connues appartiennent à l'Afrique et quelques-unes à l'Asie, car on en connaît plusieurs d'Amérique.

Acræa eponina.

Papilio eponina (mâle), Cram., Pap., 23, p. 138, pl. CCLXVIII, fig. C, D (1782). (Non fig. A, B.)

Acræa serena (mâle), God., *Enc. méth.*, t. IX, p. 232 (1816). (Non la citation de Cram., fig. A, B; non tout ce qui a rapport à la femelle dans la description.)

Acræa serena, Doubl., *Gener. Diurn.*, *Lepid.*, p. 141, n° 29 (1848). (Non la citation de Cramer, fig. A, B.)

Elle a environ 45 millimètres d'envergure et quoique le noir occupe, en dessus, plus de place que le rouge sur les ailes, on peut dire que l'ensemble des quatre ailes est rouge, largement bordé de noir avec

une grande tache noire commune, transverse et de forme rhomboïdale, située au milieu de la partie rouge centrale, occupant la base des inférieures et envahissant celle des supérieures sans aller toucher à leur bordure de la côte. Les ailes supérieures, en dessus et en dessous, ont près de l'extrémité une bande rouge oblique et un peu arquée en dehors. Il n'y a aucune tache fauve dans la large bordure noire du bord externe, ni aux ailes supérieures ni aux inférieures. Le dessous diffère en ce que l'on voit une série de taches jaunâtres triangulaires dans la bordure noire et près du bord. Les ailes supérieures ont le fond rouge du dessus, mais la bande apicale est jaune et le noir qui se trouve au milieu du rouge de leur base n'est représenté que par deux taches fondues. Les ailes inférieures ont le fond jaune avec des taches noires à la base, séparées et assez petites près du corps, et plus ou moins réunies et confondues entre elles ensuite, se terminant extérieurement en ligne et formant une espèce de bande transversale assez limitée qui correspond au noir du dessus. Les antennes sont noires et les palpes jaunes, comme dans toutes les espèces africaines que nous avons pu voir. Le thorax est tacheté de jaunâtre en dessus et en dessous, les pattes sont brunes et l'abdomen est noir avec des taches jaunes sur les côtés.

L'individu que nous décrivons est un mâle provenant d'Angola. Nous en avons vu deux autres du même sexe et tout à fait semblables chez M. Boisduval et provenant de Guinée.

Ce qui distingue surtout cette espèce des nombreux

individus d'*Acræa serena* que nous avons étudiés, c'est la place que les points noirs de la base des ailes inférieures occupent dans cette dernière espèce, ces points descendent plus bas vers la bordure postérieure et s'il leur arrivait d'être plus gros et de se réunir dans quelque variété, ils ne formeraient jamais l'espèce de bande transverse et assez nette qui se voit dans l'*A. Eponina*. Ajoutons que cette espèce a été distinguée aussi par M. Boisduval, qui lui avait donné provisoirement, dans sa collection, le nom d'*A. Erina*.

ACRÉE LYCIA. Pl. X. F. 4, 5.

ACRÆA LYCIA, Var. : *Sganzini*. Fabr.

Voilà encore une espèce qui a donné lieu à quelque confusion et qui se trouve en même temps en Guinée, en Abyssinie et à Madagascar.

Fabricius l'a décrite pour la première fois en 1775 dans son *Systema entomologiæ* (p. 464) de la manière suivante :

P. H. Alis integerrimis, concoloribus, fuscis, albo maculatis; posticis disco albo punctis nigris.

Habitat in Sierra Leon, Africæ. — Mus, Banks.

Affinis præcedenti, at paulo minor. Thorax fuscus, flavo maculatus. Alæ anticæ fuscæ, macula albida nigro punctata ad marginem interiorem et fascia macularis ante apicem, posticæ disco albo punctis plurimis nigris sparsis.

Cette description, entièrement reproduite dans l'*Entomologia systematica*, t. III, pl. I, p. 176, a été traduite par Godart, dans l'*Encyclopédie méthodique, Ins.*,

t. IX, p. 239, et il a dû se borner à donner cette traduction parce qu'il n'a pu trouver l'espèce en nature dans les collections de cette époque.

En 1832, M. Boisduval, dans sa *Faune entomologique de Bourbon, Maurice et Madagascar*, a décrit et figuré, sous le nom d'*Acræa Sganzini*, des individus qu'il était impossible, à cette époque, de rapporter à l'espèce de Fabricius, mais qui n'en diffèrent cependant pas, comme on le verra plus bas.

C'est Doubleday, qui a attiré l'attention sur les différences notables de coloration de ces Lépidoptères, en publiant dans le magnifique ouvrage qu'il avait commencé en association avec M. Hewitson, la figure d'une variété fauve qui fait partie du Musée britannique. En rapportant ce papillon de couleur fauve à l'espèce blanchâtre que Fabricius a nommée *P. Lycia*, il a appelé l'attention des naturalistes du continent, la variété fabricienne s'est trouvée dans leurs collections, chez nous, chez M. Boisduval, et cet entomologiste a pu reconnaître que son *Acræa Sganzini* formait une de ces variétés fauves, mais à un degré inférieur à celle du savant anglais.

Aujourd'hui nous pensons que ce sont les *Acræa Lycia* à fond blanchâtre qui doivent être considérées comme les variétés, car sur un assez grand nombre d'individus que nous avons vus dans les collections de Paris, nous n'avons trouvé que trois ou quatre sujets à fond blanchâtre. Nous en possédons un provenant d'Angola et un autre de Natal. M. Boisduval en a un de Guinée, mais il y a des individus à fond fauve plus

ou moins vif de Guinée, de Natal, d'Abyssinie et de Madagascar.

Parmi ceux que nous avons sous les yeux nous trouvons les deux sexes dans la variété fauve et un mâle dans la variété blanche, ce qui montre qu'ici la coloration ne coïncide pas avec les différences sexuelles.

Doubleday, ne possédant pas au Musée britannique d'individus de l'*Acræa Sganzini* provenant de Madagascar, et n'ayant pas assez étudié la description et les figures que M. Boisduval a données de son espèce, n'a pas eu l'idée de la rapporter à la variété qu'il a figurée. S'il avait eu sous les yeux en même temps, les figures de l'ouvrage de M. Boisduval et l'individu qu'il a figuré dans son *Genera*, pl. XIX, fig. 1, il aurait été obligé de rapporter cet individu fauve à l'*A. Sganzini* ou il aurait reconnu l'identité qu'il y a entre ce *Sganzini* et les variétés fauves de l'*A. Lycia*, ce qui l'aurait empêché d'admettre l'*A. Sganzini* comme espèce distincte.

Voici comment il faudra désormais établir la synonymie de cette espèce.

ACRÆA LYCIA.

Papilio (heliconii) *lycia*, Fabr., *Syst. entom.*, p. 464 (1775). (Var. *Alba*).

Acræa lycia, God., *Enc. ins.*, t. IX, p. 239 (1819). (Var. *Alba*.)

Acræa Sganzini, Boisd., *Faun. ent. de Madag.*, p. 34, pl. VI, fig. 6, 7 (1832).

Acræa lycia (var. *fulva*), Doubl., *Gener. Diurn.*, *Lepid.*, p. 140, n° 12, pl. XIX, fig. 1.

Acræa Sganzini, Doubl., id., p. 142, n° 33.

(Hab. la Guinée, Angola, l'Abyssinie, port Natal et Madagascar.)

Il y avait encore dans la collection de M. Th. Lefèvre, les espèces suivantes :

Acræa neobule, Doubleday et Hewitson, *Gener. Diurn., Lepid.*, p. 140, pl. XIX, fig. 3 (1847).

Cette espèce n'a pas été décrite par ces entomologistes, mais ils en ont donné une excellente figure vue en dessus. Ils n'ont connu qu'une femelle à fond des ailes jaune, tandis que l'individu rapporté par M. Lefèvre est un mâle à ailes rouges. Du reste dans notre mâle, comme dans la femelle figurée par MM. Doubleday et Hewitson, le nombre et la disposition des taches noires sont les mêmes. Cette espèce sera décrite dans le Voyage de Ferret et Galinier, et l'unique mâle en notre possession est figuré dans l'atlas de ce Voyage, pl. XXXIII, fig. 1, 2. Nous pensons que l'espèce nouvelle que l'on voit dans la collection de M. Boisduval sous le nom inédit d'*Acræa Seis*, n'est qu'une variété de cette espèce. Elle provient de la Guinée et a été trouvée dans notre établissement de la Casamance.

ACRÉE DE DOUBLEDAY.

ACRÆA DOUBLEDAYI.

Nous n'avons reçu qu'un individu femelle de cette nouvelle espèce, qui est très-voisine de celle que M. Boisduval a décrite sous le nom d'*A. Petræa* dans le catalogue des Lépidoptères recueillis par M. Dele-

gorgue au port Natal. (*Voyage dans l'Afr. austr.*, vol. II, p. 589, 1847.)

Les ailes supérieures de notre exemplaire femelle sont d'un brun enfumé lavé de rouge briqueté sur le disque et surtout près du bord externe, où cette couleur forme des espèces de taches vagues. Elles offrent au delà du milieu, du côté du sommet, une courte et étroite bande noire transverse et maculaire, composée de quatre taches contiguës, suivie d'une bande transverse blanche, vaguement limitée, et précédée du côté de la base de cinq ou six taches inégales et noires. Le dessus des ailes inférieures est d'un rouge assez vif avec la base un peu enfumée et une assez large bordure noire nettement limitée en dedans, et leur disque est marqué de dix-neuf ou vingt gros points noirs dont quelques-uns sont situés assez près de la bordure inférieure. Le dessous des supérieures est semblable au dessus pour la disposition des taches, mais d'un rouge moins enfumé avec les nervures de l'extrémité, qui est d'un fond jaune, marquées en noir, et une raie rougeâtre entre chacune d'elles. Le dessous des inférieures est jaune tacheté de rouge brique avec les mêmes points noirs du dessus et six grandes taches jaunes dans la bordure postérieure. Le corps est noir taché de jaune, les pattes sont jaunes.

Les principales différences qui distinguent cette espèce de l'*A. Petræa* consistent dans la bordure inférieure des ailes postérieures qui est nettement limitée en dedans, tandis qu'elle envoie des rayons noirs chez la *Petræa*. Dans cette dernière les points noirs de ces

mêmes ailes descendent à peine au milieu de leur disque, tandis qu'ils s'étendent beaucoup plus près du bord postérieur dans la nôtre.

Nous avons consacré cette espèce à la mémoire de M. Doubleday, trop tôt enlevé à la science et à ses amis. Elle sera figurée dans le Voyage de MM. Ferret et Galinier, pl. XXXIII, fig. 1, 2.

Hypanis Illythya (*Biblis Ilithya*), F. Cram., God., *Encycl. méth. Papilio*, t. IX, p. 327.

Hypanis Anvatara, Boisd., *Faune de Maurice et Madagascar*, p. 204, pl. VII, fig. 5.

Vanessa (*Salamis*) Cloantha, Cram., God., *Enc. meth., Ins.*, t. IX, p. 322.

Vanessa gardui, Lin., Fabr., Godart, etc.

Vanessa Octavia, Fabr., Cram., God., etc.

Vanessa Orithya, Lin., Fab., Cram., Godard, etc.
(Chine, Java, Afrique.)

Vanessa Clelia, Fabr., Cram., God., etc.

Vanessa Ænone, Lin., Fab., God., etc.

Vanessa Limnoria, Klug et Ehr., *Symb. physic.*, pl. XLVIII, fig. 6, 7.—*Junonia Limnoria*, Doubled. et Hewitson, *Genera diurn.*, *Lepid.*, part. XXV, p. 210.

Nous avons représenté cette belle espèce, pl. XI, fig. 1, 2.

Vanessa Zingha, Fabr., God., *Enc.*, IX., p. 807. — *Amestris*, Drury. *Van. Emma*, God., *Enc.*, IX, p. 315.

Nymphalis (*Charaxes*) Epijasius, Reiche, Voy. de Ferret et Galinier, pl. XXXII, fig. 1, 2. (*Van. Naib.*)

Nymphalis (*Adolias*) Meleagris, Cram., Fab., Godard, etc.

Les deux sexes de cette espèce diffèrent notablement et elle offre des variétés intéressantes. M. Reiche a

figuré une belle variété femelle dans le Voyage de MM. Ferret et Galinier, pl. XXXII, f. 3, 4.

Nymphalis (*Limenitis*) Saclava, Boisd., *Faune de Maurice et Madag.*, p. 197.

Nous avons reçu plusieurs individus de cette espèce dans la collection faite en Abyssinie par M. Lefèvre. Jusqu'à présent on ne la connaissait que de Madagascar.

Nymphalis (*Diadema*) Bolina, Lin., Fab., God.
(Commune dans l'Inde, à Madagascar et dans l'Afrique australe.)

Nymphalis (*Diadema*) Salmacis, Drury, Fab., God., etc.

SATYRE MADERAKAL. Pl. X. F. 1, 2, 3.

SATYRUS MADERAKAL.

S. brunneus, alis brunneo ferrugineoque ciliatis. Alæ superiores apice oculo magno nigro, albo pupillato, flavo annulato, et oculo minimo simili, juxta et antice jacente; intus fascia nebulosa pallidiore; inferiores cum tribus oculis, postice positis, intermedio majore nigro, albo pupillato. Subtus alæ pallidiores superiores brunneo undulato, cum duobus oculis; inferiores oculatis, brunneo litteratis.

Ailes d'un brun un peu roussâtre, à reflets soyeux, ciliées de poils jaunâtres devenant noirs à l'extrémité de chaque nervure. Extrémité des supérieures un peu plus pâle, cette teinte bordée en dedans d'un brun plus foncé; avant l'extrémité, un grand œil noir, avec une petite pupille blanche, entouré d'un cercle jaune, et en avant un très-petit œil de même forme. Ailes inférieures avec trois yeux inégaux situés en arrière, les deux latéraux jaunâtres, avec une pupille brune, celle du milieu, plus grande, noire, avec une pupille blan-

che. Ailes plus pâles en dessous, les supérieures ayant dans la moitié basilaire quatre bandes transversales, sinuées; elles représentent les deux yeux du dessus : entre ces yeux et le bord externe, deux bandes ondulées brunes, l'externe peu marquée; les inférieures sont parsemées d'écailles d'un brun plus foncé, serrées, elles offrent, vers la base, plusieurs lignes brunes brisées, irrégulières : la partie apicale est grisâtre, avec six yeux séparés les uns des autres par les nervures qui sont brunes; le premier et le quatrième sont les plus grands, noirs, avec une pupille blanche, cerclés de deux anneaux minces, bruns, séparés par une teinte gris jaunâtre, les autres offrent au milieu un petit point blanc entouré d'une ligne noire, mince, et de deux anneaux bruns comme les autres : le dernier est contigu à un autre plus petit, et tous deux sont entourés par la même ligne brune.

Ce petit satyre tient le milieu entre les *S. Mœra* et *Megera*. Nous lui avons donné le nom d'un jeune Abyssin élevé en France et qui a été ramené dans son pays par M. Lefèvre après avoir fait de bonnes études dans nos colléges.

Satyrus funebris, Guér., *Iconogr. du règne animal, Ins.;* texte, p. 488.

(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

Satyrus (*Cyllo*) Leda, Lin., Fab., God., etc.

Polyommatus Perion, Cram., Fab., Godard, *Encycl., Ins.*, t. IX, p. 645.

Godart le dit de Surinam. L'individu que nous avons reçu d'Abyssinie ne diffère pas notablement de la description donnée par les auteurs.

POLYOMMATUS (*Lycæna*) BÆTICUS, Lin., Fab., God., p. 653.
(De tous les pays. Commun en Abyssinie.)

POLYOMMATUS PHLÆAS, Lin., Fabr., Godart, p. 670.
(Commun dans tout l'ancien monde et jusque dans l'Amérique septentrionale.)

POLYOMMATE JESOUS. Pl. XI. F. 3, 4.

POLYOMMATUS JESOUS.

P. cærulescens, albo ciliatus, linea marginali nigricante : subtus albidus, brunneo fasciatus, alæ posteriores brunneo-nigro maculatis, maculis ad angulum analem viridi metallico inspergatis

En dessus bleu, avec une bande marginale noirâtre très-étroite, les taches inférieures se distinguent un peu par transparence. En dessous les ailes sont blanches avec une teinte très-pâle, brunâtre vers la base : les antérieures ont une bande brune qui part de la base et se termine au milieu en crochet; le bord est finement marginé de brun; le long du bord une rangée de points bruns, inégaux, cernés en arrière par une ligne brune : entre cette ligne et le crochet de la première bande, une fascie brune transverse ; vers la base un point brun isolé. Les inférieures ont à la base quatre taches assez grandes, d'un brun noir, et au milieu quelques fascies brunes; le bord externe est finement marginé de noir avec une rangée de points bruns dont les intermédiaires presque effacés, les deux derniers vers l'angle anal sont noirâtres, avec quelques écailles d'un vert métallique; cette rangée est bordée en arrière par une ligne brune ondulée.

Ce Polyommate vient se placer à côté du *P. Cassius*

dont il diffère par le dessus des ailes moins maculé, et parce que la région du bord interne des secondes ailes n'est pas blanchâtre.

Nous lui avons donné le nom de *Jesous*, général de l'armée d'Oubié.

POLYOMMATE AMARAH. Pl. XI. F. 5, 6.

POLYOMMATUS AMARAH.

P. Pallide fuscus, alis transverse-sub-undatis ; posticis angulo ani fulvo maculatis, ocellis nigris ; subtus pallide cinerascens, albo nigroque undatis basi punctis nigris.

Ce petit Polyommate, qui est une femelle, est en dessus d'un brun assez pâle et montre par transparence quelques stries ondulées un peu plus brunes et correspondant à des stries noires du dessous. Les ailes inférieures ont en outre, près du bord, une petite bande maculaire blanchâtre, suivie d'une autre bande obscure et, à l'angle anal, une assez grande tache d'un jaune fauve dans laquelle il y a deux taches noires, l'une près de l'angle, peu marquée, l'autre un peu plus loin, grande, ronde et très-limitée. Il y a encore deux ou trois autres points noirs plus petits après ce gros point placé dans le fauve. Le dessous est d'un gris cendré pâle, marqué de traits noirâtres transversaux, bordés de blanc en dedans et qui commencent, aux premières ailes, un peu avant leur milieu. Elles offrent de plus, à la base, une assez grande tache noire, coupée en carré long. Les ailes inférieures ont les mêmes stries ondées, trois gros points noirs à la côte, plus

quatre autres points noirs, également bordés de blanchâtres, à la base. Elles ont à l'angle anal un petit point noir finement pupillé de bleu argenté et surmonté de roux, et plus loin un autre point semblable, mais beaucoup plus gros. L'abdomen est noir avec les segments bordés de blanc en dessus, il est tout blanc en dessous. On devra placer cette espèce non loin du *P. Bæticus*.

POLYOMMATE SEBAGADIS. Pl. XI. F. 7, 8.

POLYOMMATUS SEBAGADIS.

P. supra cæruleus, alis albo ciliatis margine omni laterali nigricante, subtus cinereus, sericeus; alæ superiores punctis nigris sex albo circumdatis, seriatim dispositis : medio macula brunnea pallida, oblonga, albo circumdata; alæ inferiores subtus cum punctis tribus nigris albo annulatis, duo ad marginem antico, alter ad angulum analem, medio macula duplex albido : ante marginem, annuli albidi seriatim dispositi : ad marginem ipsum fasciæ pallidæ albidæque, cum macula flava, supra obsoleta.

Ailes brunes à reflets bleus avec toute la bordure externe brune, ciliées de poils blanchâtres. En dessous, d'un blanc cendré soyeux. Ailes supérieures ayant une rangée de six points noirs cerclés de blanc : au milieu une tache oblongue d'un brun très-pâle entourée de blanc; sur le bord latéral des fascies blanchâtres et d'un gris foncé. Ailes inférieures ayant trois points noirs cerclés de blanc, deux près du bord antérieur et un très-petit vers l'angle anal; au milieu deux fascies blanches courtes; avant le bord externe, une

rangée d'anneaux blancs ; l'espace entre les anneaux et le bord est nuancé de blanc et de gris avec une tache jaune en croissant, qui se perçoit à peine en dessus.

Cette espèce, très-voisine du *P. Messapus*, God. *Enc. méth.* IX, 682, 205, en diffère par l'absence de point noir bordé de fauve sur la région anale des ailes inférieures en dessus. Nous lui avons donné le nom d'un chef abyssin.

FAMILLE DES CRÉPUSCULAIRES.

Macroglossa apus, Boisd., *Faune de Maurice, Bourbon et Madag.*, p. 227.

Sphinx celerio, Lin., Fabr., etc.

Sphinx convolvuli, Lin., Fabr., etc.

Glaucopis formosa, Boisd., *Faun. Ent. de Madagascar, Bourbon,* etc., p. 82, pl. XI, fig. 3. — Guér., *Iconogr. du règne animal ; Ins.*, pl. LXXXIV *bis,* fig. 10.

(Commune au Sénégal, Natal, Madagascar et jusqu'en Abyssinie.)

Syncallia stellata, Guér., *Icon., règne anim.; Ins.;* texte, p. 497.

(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

FAMILLE DES NOCTURNES.

Ægocera menete, Cram., pl. LXX, fig. D. — *Ægocera Boisduval*, Latr., *Règne animal*, t. III, p. 439, pl. XX, fig. 3. — Guér., *Icon., R. A.;* texte, *Ins.*, p. 498.

(Du Sénégal et d'Abyssinie.)

Euchelia pulchella, Lin., Fab., etc.

BOMBYX OUBIÉ. Pl. XII. F. 1, 2.

BOMBYX OUBIE.

B. Alæ superiores margine laterali leviter rotundato, angulo interiore valde rotundato, fuscæ, margine omni et nervis squalide ferrugineis, oculo discoidali magno brunneo, nigro, rubro alboque incluso, pupilla hyalina; prope basim vitta undulata rubra, medio dilutiore : inter oculum et marginem lateralem vitta arcuata albida intus rubro marginata. Alæ inferiores basi late et pallide rubescentes, etiam cum oculo magno, apice vitta lata fusca, margine squalide ferrugineo. Corpus brunneum; humeris antennisque fere nigricantibus, longe pilosum, abdomine pallido annulato.

Corps brun, épais, antennes et prothorax presque noirâtres; ce dernier couvert sur les côtés de poils serrés, roussâtres, qui se prolongent surtout sur la base des ailes inférieures : abdomen annelé de roussâtre. Ailes supérieures brunes parsemées d'atomes roux, nervures et bordure rousses : sur le disque plus rapproché du bord antérieur, un grand œil brun velouté avec la pupille diaphane, cerclé de noir, de rouge et de blanc : ce dernier anneau est bordé d'une faible ligne rougeâtre ; entre cet œil et la base de l'aile une bande sinuée, rougeâtre, plus pâle au milieu ; entre l'œil et le bord externe latéral une bande fortement arquée en avant et en dedans, blanchâtre, bordée de rougeâtre en dedans.

Ailes inférieures ayant les deux tiers rougeâtres, avec un œil semblable à celui des supérieures, un peu moins arrondi, à bande rouge plus large ; l'extré-

mité forme une large bande brune, parsemée d'atomes roux, et bordée d'une marge rousse, avec les nervures de même couleur; cette bande brune est séparée de la partie rougeâtre par une bande d'un blanc rougeâtre, qui est elle-même bordée en dehors par une bande brune. Le dessous des ailes est brun, la base des supérieures est un peu rougeâtre, on y voit les yeux et les deux bandes blanchâtres externes.

Cette belle espèce, à laquelle nous avons donné le nom d'un roi d'Abyssinie, a beaucoup d'affinité avec les *Saturnia Bellina, Hersilia* et *Menippe* de M. Westwood (*Proceed. Zool. soc. Lond.*, 1849, p. 33 à 61, pl. VIII et IX) qui viennent du port Natal et du Congo, mais elle se distingue par les lignes jaunes et ses nervures et par plusieurs autres caractères aussi tranchés.

Saturnia mimosæ. Boisd., *Voy. de Delegorgue,* vol. II, p. 600. — Reiche, *Voy. de Ferret et Galinier*, pl. XXXIII, fig. 5, 6, 7. — Westw., *Proceed. Zool. soc.*, 27 mars 1849, p. 33. — Angas, *Zoolu. Moths,* fig. 18.

Cette espèce est évidemment la même que celle dont M. Signoret a présenté le dessin à la Société entomologique de France dans la séance du 8 octobre 1845 (2e série, t. III, p. 97). On l'a trouvée sur divers points de l'Afrique et jusqu'en Abyssinie.

Nous devons à l'obligeance de M. Becker quelques cocons de ce magnifique Bombycite, et nous avons fait à leur sujet une observation qui nous paraît neuve. Ces cocons sont composés d'une soie abondante, d'un gris très-brillant, d'une texture très-solide et dont nous avons pu obtenir une bourre assez belle. Ce qu'ils

ont de remarquable c'est que la chenille leur a ménagé un grand nombre de trous ronds, situés surtout vers les extrémités et formant deux espèces de couronnes. Dans quelques-uns de ces cocons, on trouve, outre ces trous des deux extrémités, un grand nombre d'ouvertures semblables dans toute leur longueur, mais sur un côté seulement.

M. Delegorgue nous a donné deux de ces cocons arrangés en tabatières par les Cafres. Ces cocons sont attachés à une petite corde, tronqués à une de leurs extrémités qui a été bouchée par une petite rondelle de bois.

Ces cocons, quoique fermés aux deux bouts, ne pourraient être dévidés dans l'eau, comme ceux de notre ver à soie domestique, car les trous ménagés par la chenille qui les a construits laisseraient entrer l'eau dans leur intérieur, ce qui les emplirait et les ferait couler au fond du vase.

La chenille de ce Bombyx vit sur des mimoses très-communes dans toute l'Afrique intertropicale. Suivant M. Delegorgue, qui a bien voulu rappeler ses souvenirs à notre prière, elle serait très-grande, d'un beau vert diaphane avec les côtés ornés de plaques nacrées que l'on pourrait comparer à du mercure solidifié.

Cette belle espèce doit être placée à côté de la *Saturnia Mittræi*, que nous avons décrite dans la *Revue zoologique*, 1847, p. 230, sous le nom de *Bombyx Mittræi*, après en avoir fait mention, en 1846, à la Société entomologique, dans sa séance du 25 novembre 1846 (*Rev. zool.*, 1846, p. 129). Elle a aussi beaucoup

d'affinité avec la *Saturnia Leto*, des Indes Orientales, décrite par M. Doubleday, dans les *Transactions de la Société entomologique de Londres*, vol. V, partie VII, procès-verbaux LI, et figurée à la planche XV.

SATURNIA APOLLINARIS, Boisd., *Voy. de Delegorgue*, t. II, p. 601. — *Aphelia Apollinaris*, Westw., *Proceed. Zool. soc. Lond.*, 1849, p. 33 à 61.

Nous avions déjà figuré cette curieuse espèce sous le nom de *Bombyx Balamoal* dans notre atlas, pl. XII, f. 3, 4, quand M. Boisduval l'a publiée dans le *Voyage de Delegorgue*. Nous nous empressons d'adopter le nom qu'il lui a donné et qui a été reproduit par M. Westwood.

EREBUS MAGUS, Guér., *Icon. R. A., Ins.*; texte, p. 521.
(Commune à Madagascar et dans l'Abyssinie.)

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ESPÈCES

DÉCRITES OU MENTIONNÉES DANS LA PARTIE ENTOMOLOGIQUE.

A

Acmœodera	grandis	*Guérin*	274
Acræa	Lycia	*Fabricius*	375
—	Sganzini	*Boisduval*	377
—	Doubledayi	*Guérin*	378
—	Eponina	*Cramer*	373
—	Neobule	*Doubleday*	460
—	serena	*Fabricius*	368
Acridium	debilitatum	*Serville*	339
—	peregrinum	*Olivier*	338
Acrossus	Rhinoceros	*Reiche*	312
—	pulcherrimus	id	312
Adalia	flavomaculata	id	332
—	signifera	id	332
Ægocera	menete	*Cramer*	386
Ænopis	litterata	*Reiche*	332
Alesia	annulata	id	332
Ampulex	compressiventris	*Guérin*	358
Anchomenus	fuscicornis	id	266
—	luctuosus	*Reiche*	266
Ancylonotus	tribulus	*Fabricius*	326
Anisoplia	basalis	*Guérin*	313
Anomala	Lucasii	id	312
Anthia	(Catalogue)	id	256
—	Striato-punctata	*Guérin*	248
—	Lefebvrei	id	252
—	Galinieri	*Reiche*	254

Anthocharis	Eris	*Klug*	366
—	Eupompe	id	366
—	Evagore	id	366
—	Evarne	id	366
—	Exole	*Reiche*	366
—	Ione	*Godard*	366
—	theogone	*Boisduval*	366
Apate	cornuta	*Fabricius*	325
Aspongopus	viduatus	id	340
Axumia	prælonga	*Reiche*	320

B

Blatta	americana	*Linnée*	333
—	circumcincta	*Reiche et Fairmaire*	333
—	Ferreti	id. id.	333
Blepharis	mendica	*Fabricius*	333
Bombyx	oubié	*Guérin*	387
BRACHELYTRES			273
Bracon	bicolor	*Brullé*	347
BUPRESTIDES			274
Buprestis	albicincta	*Reiche*	274

C

Callidryas	florella	*Fabricius*	367
Calosoma	rugosum	*De Géer. Dej*	269
Cantharis	rubricollis	*Reiche*	324
CARABIQUES			248
Cardiophorus	acuminatus	*Guérin*	284
—	variabilis	id	285
Centrotus	nodicornis	*Germar*	344
Cerceris	fulviventris	*Guérin*	358
Ceroplesis	marmorata	*Reiche*	327
—	æstuans	*Olivier*	326
—	trifasciata	*Fabricius*	326
Chlænius	columbinus	*Dejean*	268
—	cupreocinctus	*Reiche*	267
—	fulvosignatus	id	267
Chortogonus	lugubris	*Blanchard*	339
Chrysis	Myonii	*Guérin*	351
Chrysobotrys	pantochlora	id	276
Chrysomela	limbolata	*Reiche*	331
—	opulenta	id	331
CICADAIRES			342
Cicada	villosa	*Fabricius*	342
Cicindela	Petitii	*Guérin*	243
—	Ruppelii	id	246
CICINDÉLETES			243
Cis	abyssinicus	*Guérin*	325
CLAIRONES			304
CLAVICORNES			306
COLÉOPTÈRES			243
Colias	electra	*Linnée*	368
—	hyale	id	368
Colobopterus	senegalensis	*Reiche*	307
—	maculicollis	id	307

COMPSOCEPHALUS	Galinieri	*Reiche*	316
COPELATUS	Erichsonii	*Guérin*	270
COPRIS	integra	*Reiche*	310
—	furcillatus	*Guérin*	309
—	orphanus	id	310
COUREURS			333
CRASODACTYLUS (N. G.)	punctatus	*Guérin*	288
CROCISA	histrio	*Fabricius*	363
CROSSOTUS	lignarius	*Guérin*	327
CREPUSCULAIRES			386
CRYPTUS	formosus	*Brullé*	347
—	australis	*Guérin*	348

D

DANAE	rufula	*Reiche*	331
DELOYALA	quadriremis	*Gyllenhal*	330
—	quadrupedans	*Reiche*	330
DERMESTES	vulpinus	*Fabricius*	306
DERMESTINS			306
DIACANTHA	Chevrolatii	*Guérin*	330
—	ornata	*Reiche*	331
DICES	apicicornis	*Guérin*	324
DINEUTES	gondaricus	id	272
DIPLOGNATHA	anthracina	id	316
—	gagates	*Fabricius*	317
DIURNES			364
DRYAS	Leda	*Boisduval*	367

E

ECTATODERUS	nigriventris	*Guérin*	337
ÉLATERIDES			278
EMPUSA	dolosa	*Serville*	333
EPILACHNA	rufosignata	*Reiche*	331
—	14-signata	id	332
—	vulpecula	id	331
EREMIAPHILA	Marchali	*Reiche et Fairmaire*	334
ERONIA	cleodora	*Hubner*	367
EUGASTER	Servillei	*Reiche et Fairmaire*	426
EUMENES	Savignyi	*Guérin*	363
EUCHELIA	pulchella	*Linnée*	386

F

FÉRONIA	atrata	*Reiche*	266
FULGORA	Rochetii	*Guérin*	342
—	Schimperii	id	343
—	tenebrosa	*Fabricius*	342
FOUISSEURS			353

G

Gastrotheca (N. G.)	furcata	*Guérin*	349
Glaucopis	formosa	*Boisduval*	386
GEOCORISES			340
GRANDIPALPES			268
Galleruca	abyssinica	*Reiche*	330
Gryllotalpa	africana	*Palisot*	335
Gryllus	capensis	*Olivier*	335
Gymnopleurus	cærulescens	id	307
—	fulgidus	id	307
—	indigaceus	*Reiche*	307
—	pumilus	id	307
Gyrinus	capensis	*Guérin*	272

H

Harpalus	agnatus	*Reiche*	266
—	punctatellus	id	266
—	subcylindricus	id	266
Héliocepris	Dillonii	*Guérin*	308
HEMIPTÈRES			340
Hedybius	formosus	*Reiche*	303
Hetrodes	abortiva	*Serville*	337
—	Servillei	*Reiche et Fairmaire*	337
Hispa	acanthina	*Reiche*	330
HISTEROIDES			306
Hister	coprophilus	*Reiche*	306
—	giganteus	id	306
—	obscurus	id	306
—	Walkeri	id	306
Homæogryllus (N. G.)	xanthographus	*Guérin*	336
Hydaticus	Galla	id	268
—	jucundus	*Reiche*	268
HYDROCANTHARES			268
HYDROCORISES			341
HYMENOPTERES			345
Hypanis	Anvatara	*Boisduval*	380
—	Illythia	*Fabricius*	380
Hypolithus	harpaloïdes	*Guérin*	263

I

Ichneumon	frontalis	*Guérin*	346
—	instructor	*Fabricius*	347
Idgia	fimbriata	*Reiche*	305
Idmais	Vesta	id	367
—	Phidasia	*Godart*	367
—	Dynamene	*Klug*	367

J

Julodis	Caillaudi	*Latr*	274

L

Lagria	Aerea	*Reiche*	322
—	viridiænenea	id	322
LAMPYRIDES			287
Lampyris	fuscipennis	*Guérin*	300
—	dyluatia	*Laporte*	301
Laius	bifasciatus	id	304
LAMELLICORNES			307
Lema	foraminosa	*Reiche*	330
LÉPIDOPTÈRES			364
Lixus	dorsalis	*Reiche*	324
—	nycterophorus	id	324
Luciola	lucernula	id	302
Lycus	Bremei	*Guérin*	291
—	foliaceus	*Sch.*	290
—	trabeatus	*Guérin*	287
—	latissimus	*Linnée*	293
—	Fabricii	*Guérin*	296
—	præmorsus	*Sch.*	296
—	hamatus	*Guérin*	297
—	elevatus	id	299

M

Macroglossa	Apus	*Boisduval*	386
Macropoda	abyssinica	*Guérin*	320
Malthinus	elongatus	*Reiche*	302
Mantis	simulacrum	*Fabricius*	333
—	perfida	*Guérin*	334
Megachile	denticulata	*Reiche et Fairm.*	363
—	cyanipennes	*Guérin*	363
—	maxillosa	id	363
MELLIFÈRES			363
Meloe	Lefevrii	*Guérin*	322
MELYRIDES			302
Melyris	corrosa	*Reiche*	303
—	festiva	id	303
—	fulvipes	id	303
—	olivaceus	*Guérin*	302
Mesostenus	tripartitus	*Brullé*	347
Mictis	scutellatus	*Reiche et Fairm.*	341
Moluris	catenata	*Reiche*	320
Monolepta	cruciata	*Guérin*	331
—	occipitalis	*Reiche*	331
Mylabris	designata	id	323
—	Dillonii	*Guérin*	323
—	flavoguttata	*Reiche*	324
—	tristis	id	324
—	vestita	id	324
Myrmica	tigreensis	*Guérin*	351
Mutilla	Brucei	id	353

N

Nematocerus	metallicus	*Reiche*	324
Nepa	grossa	*Fabricius*	341
NOCTURNES			386
Notonecta	nivea	*Fabricius*	341
Nymphalis	Epijasius	*Reiche*	380
—	Meleagris	*Cramer*	380
—	Saclava	*Boisduval*	381
—	Bolina	*Linnée*	381
—	Salmacis	*Drury*	381

O

Odontopus	sexpunctatus	*Laporte*	341
Odynerus	ardens	*Guérin*	362
Œdipoda	Galinieri	*Reiche et Fairm.*	339
—	migratoria	id. id.	339
Omaloplia	analis	*Guérin*	314
—	atra	*Reiche*	314
—	vittata	*Guérin*	313
Oniticellus	inæqualis	*Reiche*	307
—	intermedius	id	307
—	nasicornis	*Klug*	307
Onitis	abyssinicus	*Reiche*	307
—	crenatus	id.	307
—	shoensis	id.	307
Onthophagus	Brucei	id.	307
—	corniculatus	id.	307
—	diversus	id.	307
—	porrectus	id.	307
—	prostans	id.	307
Oodes	sublævis	id.	267
Opatrinus	costulatus	*Guérin*	321
Opatrum	strigosum	id.	321
—	tenebricosum	*Erichson*	321
Opilus	Ferreti	*Reiche*	305
—	gigas	*Guérin*	304
ORTHOPTÈRES			333
Oryssus	plumicornis	*Guérin*	345
Oxythirea	discicollis	*Reiche*	318
—	lunata	id.	318
—	Mulsanti	*Guérin*	318

P

Pachnoda	abyssinica	*Reiche*	316
—	soror	*Guérin*	315
—	Staehelini	*Schaum*	316
Pachystola	variegata	*Reiche*	327
Pæderus	eximius	id.	273
Panagæus	stenocephalus	id.	268
Papilio	Demolæus	*Linnée*	364
Patellimanes			266

Pentatoma	costalis	*Reich*	340
—	cærulea	*Linnée*	340
—	ornata	Id	340
—	Prasina	id	340
Petasia	grisea	*Reiche et Fairm.*	337
Phyllocephala	plicata	id. id.	341
Phymateus	Morbillassus	*Linnée*	428
Pieris	mesentina	*Cramer*	364
—	protomedia	*Klug*	364
—	Chloris	*Fabricius*	364
—	Pigea	*Boisduval*	364
—	Creona	*Cramer*	364
—	Tritogenia	*Klug*	364
—	Brassicoïdes	*Guérin*	365
—	Daplidice	*Linnée*	366
—	glauconome	*Klug*	366
—	Hellica	*Linnée*	366
Pirates	pungens	*Reiche et Fairm.*	341
Polyommatus	Perion	*Cramer*	383
—	bæticus	*Linnée*	383
—	Jesous	*Guérin*	383
—	Amarah	id	384
—	Sebagadis	id	385
Pontia	Narica	*Godart*	364
Pœkilocerus	Vignaudii	*Guérin*	338
Ponera	abyssinica	*Guérin*	352
Pompilus	Heros	Id	354
—	Dedjaz	id	355
—	Bretoni	id	355
—	Tamisieri	id	356
PORTE-SCIE			345
Pronæus	Apicalis	id	357
Pupivores			346
Pyria	Reichei	*Spinola*	351
Pyrrhocoris	Kœnigii	*Guérin*	341

R

Reduvius	biguttatus	*Linnée*	341
Rygchium	africanum	*Fabricius*	363

S

Sagra	Galinieri	*Reiche*	330
Sauteurs			335
Satyrus	Maderakal	*Guérin*	381
—	funebris	id	382
—	Leda	*Linnée*	382
Saturnia	mimosæ	*Boisduval*	387
—	Apollinaris	id	398
Scarabeides			303
Scolia	nigrita	*Fabricius*	35
—	ruficornis	id	35
—	maura	id	354
Serricornes			274
Siderodactylus	cuspidatus	*Erichson*	34
Simplicimanes			266

Sisyphus	ocellatus	*Reiche*	307
Sphex	varipenne	*Reiche et Fairm.*	354
Sphinx	Celerio	*Linnée*	386
—	convolvuli	id	386
Spinaria	inermis	*Guérin*	350
Sternocera	castanea	*Fabricius*	274
Sternotomis	Ferreti	*Reiche*	327
Stizus	apicalis	*Guérin*	368
Stylbum	calens	*Fabricius*	351
Synagris	abyssinica	*Guérin*	360
—	calida	*Fabricius*	362
—	mirabilis	*Guérin*	359
Syncallia	stellata	id	386

T

Tagenia	sabulosa	*Guérin*	320
Telephorus	Deustus	*Reiche*	302
Tephrœa	punctulata	*Fabricius*	317
Terias	senegalensis	*Boisduval*	368
—	Brigitta	*Godart*	368
Tetralobus	subsulcatus	*Guérin*	278
—	Hopei	id	280
—	rotundifrons	id	282
Thespis	Guerini	*Reiche et Fairm.*	333
Trichodes	aulicus	*Klug*	305
Trigonotoma	vestitum	*Reiche*	312

V

Vanessa	Cloantha	*Cramer*	380
—	cardui	*Linnée*	380
—	Octavia	*Fabricius*	380
—	Orythia	*Linnée*	380
—	Clelia	*Fabricius*	380
—	Œnone	*Linnée*	380
—	Limnoria	*Klug*	380
—	Zingha	*Fabricius*	380
Verania	trivitata	*Reiche*	332
Vipio	fascipennes	*Brullé*	347

X

Xylocopa	frontalis	*Reiche et Fairm.*	363
—	æstuans	*Linnée*	363
—	cafra	id	363
—	trepida	*Fabricius*	363
Xylorhysa	fasciata	*Guérin*	328

Z

Zophosis	cursor	*Reiche*	319
—	Reichei	*Guérin*	319
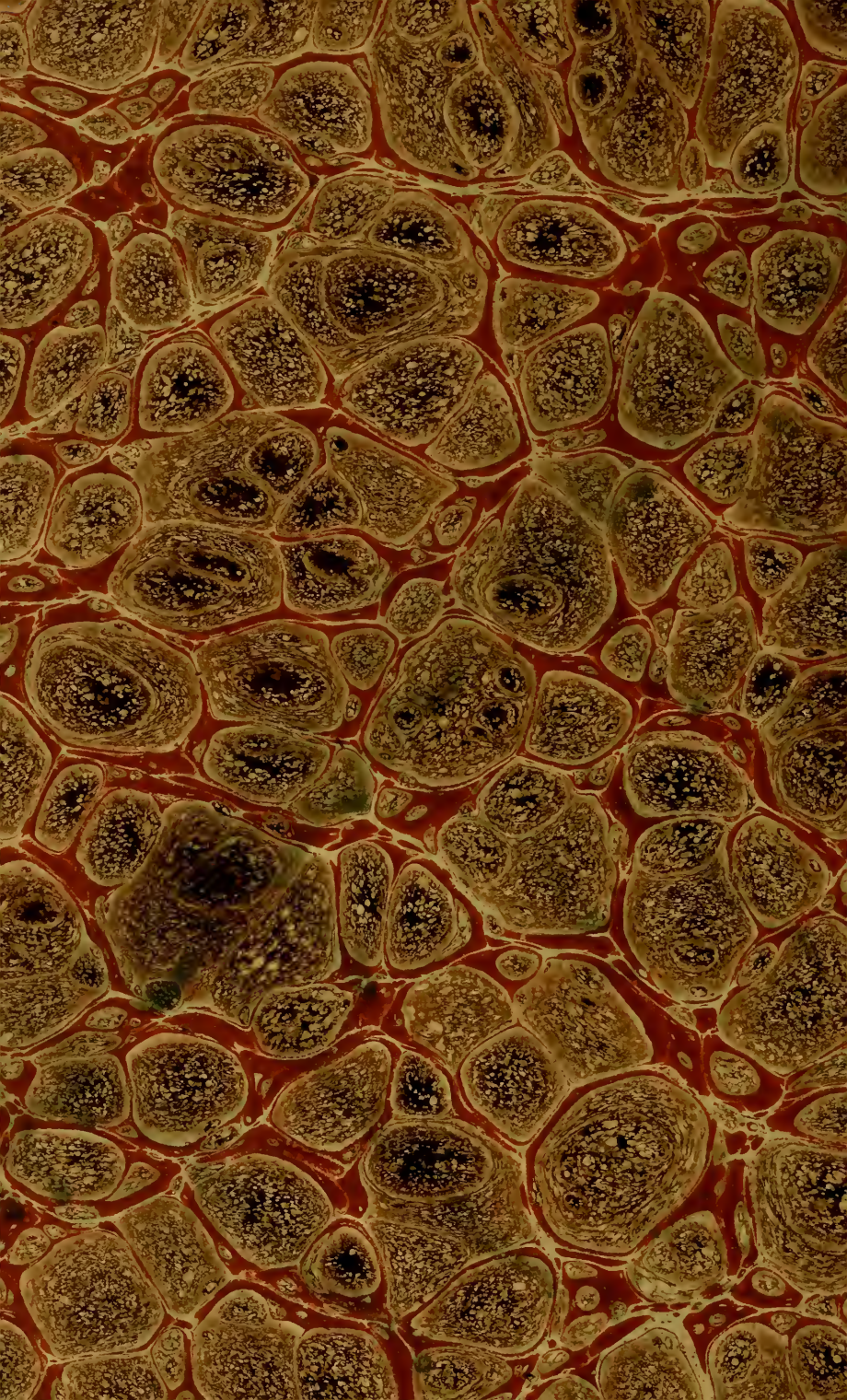
FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.